Compte administratif de l'exercice 2007

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur: En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2007 est présenté au Conseil Municipal. Il établit les résultats de l'exercice (mandats et titres de recettes émis, en opérations réelles et en mouvements d'ordre) arrêtés au 31 décembre 2007 (exception faite de la journée complémentaire en fonctionnement). Le compte administratif constitue la photographie exhaustive des réalisations budgétaires. Il permet de mesurer l'ensemble des moyens qui ont été mobilisés pour la réalisation des politiques municipales. C'est aussi l'occasion de comparer les prévisions et les réalisations et d'apprécier la situation financière de la collectivité.

Les développements ci-après montrent que l'année 2007 a permis de continuer à développer les différentes interventions de la Ville, avec un effort important dans la **poursuite des programmes d'investissement**, s'agissant autant des grands équipements que des investissements de proximité. Ces résultats sont appréciables et se sont appuyés sur un autofinancement maintenu, alors que la Ville avait décidé en 2007 de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe communale. La poursuite des efforts de gestion a permis dans le même temps de diminuer légèrement l'endettement en fin d'exercice. Dans l'ensemble, les résultats financiers sont bons et démontrent la pertinence de la stratégie budgétaire et financière adoptée par la municipalité en 2002 et qui sous-tend la programmation des grands projets du PPI

Le rapport de présentation du compte administratif est construit en trois parties successives :

- * **une première partie** présente les principales réalisations de l'exercice et les grandes lignes de la situation financière,
- * une deuxième partie décrit plus précisément les résultats issus des comptes de la Ville, en distinguant le budget général et le budget principal, les principaux postes de recettes et de dépenses,
- * une troisième partie met l'accent plus particulièrement sur la fiscalité directe, les dotations de l'Etat, la gestion de dette, les dépenses de personnel et les budgets annexes.

L'information des Conseillers Municipaux est complétée par le document comptable du compte administratif établi suivant les règles applicables en M14 et en M4. Il présente les balances des comptes et adopte une présentation croisée (le budget étant voté par nature). Le compte administratif comprend également une série d'annexes obligatoires qui détaillent l'état des engagements, du personnel, de la dette, des garanties d'emprunt notamment.

I - Les principales réalisations de l'exercice 2007

1) Rappel de la construction du BP 2007

Le budget primitif 2007 adopté par le Conseil Municipal constituait à la fois le dernier exercice budgétaire complet au titre du précédent mandat et la première année de mise en oeuvre du projet de ville «Besançon 2020» adopté en 2006. A ce titre, il se voulait inscrit dans la continuité des engagements pris et tourné vers l'avenir.

En opérations nouvelles et en mouvements réels (hors reports et hors reprise des résultats) le budget général s'établissait à 216,9 M€ et le budget principal à 189,6 M€. Après deux années de quasi stabilisation, le budget principal était en hausse volontaire de + 3,6 %, avec un accent mis spécifiquement sur l'investissement, en progression de + 2 M€. Le budget 2007 était marqué par la priorité du développement durable, inscrit de façon transversale dans les différentes politiques municipales. Quatre priorités se dégageaient du BP 2007 :

- construire le développement de la Ville de Besancon
- dynamiser la Ville et ses potentiels
- mettre en oeuvre un projet de ville harmonieux
- faire un atout de la qualité de la Ville.

Quant à la stratégie budgétaire et financière suivie, elle s'inscrivait dans le droit fil du cadrage établi en 2002 et actualisé annuellement en Conseil Municipal. L'objectif était clairement d'optimiser le niveau des investissements réalisés, en développant le service public, en maîtrisant l'évolution des charges et en maintenant des équilibres financiers capables de garantir la faisabilité, dans de bonnes conditions, du programme du mandat. Les simulations réalisées fixaient trois limites à ces évolutions :

- un maintien en tendance de l'épargne brute dégagée sur la période de simulation,
- une capacité de désendettement maintenue en dessous de 7 ans,
- des taux de fiscalité n'évoluant pas au-delà de l'inflation prévisionnelle.

Dans ce cadre, le BP 2007 était construit avec le choix de ne pas augmenter les taux de la **fiscalité directe** communale. **L'épargne brute** en légère diminution était estimée à 24,7 M€. Après un ralentissement des réalisations en investissement en 2006 et un décalage se traduisant par un désendettement ponctuel et un accroissement des reports, le recours prévisionnel à l'emprunt était majoré pour atteindre 18,2 M€ au BP 2007 (mais avec l'objectif de maintenir la capacité de désendettement en dessous des seuils limites fixés par la prospective).

2) Les résultats financiers de l'exercice

Les résultats mesurés sur le budget principal sont positifs et conformes aux prévisions. Avec un taux de réalisation (en investissement et en fonctionnement, hors mouvements d'ordre) de 92 % pour les recettes et de 89 % pour les dépenses, le compte administratif dégage un résultat net de 8,7 M€. Ce dernier, globalement stable d'un exercice sur l'autre, a été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2008.

Les réalisations en investissement sont particulièrement significatives et traduisent l'effort important réalisé en 2007 avec la livraison programmée d'une série d'équipements. Au total, avec les travaux en régie, l'effort d'équipement (subventions d'équipement comprises) aura été de 42,4 M€, ce qui représente le montant le plus élevé du mandat. L'année 2006 n'était pas significative en raison des retards et des décalages enregistrés, mais pour les seules dépenses d'équipement directes avec travaux en régie, la Ville aura dépensé plus de 10 M€ supplémentaires d'un exercice sur l'autre. Il faut souligner que cet effort d'investissement a été réalisé avec un recours modéré à l'emprunt : 13,4 M€ (pour une prévision de 18,2 M€ au BP et pour une mobilisation moyenne de 14,5 M€ sur les quatre précédents exercices). En 2007, la Ville a financé moins d'un tiers de ses investissements par de l'emprunt nouveau, malgré les retards d'encaissement du FCTVA versé par l'Etat et elle s'est désendettée de l'ordre de 0,3 M€ au 31 décembre 2007.

Ce résultat n'a été possible, avec le choix de modérer le recours à l'impôt, que par la progression des recettes et l'encadrement des dépenses. L'année 2007 est toutefois marquée par une nette progression au sein des dépenses de fonctionnement des dépenses de personnel qui augmentent de plus de 5 % après seulement + 1,5 % en 2006. Ces chiffres sont à lisser sur deux ans en raison du report de 2006 sur 2007 d'une série de mesures de revalorisations salariales et de décisions nationales détaillées dans le rapport. Malgré cette charge exceptionnelle, les résultats en terme d'épargne brute sont satisfaisants. Le compte administratif permet de dégager 27,3 M€ sur l'exercice, ce qui est supérieur aux objectifs de la prospective budgétaire. Si l'épargne brute diminue d'un exercice sur l'autre, l'épargne nette (13,6 M€) est globalement stable entre 2006 et 2007, en raison de la diminution du coût de la dette, résultant des efforts de gestion active menés par la Ville. Le taux d'épargne brute s'établit à 17,1 %.

Enfin, le second ratio, celui de **la capacité de désendettement**, est lui aussi conforme au cadrage de la prospective. Il s'établit en deçà de 5 ans au 31 décembre 2007.

Au terme du mandat précédent, la situation financière de la Ville est donc favorable.

3) Les actions et les politiques conduites en 2007

La présentation ci-après est à compléter du bilan d'activités 2007 qui est présenté conjointement avec l'approbation du compte administratif.

3.1 Le développement de la Ville

A. L'économie et l'emploi



En 2007, la Ville a continué à travailler avec la CAGB au développement des zones d'activités, notamment de Temis et des Hauts du Chazal dont la SEDD est l'opérateur désigné. Le programme des passages Pasteur a connu des avancées significatives avec la levée du contentieux qui pesait sur l'opération, la poursuite des démolitions et la préparation des fouilles archéologiques. La Ville a mobilisé 2,6 M€ sur l'opération.

La Ville s'est aussi mobilisée sur les questions de l'emploi au sein de la ZFU, avec la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), la poursuite de ses interventions en faveur de l'insertion et de l'emploi des jeunes dans les quartiers, avec notamment le PLIE et la Mission Locale. Dans le domaine du commerce, un nouveau partenariat a été développé avec l'Union des Commerçants et des études menées sur le dynamisme commercial des quartiers. La SAIEMB a été mandatée par la Ville pour intervenir, notamment sur le quartier Battant. Sur le quartier de Planoise, la dimension commerciale est intégrée au PRU avec le projet de réhabilitation du centre commercial des Epoisses. La Ville a aussi soutenu la brasserie solidaire pour 115 K€.

En matière touristique, en 2007, priorité a été donnée à l'année Vauban, avec l'accompagnement de la candidature de la Ville à la reconnaissance de l'UNESCO.

B. Les grands équipements



En 2007, les deux principaux programmes de la Ville restent les Programmes de Renouvellement Urbain de Planoise et de Clairs-Soleils. Ces projets d'ensemble ont mobilisé respectivement 3,8 M€ et 1,8 M€. En terme budgétaire l'opération la plus significative a été la livraison du Pôle social, culturel et d'animation Nelson Mandela.

Parmi les autres investissements importants, il faut signaler les travaux réalisés sur le stade Léo Lagrange (travaux préliminaires à la restructuration de la tribune d'honneur et abords) pour 1,1 M€, le lancement des travaux de la première tranche de réhabilitation du Centre International de Séjour (567 K€), la réalisation des travaux sur le parking Cassin (369 K€), la participation aux travaux de modernisation du casino (0,5 M€).

Surtout, l'année 2007 a permis d'initier les consultations pour **deux dossiers majeurs** dont la réalisation est prévue à compter de 2008 ; il s'agit de la nouvelle cuisine centrale et de la Salle des Musiques Actuelles pour lesquelles une provision globale de 1,2 M€ était inscrite au BP.

Enfin, les bons résultats atteints en matière de réalisation en investissement sont aussi imputables aux travaux de proximité et **aux tranches annuelles**. Ce sont 14,1 M€ qui ont été mobilisés à ce titre, dont près de 5 M€ d'interventions sur le patrimoine bâti, dans les différents équipements municipaux.

C. Les projets d'avenir



2007 a permis d'initier ou de poursuivre des projets identifiés comme prioritaires lors des réflexions ayant abouti au projet de ville «Besançon 2020».

Avec **l'année Vauban**, la Ville s'est inscrit dans une série d'actions de communication et de mise en valeur. 2007 a aussi permis d'initier le programme pluriannuel de **réhabilitation des fortifications**, inscrit au contrat de projets Etat-Région. Avec les travaux réalisés en 2007 sur le site de la Citadelle, ce sont près de 0,9 M€ qui ont été mobilisés pour la réhabilitation de ce patrimoine sur cette seule année.

2007 a permis également d'avancer significativement, en lien étroit avec la CAGB et avec nos partenaires, sur le projet d'accueil de la LGV: poursuite des études d'aménagement et de préfiguration sur le site Viotte, sur la liaison Auxon-Viotte et inscription dans les schémas du Plan de Déplacement Urbain.

Enfin, la réflexion et les acquisitions foncières nécessaires (788 K€ en 2007) se sont poursuivies sur les principaux projets d'urbanisme. C'est le cas du dossier des Vaîtes (623 K€ de dépenses, acquisitions comprises) mais aussi sur des dossiers comme celui du Port Fluvial (221 K€) avec le projet de Cité des Arts. Le réaménagement du site de la caserne Vauban entrera en phase opérationnelle en 2008. Les études se poursuivent notamment sur les sites Saint-Jacques, Arsenal et du 6 rue de la Madeleine avec le rendu des premières conclusions de la SEDD mandatée par la Ville.

3.2. La Ville et ses potentiels

A. L'éducation et la jeunesse



L'épanouissement de la jeunesse et la politique en faveur de l'éducation a été une des principales priorités du mandat précédent. En 2007, l'année a été marquée par la montée en puissance des interventions au titre du Programme de Réussite Educative et la poursuite de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves : crédits pédagogiques, portail éducatif, nouveau logiciel applicatif, cartable numérique, informatisation des écoles.

Cette amélioration globale va de pair avec **les travaux dans les écoles** qui ont permis une remise aux normes de l'ensemble des établissements sur le mandat, une reprise des aires de jeux et des locaux sportifs, un renouvellement complet des postes de travail et un doublement des crédits de fonctionnement à disposition des enseignants.

Ces interventions de proximité ont été menées de pair avec de grands projets. Celui de **la cuisine** centrale (estimé à près de 6 M€) a été évoqué ci-dessus. A titre d'exemple, on peut aussi citer le cas de la modernisation de la crèche Bersot. Près de 0,6 M€ ont été consacrés à ces travaux en 2007.

B. L'intelligence et la recherche



Bien que non directement compétente en matière d'enseignement supérieur et de recherche, la Ville a mis ces enjeux au coeur de «Besançon 2020».

Il faut rappeler l'engagement significatif inscrit dans le contrat de projets Etat-Région en faveur de **l'investissement universitaire**. La Ville y est directement partie prenante pour 7,9 M€. Elle s'est engagée notamment à soutenir la Maison des Sciences de l'Homme, le campus de la Bouloie, le Restaurant Universitaire de Châteaufarine, l'étude de préfiguration de la BUBM et du regroupement d'un pôle environnemental. En 2007, près de 0,5 M€ ont été versés à l'Etat pour l'UFR Médecine-Pharmacie.

Par ailleurs, la Ville suit avec la CAGB le développement du pôle des microtechniques et les grands dossiers qui concernent les pôles de Temis et de Temis santé, le développement du CHU et de la Recherche (dossiers qu'elle a aussi directement contribué à faire inscrire dans le contrat de projets Etat-Région).

Enfin, 2007 a été consacrée à poursuivre les collaborations avec l'Université pour **l'accueil des étudiants** sur Besançon et pour proposer de nouveaux dispositifs (contrat étudiant) à compter de 2008.

C. Le développement culturel



Dans le domaine patrimonial, outre **le patrimoine Vauban,** l'accent a été mis en 2007 sur les travaux de **l'église Ste-Madeleine** (559 K€), 227 K€ ont été consacrés au fonds d'embellissement urbain et 96 K€ au plan Lumière. Par ailleurs, près de 0,6 M€ ont été affectés aux tranches annuelles de la culture, notamment pour les restaurations et acquisitions d'oeuvres d'art.

En matière événementielle, sans revenir sur l'année Vauban, il faut rappeler la participation de la Ville à l'année Vauban, la poursuite **du festival de musiques de rues**, le soutien exceptionnel au festival de musique, les actions menées en faveur **des musiques émergentes** et la réflexion menée sur la gestion **de l'Opéra-Théâtre** avec la mise en place d'une régie autonome personnalisée, support d'un nouveau projet culturel.

En matière d'investissements enfin, l'année 2007 a vu l'ouverture du pôle Nelson Mandela et **du Centre Martin Luther King aux Clairs-Soleils**. L'accent a aussi été mis sur la préparation de la SMAC et les études de reconfiguration du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. 329 K€ ont été consacrés à l'acquisition d'un lieu pour la nouvelle galerie d'arts plastiques place Pasteur et plus de 0,4 M€ de travaux d'aménagements ont été réalisés au Musée du Temps. L'année 2007 a été riche en événements et actions culturels.

3.3. Une ville harmonieuse

A. L'action dans les quartiers et la tranquillité publique



L'année 2007 a permis la mise en place d'une série de nouveaux dispositifs à l'écoute des habitants des quartiers.

C'est le cas notamment avec le contrat urbain de cohésion sociale négocié avec l'Etat, sur un périmètre élargi. L'engagement de la Ville a été particulièrement sensible en 2007 puisque ce sont près de 0,7 M€ de crédits supplémentaires qui ont été inscrits au budget. Les moyens des maisons de quartier ont été renforcés, parallèlement à un développement des équipes et de l'offre de services. C'est particulièrement vrai sur Planoise avec l'ouverture du pôle social, culturel et d'animation Nelson Mandela.

Ce développement des actions de terrain a été particulièrement orienté vers la jeunesse. La coordination avec les actions à vocation économique, via l'insertion notamment, a été renforcée. L'ensemble de ces interventions s'appuie sur la poursuite du maillage de la ville en équipements de quartiers. Ainsi 464 K€ ont été mobilisés pour le pôle d'animation **des Bains Douches**, 405 K€ pour les travaux de la salle de quartier de Montrapon, 102 K€ pour des travaux rue Violet.

Enfin, l'année 2007 a été consacrée au démarrage du service des correspondants de nuit qui fonctionne depuis 2008 en année pleine (budget total de 1,1 M€) et à la négociation du nouveau contrat local de prévention et de sécurité, sur les objectifs de proximité souhaités par la Ville.

B. La solidarité et la lutte contre les discriminations



La Ville, signataire de la charte de la diversité et de l'égalité des chances, a développé en 2007 une série d'actions transversales pour lutter contre les discriminations. Différentes actions de sensibilisation ont été menées et un partenariat initié avec la Halde. Besançon est une des premières villes de France à s'engager résolument dans cette direction.

La Ville a continué aussi à confier au **CCAS** la mise en œuvre de sa politique sociale. En 2007, le soutien financier de la Ville au CCAS a représenté un montant de subvention de 9,2 M€. C'est un des principaux postes de fonctionnement après les dépenses de personnel.

La première priorité du CCAS en 2007 a été de renforcer sa capacité d'écoute et de traitement de la demande sociale. C'est l'objet d'un dispositif comme Proxim'Social. Le traitement de ces demandes passe par un accès aux droits des plus démunis, par leur hébergement, par des actions d'insertion et de santé. Ainsi, le CCAS intervient avec le Département sur le traitement de l'urgence sociale et sur celui des dossiers de RMI. L'écoute passe aussi par le développement de l'analyse des besoins sociaux et par une participation renforcée aux instances participatives.

Enfin, l'action du CCAS, c'est aussi **la lutte contre l'isolemen**t. C'est ce que traduit en 2007 le développement des services compagnie/accompagnement et prévenance. C'est aussi une politique renforcée en direction des personnes âgées, notamment au sein des logements foyers. C'est également le développement du plan municipal en direction du handicap. D'une façon générale, il y va d'un devoir de solidarité, clairement marqué par «Besançon 2020» comme étant une valeur commune de notre projet pour la Ville.

C. L'habitat et le développement urbain



La Ville travaille avec la CAGB sur les questions d'habitat. Il s'agit d'une priorité pour la Ville, relayée par le CCAS et par nos interventions auprès des bailleurs. La situation sociale, les attentes des habitants et les évolutions démographiques en montrent l'urgence. En 2007, cette dimension a été clairement inscrite dans le contrat urbain de cohésion sociale. Elle est en œuvre dans les programmes de relogements qui sont partie intégrante des programmes de renouvellement urbain des Clairs-Soleils et de Planoise. En 2007, la Ville a aussi inscrit son soutien aux projets de réhabilitation à mener sur Fontaine Ecu et sur Orchamps-Palente, en obtenant l'inscription de ces projets dans l'appel à projets urbains, déposé au titre du FEDER.

Ces interventions s'inscrivent dans un partenariat avec la CAGB et en cohérence avec les objectifs du PLH. Elles sont indissociables d'une politique de l'offre. En 2007, **les opérations Vallon du Jour et Hauts du Chazal** se sont poursuivies avec succès.

D'une façon plus générale, 2007 a vu, en matière de développement urbain, l'approbation **du PLU**, au terme d'une très large concertation. C'est le canevas de la ville de demain, avec la volonté d'un équilibre entre espaces de développement, espaces protégés et zones à requalifier. C'est dans ce cadre que s'intègrent **les grands dossiers** du nouveau mandat : l'aménagement des sites du port fluvial et de Saint-Jacques, le projet des Prés de Vaux, le pôle multimodal de la gare Viotte et l'intégration urbaine du TCSP.

3.4. La qualité de la Ville

A. L'environnement et la qualité des ressources



Le «grand programme de petits travaux» financé sur tranches annuelles permet de mobiliser des moyens significatifs pour la valorisation des richesses naturelles de la Ville. En 2007, un effort spécifique a été réalisé dans le domaine des espaces verts dont les crédits ont été majorés. Au-delà du succès de l'opération de fleurissement des quartiers, 590 K€ ont été consacrés aux espaces verts. La Ville a aussi poursuivi son programme pluriannuel en faveur des jardins familiaux, de l'aménagement des parcs et jardins au centre-ville et dans les quartiers. Plus de 0,4 M€ ont aussi été consacrés à la mise en sécurité des falaises. Quant au parc urbain à Planoise, son aménagement se poursuit. 239 K€ ont été mobilisés sur ce dossier en 2007. La Ville a aussi poursuivi l'aménagement des espaces publics de la Mouillère et restructuré la place Pasteur (la dépense en 2007 a été de 0,6 M€).

Sur l'ensemble du territoire municipal, la Ville a aussi consacré 802 K€ au déploiement du Plan de Déplacement Urbain, notamment à la poursuite du programme de voies et **pistes cyclables**. Quant à la mise en valeur de la Ville, elle a mobilisé les crédits du plan Lumière et ceux du fonds d'embellissement urbain.

Enfin, la qualité de l'environnement, c'est aussi **la qualité de l'eau**. En 2007, la Ville n'a pas augmenté le prix de la ressource. Elle a poursuivi ses efforts dans le domaine de la certification et de la valorisation de l'eau municipale (la Bisontine). Un nouveau programme d'investissements pluriannuel a été approuvé.

B. Les équipements de proximité



Les crédits mobilisés en 2007 ont sensiblement augmenté : 4,9 M€ pour l'ensemble du patrimoine bâti, 4,3 M€ pour la voirie et l'éclairage public par exemple. Les crédits consacrés aux espaces sportifs ont aussi quasi doublé au budget et la Ville a poursuivi le programme pluriannuel de modernisation des équipements sportifs de proximité.

En 2007, la maîtrise de l'énergie a été une priorité. Les crédits d'investissements inscrits au budget ont été plus que multipliés par deux et la Ville s'est engagée sur un vaste programme de modernisation des chaufferies dans les équipements publics. Il s'agit de développer des opérations exemplaires, en cohérence avec les objectifs que s'est fixés la collectivité au travers de son agenda 21 et qui ont donné lieu en 2007 à une certification reconnue. 663 K€ ont été dépensés en 2007 sur la tranche annuelle Energie.

La Ville a continué en 2007 la mise à niveau et le développement des moyens mis à disposition **des acteurs de quartiers**, notamment du point de vue des locaux et des salles de réunion. Les opérations sur Planoise, Clairs-Soleils, Montrapon et Battant ont déjà été citées. On peut aussi évoquer le relogement dans les anciens locaux de l'IRTS, de la maison des syndicats. En 2007, l'investissement pour la Ville a représenté 724 K€.

C. La qualité du service public



En 2007, la Ville a poursuivi les actions menées en interne : réorganisation du Pôle Ressources Humaines et Modernisation, développement des rapprochements Ville/Grand Besançon/ CCAS, projets de service, **audits qualité** interne, réforme du dispositif de notation/ évaluation et écoute des agents. Une démarche sur la qualité du courrier et de **l'accueil** est aussi engagée, via une mission spécifique. L'ensemble de ces initiatives participe à l'amélioration continue du service rendu aux usagers.

Cela va de pair avec une amélioration des conditions de travail et d'accueil du public. La réflexion se poursuit pour l'élaboration d'un schéma directeur sur le site du CTM, les nouvelles salles Courbet et Minjoz ont été inaugurées (541 k€ de dépenses en 2007). Par ailleurs, 297 K€ ont été mobilisés pour la sécurisation des accès au Centre Administratif Municipal. Enfin, la réflexion sur le réaménagement du hall de l'Hôtel de Ville et la réalisation d'une salle de présentation du patrimoine et des grands projets municipaux est programmée à compter de 2008. Cette opération s'intègre dans une logique d'ensemble, pour un service rendu toujours amélioré.

Compte Administratif de l'exercice 2007

II - Les chiffres du compte administratif

1) Données sur le budget général

Budget général - Recettes réelles - Répartition par budgets

		2006			2007	
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
	*	BUDGE	T PRINCIPAL			
Investissement	48 084 689,92	27 620 857,05	11 718 605,00	56 186 072,00	32 177 718,92	19 737 554,00
Fonctionnement	164 852 336,67	165 736 963,17	0,00	166 045 840,92	168 648 399,40	0,00
	212 937 026,59	193 357 820,22	11 718 605,00	222 231 912,92	200 826 118,32	19 737 554,00
Gestion active dette	27 810 133,00	27 710 132,76		33 277 130,00	33 277 129,67	
Autofinancement N-1	16 128 085,54	16 128 085,54	0,00	11 911 462,64	11 911 462,64	0,00
BUDGET PRINCIPAL	256 875 245,13	237 196 038,52	11 718 605,00	267 420 505,56	246 014 710,63	19 737 554,00
Investissement	5 380 449,27	4 493 721,27	600 573,00	5 544 125,69	3 964 542,75	311 168,00
Fonctionnement	9 518 015,74	9 422 168,72	0,00	9 654 917,80	10 228 488,56	0,00
EAU	14 898 465,01	13 915 889,99	600 573,00	15 199 043,49	14 193 031,31	311 168,00
Investissement	8 028 074,29	6 872 376,39	1 237 669,00	8 633 719,58	7 300 360,89	437 527,00
Fonctionnement	11 283 314,55	11 174 685,73	0,00	12 822 731,26	12 771 163,89	0,00
	19 311 388,84	18 047 062,12	1 237 669,00	21 456 450,84	20 071 524,78	437 527,00
Gestion active dette	218 703,00	218 702,10				
ASSAINISSEMENT	19 530 091,84	18 265 764,77	1 237 669,00	21 456 450,84	20 071 524,78	437 527,00
Investissement	241 833,65	241 890,78	0,00	111 069,71	106 973,71	4 096,00
Fonctionnement	489 709,00	470 609,39	0,00	579 815,95	575 468,78	0,00
SSADPA	731 542,65	712 500,17	0,00	690 885,66	682 442,49	4 096,00
Investissement	167 613,41	166 613,41	0,00	143 366,50	143 366,50	0,00
Fonctionnement	555 982,00	476 034,95	0,00	539 256,00	486 212,39	0,00
FORÊTS	723 595,41	642 648,36	0,00	682 622,50	629 578,89	0,00
Investissement	56 761,41 60 356,49	38 677,06 26 093,95	18 084,35 34 262,54	18 084,35 60 356,49	0,00 26 093,95	18 084,35
Fonctionnement			,			34 262,54
ZA CHAMPS MONTANTS	117 117,90	64 771,01	52 346,89	78 440,84	26 093,95	52 346,89
Investissement	0,00 236 428,80	0,00 3 957,80	0,00 232 471,00	0,00 236 428,80	0,00 3 957,80	0,00 232 471,00
Fonctionnement		·				
ZA EDISON	236 428,80	3 957,80	232 471,00	236 428,80	3 957,80	232 471,00
Investissement	5 467 686,00 1 158 171,63	3 474 592,98 1 384 639,03	1 972 151,00 0,00	4 602 991,00 1 122 818,04	3 170 265,41 1 093 943,36	1 282 130,00
Fonctionnement						
	6 625 857,63	4 859 232,01	1 972 151,00	5 725 809,04	4 264 208,77	1 282 130,00
Autofinancement N-1	559 000,00	559 000,00	0,00	690 955,00	690 955,00	0,00
CHAUFFAGE URBAIN	7 184 857,63	5 418 232,01	1 972 151,00	6 416 764,04	4 955 163,77	1 282 130,00
Investissement Fonctionnement	19 342 418,03 23 301 978,21	15 287 871,89 22 958 189,57	3 828 477,35 266 733,54	19 053 356,83 25 016 324,34	14 685 509,26 25 185 328,73	2 053 005,35 266 733,54
Toronomicine	42 644 396,24	38 246 061,46	4 095 210,89	44 069 681,17	39 870 837,99	2 319 738,89
Gestion active dette	218 703,00	218 702,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Autofinancement N - 1	559 000,00	559 000,00	0,00	690 955,00	690 955,00	0,00
BUDGETS ANNEXES	43 422 099,24	39 023 763,56	4 095 210,89	44 760 636,17	40 561 792,99	2 319 738,89
Investissement	67 427 107,95	42 908 728,94	15 547 082,35	75 239 428,83	46 863 228,18	21 790 559,35
Fonctionnement	188 154 314,88	188 695 152,74	266 733,54	191 062 165,26	193 833 728,13	266 733,54
	255 581 422,83	231 603 881,68	15 813 815,89	266 301 594,09	240 696 956,31	22 057 292,89
Gestion active dette	28 028 836,00	27 928 834,86	0,00	33 277 130,00	33 277 129,67	0,00
Autofinancement N - 1	16 687 085,54	16 687 085,54	0,00	12 602 417,64	12 602 417,64	0,00
BUDGET GENERAL	300 297 344,37	276 219 802,08	15 813 815,89	312 181 141,73	286 576 503,62	22 057 292,89

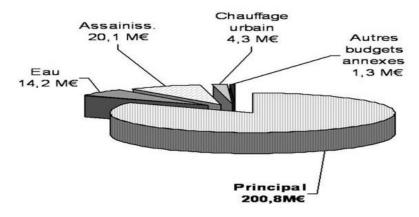
Budget général - Dépenses réelles - Répartition par budgets

		2006			2007	
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
		BUDGE	T PRINCIPAL			
Investissement	66 654 255,92	45 233 028,25	19 659 043,00	78 699 426.00	55 027 597,77	22 060 594,00
Fonctionnement	137 046 402,50	131 464 738,05	0,00	139 137 872,00	134 971 730,23	0,00
	203 700 658,42	176 697 766,30	19 659 043,00	217 837 298,00	189 999 328,00	22 060 594,00
Gestion active dette (GAD)	27 810 133,00	27 710 132,76		33 277 130,00	33 277 129,67	
Autofinancement N-1	16 128 085,54	16 128 085,54	0,00	11 911 462,64	11 911 462,64	0,00
BUDGET PRINCIPAL	247 638 876,96	220 535 984,60	19 659 043,00	263 025 890,64	235 187 920,31	22 060 594,00
Investissement	6 993 633,00	3 565 484,33	3 273 078,00	7 594 662,00	3 840 108,75	2 614 807,00
Fonctionnement	7 671 150,00	6 754 563,17	0,00	7 539 580,00	6 963 111,71	0,00
EAU	14 664 783,00	10 320 047,50	3 273 278,00	15 134 242,00	10 803 220,46	2 614 807,00
Investissement	12 214 477,00	4 434 083,95	6 968 877,00	12 575 984,00	6 522 170,26	4 817 733,00
Fonctionnement	5 348 782,00	4 373 084,33	0,00	5 786 967,00	5 260 017,36	0,00
	17 563 259,00	8 807 168,28	6 968 877,00	18 362 951,00	11 782 187,62	4 817 733,00
Gestion active dette	218 703,00	218 702,10	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSAINISSEMENT	17 781 962,00	9 025 870,38	6 968 877,00	18 362 951,00	11 782 187,62	4 817 733,00
Investissement	85 101,00	70 531,98	14 130,00	37 826,00	0,00	37 746,00
Fonctionnement	464 800,00	435 977,53	0,00	497 499,00	484 669,74	0,00
SSADPA	549 901,00	506 509,51	14 130,00	535 325,00	484 669,74	37 746,00
Investissement	240 637,00	134 721,34	77 542,00	243 968,00	134 870,53	70 931,00
Fonctionnement	444 138,00	364 560,52	0,00	420 021,00	369 329,21	0,00
FORÊTS	684 775,00	499 281,86	77 542,00	663 989,00	504 199,74	70 931,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	36 689,00	0,00	36 689,00	36 689,00	0,00	36 689,00
	36 689,00	0,00	36 689,00	36 689,00	0,00	36 689,00
Déficit d'investissement	80 426,86	80 426,86	0,00	41 749,80	41 749,80	0,00
ZA CHAMPS MONTANTS	117 115,86	80 426,86	36 689,00	78 438,80	41 749,80	36 689,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,80	0,00	7 650,00
	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
Déficit d'investissement	224 754,98	224 754,98	0,00	224 754,98	224 754,98	0,00
ZA EDISON	232 404,98	224 754,98	7 650,00	232 404,98	224 754,98	7 650,00
Investissement	5 997 049,00	4 748 258,60	1 151 523,00	4 305 592,00	2 249 884,08	1 904 540,00
Fonctionnement	224 220,00	206 490,95	0,00	318 040,00	265 189,43	0,00
	6 221 269,00	4 954 749,55	1 151 523,00	4 623 632,00	2 515 073,51	1 904 540,00
Déficit d'investissement	892 013,96	892 013,96	0,00	1 424 379,54	1 424 379,54	0,00
CHAUFFAGE URBAIN	7 113 282,96	5 846 763,51	1 151 523,00	6 048 011,54	3 939 453,05	1 904 540,00
Investissement	25 530 897,00	12 953 080,20	11 485 150,00	24 758 032,00	12 747 033,62	9 445 757,00
Fonctionnement	14 197 429,00	12 134 676,50	44 339,00	14 606 446,00	13 342 317,45	44 339,00
	39 728 326,00	25 087 756,70	11 529 489,00	39 364 478,00	26 089 351,07	9 490 096,00
Gestion active dette	218 703,00	218 702,10	0,00			
Autofinancement N - 1	1 197 195,80	1 197 195,80	0,00	1 690 884,32	1 690 884,32	0,00
BUDGETS ANNEXES	41 144 224,80	26 503 654,60	11 529 489,00	41 055 362,32	27 780 235,39	9 490 096,00
Investissement	92 185 152,92	58 186 108,45	31 144 193,00	103 457 458,00	67 774 631,39	31 506 351,00
Fonctionnement	151 243 831,50	143 599 414,55	44 339,00	153 744 318,00	148 314 047,68	44 339,00
	243 428 984,42	201 785 523,00	31 188 532,00	257 201 776,00	216 088 679,07	31 550 690,00
Gestion active dette	28 028 836,00	27 928 834,86	0,00	33 277 130,00	33 277 129,67	0,00
Autofinancement N - 1 Autofinancement + déficit	16 128 085,54 1 197 195,80	16 128 085,54 1 197 195,80	0,00 0,00	11 911 462,64 1 690 884,32	11 911 462,64 1 690 884,32	0,00 0,00
donon	57 755,50		5,00	. 550 00 1,02	. 550 00 1,02	0,00

Recettes réelles du budget général

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

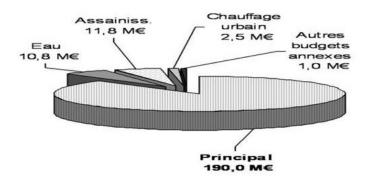
CA 2007 : 240,7 M€



Dépenses réelles du budget général

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

CA 2007 : 216,1 M€



Hors gestion active de la dette, déficit d'investissement et autofinancement des investissements de N-1, recettes et dépenses réelles du budget général se sont élevées respectivement à 240,7 M€ et 216,1 M€ en 2007 au lieu de 231,6 M€ et 201,8 M€ l'année précédente.

- * Les dépenses globales enregistrent une hausse de 7,1 % et de 14,3 M€, qui profite très largement au budget principal et à l'investissement.
 - ➤ Le budget principal progresse très fortement : + 13,3 M€ et de 7,5 %.

En 2007, l'investissement a bénéficié de 9,8 M€ supplémentaires, soit + 21,7 % d'un exercice à l'autre (hors travaux en régie).

Si le niveau particulièrement faible de 2006 amène à relativiser cette progression, il n'en demeure pas moins que le volume de dépenses hors dette réalisé en 2007 aura été le plus élevé du mandat précédent.

A l'opposé, les dépenses de fonctionnement ont connu une évolution plus contenue de + 2,7 % et + 3,5 M€.

- ➤ Les budgets annexes affichent une hausse de 1 M€ et de 4 %.
- * Besançon a consacré près d'un quart de son budget à l'investissement, sans s'endetter.

En 2007, la Ville aura consacré 50,6 M€ aux dépenses d'équipement (subventions incluses), soit 23,4 % de l'ensemble des dépenses (216,1 M€) ;

Si elle a plus emprunté (15,1 M€ au lieu de 12,3 en 2006), ce mode de financement ne représente plus que 30 % de l'«investissement productif» contre 31 % en 2006.

L'ensemble de ces évolutions sera exposé plus en détail dans les pages qui suivent.

Budget général - Recettes réelles - Répartition par nature et budget (arrondi à l'euro)

	Principal	cipal	Eau	5	Assainissement	sement	Chauffage Urbain	Urbain	SSADPA	ЪРА	Forêts)ts	Zones d'activités	activités	Total budgets annexes	al innexes	Total budget général	tal général
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Emprunts	26 966 000	13 439 391	991 942	0	558 236	106 928	1 888 219	1 545 000	0	0	0	0	0	0	3 438 397	1 651 928	30 404 397	15 091 319
Subventions	10 779 920	7 128 648	997 945	410 304	2 244 257	1 362 207	2 024 009	1 271 644	0	0	0	0	0	0	5 266 211	3 044 155	16 046 131	10 172 803
FCTVA	4 480 000	0	0	0	0	0	0	0	4 096	0	0	0	0	0	4 096	0	4 484 096	0
Cessions immobilisations	2 142 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 142 212	0
Autofinancement des reports	7 940 438	7 940 438	2 128 250	2 128 250	827 000	827 000			0	0	0	0	0	0	2 955 250	2 955 250	10 895 688	10 895 688
Solde reporté	0		0 1 425 989 1 425 989	1 425 989	4 904 573	4 904 573	0	0	106 974	106 974	143 367	143 367	0	0	6 580 901	6 580 901	6 580 901	6 580 901
Autres recettes	3 877 502	3 669 242	0	0	99 654	99 653	690 763	353 622	0	0	0	0	18 084	0	808 501	453 275	4 686 003	4 122 517
Investissement	56 186 072		32 177 719 5 544 126 3 964 543	3 964 543	8 633 720	7 300 361	4 602 991	3 170 265	111 070	106 974	143 367	143 367	18 084		019 053 357 14 685	14 685 509	75 239 429	46 863 228
Fiscalité directe	61 223 776	62 068 788	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 223 776	62 068 788
Fiscalité indirecte	12 332 260	12 486 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 332 260	12 486 075
Fiscalité reversée	18 130 759	18130 734	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 130 759	18 130 734
Fiscalité	91 686 795	92 685 597	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 686 795	92 685 597
Dotations Etat	43 674 745	43 665 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 674 745	43 665 277
Subventions, participations	8 500 158	7 566 800	0	0	1 060 000	1 002 646	0	0	0	0	432 147	411 669	0	0	1 492 147	1 414 315	9 992 305	8 981 115
Dotations, subventions	52 174 903	51 232 077	0	0	1 060 000	1 002 646	0	0	0	0	432 147	411 669	0	0	1 492 147	1 414 315	53 667 050	52 646 392
Produits services et domaine	9 399 415	9 877 447	9 511 100 10 140 561	10 140 561	8 232 550	8 253 634	0	0	0	0	103 850	72 157	266 734		018 114 234 1	18 466 352	27 513 649	28 343 799
Autres recettes	4 065 112	6 133 662	102 214	46 324	21 860	6 563	817 925	789 050	480 799	476 452	3 259	2 386	0	0	1 426 057	1 320 775	5 491 169	7 454 437
Résultat (N-1) (2)	8 719 616	8 719 616	41 604	41 604	3 508 321	3 508 321	304 893	304 893	99 017	99 017	0	0	30 052	30 052	3 983 887	3 983 887	12 703 503	12 703 503
Fonctionnement	166 045 841	168 648 399 9 654 918 10 228 489 12	9 654 918	10 228 489		822 731 12 771 164	1 122 818	1 093 943	579 816	575 469	539 256	486 212	296 785	30 052	05225 016 32425 185 329	25 185 329	191 062 165	193 833 728
Sous-total	222 231 913	222 231 913 200 826 118 15 199 043 14 193 031 21	15 199 043	14 193 031	21 456 451 20 071	0 071 525	5 725 809	4 264 209	690 886	682 442	682 623	629 579	314 870		30 05244 069 681 39 870 838	39 870 838	266 301 594	240 696 956
Gestion active de la dette	33 277 130	33 277 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 277 130	33 277 130
Autofinancement de N - 1	11 911 463	11 911 463	0	0	0	0	690 955	690 955	0	0	0	0	0	0	690 955	690 955	12 602 418	12 602 418
TOTAL	267 420 506	267 420 506 246 014 711 15 199 043 14 193 031 21	15 199 043	14 193 031	_	456 451 20 071 525	6 416 764	4 955 164	690 886	682 442	682 623	629 579	314 870	30 052	30 05244 760 63640 561 793	10 561 793	312 181 142	286 576 504

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par nature et budget (arrondi à l'euro)

	Principal	ipal	Eau	5	Assainissement	ement	Chauffage Urbain	Urbain	SSADPA	ЬА	Forêts	ıts	Zones d'activités	ıctivités	Total budgets annexes	tal annexes	Total budget général	al jénéral
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses équipement 55 302 180	55 302 180	35 306 175	7 116 062	3 473 544 10 904 229	10 904 229	4 857 302	4 172 592 2 117 945	2 117 945	37 826	0	223 868	120 063	0	0	22 454 577 10 568 855	10 568 855	77 756 757	45 875 030
Subvent. équipement	6 845 451	4 739 402	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 845 451	4 739 402
Equipement	62 147 631	40 045 577	7 116 062	3 473 544 10 904 229	10 904 229	4 857 302	4 172 5925	2 117 945	37 826	0	223 868	120 063	0	0	22 454 577	10 568 855	84 602 208	50 614 432
Autres dépenses	2 534 594	1 198 750	0	0	175 849	175 849	0	0	0	0	0	0	0	0	175 849	175 849	2 710 443	1 374 599
Dette en capital	14 017 201	13 783 270	478 600	366 565	1 495 906	1 489 019	133 000	131 939	0	0	20 100	14 807	0	0	2 127 606	2 002 330	16 144 807	15 785 600
Investissement	78 699 426	55 027 598	7 594 662	3 840 109	12 575 984	6 522 170	4 305 592 2	2 249 884	37 826	0	243 968	134 871	0	0	24 758 032	12 747 034	103 457 458	67 774 631
Personnel	78 977 560	78 798 597	2 733 000	2 595 331	2 077 337	1 799 308	0	0	410 654	410 650	257 905	223 683	0	0	5 478 896	5 028 973	84 456 456	83 827 570
Subventions	20 377 105	20 162 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 377 105	20 162 065
Autres dépenses	39 783 207	36 011 068	4 806 580	4 367 780	3 709 630	3 460 709	318 040	265 189	86 845	74 020	162 116	145 646	44 339	0	9 127 550	8 313 345	48 910 757	44 324 413
Fonctionnement	139 137 872	139 137 872 134 971 730	7 539 580	6 963 112	5 786 967	5 260 017	318 040	265 189	497 499	484 670	420 021	369 329	44 339	0	14 606 446	13 342 317	153 744 318	148 314 048
Sous-total	217 837 298	217 837 298 189 999 328	15 134 242 10 803 220	10 803 220	18 362 951	11 782 188	4 623 632	2 515 074	535 325	484 670	663 989	504 200	44 339	0	39 364 478	26 089 351	257 201 776	216 088 679
Gestion active dette	33 277 130	33 277 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 277 130	33 277 130
Solde investis. reporté	11 911 463	11 911 463	0	0	0	0	1 424 380	1 424 380	0	0	0	0	266 505	266 505	1 690 884	1 690 884	13 602 347	13 602 347
TOTAL	263 025 891	263 025 891 235 187 920 15 134 242 10 803 220 18 362 951 11 782 188 6 048 012 3 939 453	15 134 242	10 803 220	18 362 951	11 782 188	6 048 012	3 939 453	535 325	484 670	683 989	504 200	310 844	266 505	41 055 362	27 780 235	266 505 41 055 362 27 780 235 304 081 253 262 968 156	262 968 156

2) Données sur le budget principal

Le tableau récapitulatif ci-après présente les principaux indicateurs permettant de qualifier la situation financière d'une collectivité.

en M€	CA 2005	CA 2006	CA 2007 (b)	Ecart	: b / a
		(a)	(6)	en M€	en %
Fonctionnement					
Recettes réelles hors excédent reporté et reprise excédent Déchets (1)	154,63	154,30	159,93	+ 5,63	+ 3,7
Dépenses réelles hors travaux régie, subventions d'équipement et reprise excédent Déchets (2)	128,48	126,27	132,58	+ 6,31	+ 5,0
Epargne brute = 1 - 2	26,15	28,03	27,35	- 0,68	- 2,4
Investissement					
Equipement brut avec travaux en régie (3)	33,86	27,58	37,70	+ 10,12	+ 36,7
Emprunt hors gestion active de la dette (4)	15,34	10,47	13,44	+ 2,97	+ 28,4
Taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement = 4 / 3	45,3 %	38,0 %	35,7 %		
Endettement					
Encours de dette au 31 décembre	108,09	104,06	103,72	- 0,34	- 03

En 2007, Besançon a globalement préservé sa bonne santé financière : niveau de dépenses d'équipement exceptionnellement élevé, épargne maintenue à haut niveau et encours de dette à nouveau à la baisse.

- * Le **léger repli de l'épargne brute (- 2,4%)** n'empêche pas notre ville d'y consacrer 17,1 % de ses recettes de fonctionnement soit un «taux d'épargne» supérieur à celui de la strate des 31 villes de métropole de 100 à 300 000 habitants (15,5 % en 2006) ;
- * Même bénéficiant de l'effet report de l'année 2006, il n'en demeure pas moins que **les dépenses d'équipement brut affichent un niveau jamais atteint depuis 6 ans :** 37,7 M€, soit 308 € par habitant alors que la moyenne de même strate n'était que de 256 € en 2006.

Ainsi Besançon, distancée au moment des prévisions du budget primitif (mais peut-être sont-elles aussi plus sincères), revient régulièrement dans le groupe de tête à l'instant des réalisations concrètes;

* Notre ville continue pourtant de se désendetter : si elle a emprunté sensiblement plus qu'en 2006 (13,44 M€), elle a aussi remboursé 13,78 M€ de capital et diminué une nouvelle fois son encours de 0,34 M€.

En outre, le taux de financement des dépenses d'équipement par l'emprunt est à nouveau à la baisse pour ne plus se situer qu'à 35,7 %.

Budget Principal - Répartition par nature

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

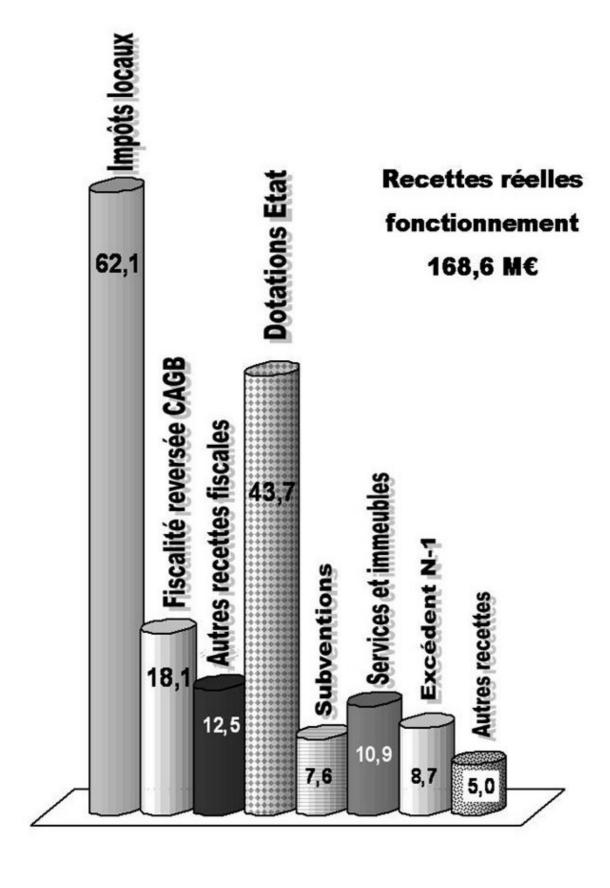
DEPENSES 190,0 M€ RECETTES 200,8 M€ INVESTISSEMENT 32,2 ME **Emprunt** 13,4 ME Equipement Autofinancement reports 7,9 M€ INVESTISSEMENT 55,0 ME et divers Autres 10,9 M€ 41,2 ME Excédent 2006 disponible 8,7 M€ FONCTIONNEMENT 168.6 M€ Dette en capital Produits d'exploitation 13,8 M€ et divers 15,9 M€ Charges financières 3,0 M€ Autres subventions 7,6 M€ Subvention FONCTIONNEMENT 135,0 M€ Dotations Etat 20,2 Me Dépenses courantes 43,7 ME 33,0 M€ Fiscalité Frais de personnel 78,8 ME 92,7 M€

Compte Administratif 2007 - Recettes réelles

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 384 319,00 374 000,00	1 384 319,00 406 798,00	100,0 % 108,8 %	2 242 222 22
FCTVA Emprunts	4 480 000,00 26 966 000,00	0,00 13 439 391,00	0,0 % 49,8%	3 910 000,00 12 000 000,00
Subventions d'équipement	10 779 920,00	7 128 648,35	66,1 %	3 615 824,00
Avances, créances	213 094,00	119 593,60	56,1 %	45 357,00
Produits de cessions d'immobilisations Autres recettes d'investissement	2 142 212,00 1 906 089,00	0,00 1 758 530,97	0,0 % 92,3 %	166 373,00
SOUS-TOTAL	48 245 634,00	24 237 280,92	50,2 %	19 737 554,00
Gestion active de la dette	33 277 130,00	33 277 129.67	100,0 %	, , , , , ,
Autofinancement des reports de N-1 Autofinancement des investissements réalisés en N-1	7 940 438,00 11 911 462,64	7 940 438,00 11 911 462,64	100,0 % 100,0 %	
TOTAL INVESTISSEMENT	101 374 664,64	77 366 311,23	76,3 %	19 737 554,00
	·		·	,
Fiscalité directe	61 223 776,00	62 068 788,00	101,4 %	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 808 100,00	1 528 975,02	84,6 %	
Taxe de séjour Taxe sur les jeux du Casino	245 000,00 2 700 000,00	240 156,08 2 580 006,41	98,0 % 95,6 %	
Divers droits d'occupation du domaine public	575 400.00	516 787,28	89,8 %	
Droits de stationnement	3 673 000,00	3 982 667,78	108,4 %	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3 085 000,00	3 365 295,21	109,1 %	
Taxe sur emplacements publicitaires Divers impôts et taxes	125 000,00 120 760,00	143 362,19 128 825,73	114,7 % 106,7 %	
Fiscalité indirecte	12 332 260,00	12 486 075,70	101,2 %	
Attribution de compensation Dotation de Solidarité Communautaire	16 631 940,00	16 631 939,52	100,0 % 100,0 %	
Fiscalité reversée par la CAGB	1 498 819,00 18 130 759,00	1 498 794,00 18 130 733,52	100,0 %	
Recettes fiscales et taxes diverses	91 686 795,00	92 685 597,22	101,1 %	0,00
Dotation forfaitaire	30 171 113,00	30 171 113,00	100,0 %	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale. Dotation Nationale de Péréquation	4 997 267,00 1 247 683,00	4 997 267,00 1 247 683,00	100,0 % 100,0 %	
Dotation Générale de Décentralisation	1 160 944,00	1 150 302,06	99,1 %	
Dotations fiscales (y compris mutation + appareils auto.)	6 010 738,00	6 011 676,38	100,0 %	
D.G.F. permanents syndicaux Dotation Spéciale Instituteurs	52 000,00 14 600,00	51 068,10 16 026,00	98,2 % 109,8 %	
Dotation recensement	20 400,00	20 142,00	98,7 %	
Dotations de l'Etat	43 674 745,00	43 665 277,48	100,0 %	0,00
Etat	1 578 563 000,00	1 507 387,53	95.5 %	
Régions	194 950,00	194 950,00	100,0 %	
Départements (dont FDTP)	1 687 061,00	1 681 794,47	99,7 %	
Communes Groupements de collectivités	65 683,00 160 967.00	73 138,08 160 948,30	111,4 % 100,0 %	
CCAS	200 000,00	200 000,00	100,0 %	
Budget communautaire (Europe)	34 891,00	23 289,95	66,8 %	
Autres organismes	4 578 043,00	3 725 291,38	81,4 %	
Subventions et participations	8 500 158,00	7 566 799,71	89,0 %	0,00
Vente produits, prestations services	9 399 415,00	9 877 446,58	105,1 %	
Revenus des immeubles	1 031 537,00	1 051 476,74	101,9 %	
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	933 605,00	850 023,99	91,0 %	
Autres produits de gestion courante Remboursements sur rémunérations personnel	511 973,00 226 191,00	568 516,66 245 207,21	111,0 % 108.4 %	
Produits de cessions d'immobilisations	0,00	2 038 518,53	,	
Autres recettes de fonctionnement	1 361 806,00	1 379 919,36	101,3 %	
Autres recettes	13 464 527,00	16 011 109,07	118,9 %	0,00
Reprise anticipée d'excédent	8 719 615,92	8 719 615,92	100,0 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	166 045 840,92	168 648 399,40	101,6 %	
TOTAL GENERAL	267 420 505,56	246 014 710,63	92,0 %	19 737 554,00

Compte Administratif 2007 - Dépenses réelles

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	55 302 180,00	35 306 174,77	63,8 %	19 697 929,00
Subventions d'équipement versées (204)	6 845 451,00	4 739 402,41	69,2 %	1 741 097,00
Dépenses imprévues	683 800,00	0,00	0,0 %	
Autres dépenses d'investissement	1 850 794,00	1 198 750,41	64,8 %	621 467,00
Remboursement dette en capital	14 017 201,00	13 783 270,18	98,3 %	101,00
SOUS-TOTAL	78 699 426,00	55 027 597,77	69,9 %	22 060 594,00
Gestion active de la dette	33 277 130,00	33 277 129,67	100,0 %	
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	11 911 462,64	11 911 462,64	100,0 %	
TOTAL INVESTISSEMENT	123 888 018,64	100 216 190,08	80,9 %	22 060 594,00
Rémunération et charges du personnel permanent	75 772 393,00	75 761 454,77	100,0 %	,
Rémunération et charges du personnel vacataire	3 205 167,00	3 037 142,26	94,8 %	
Personnel	78 977 560,00	78 798 597,03	99,8 %	0,00
Charges financière	3 817 000,00	2 975 999,40	78,0 %	2,22
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 160 000,00	9 160 000,00	100,0 %	
Subventions de fonctionnement (hors CCAS)	11 217 105,00	11 002 065,14	98,1 %	
Subventions exceptionnelles	11 217 103,00	11 002 003,14	30,1 /0	
Subventions	20 377 105,00	20 162 065,14	98,9 %	0,00
Contingents et participations obligatoires	990 522,00	937 508,52	94,6 %	0,00
Déficit du budget des forêts	432 147,00	411 669,28	95,3 %	
Indemnités, cotisations et formation des élus	755 114,00	713 628,78	94,5 %	
Pertes sur créances irrécouvrables	,		22,8 %	
	115 585,00	26 381,03	99,3 %	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	152 000,00	150 896,33		
Charges diverses de gestion courante	74 915,00	72 245,90	96,4 %	
Redevances, brevets, licences	34 609,00	31 308,80	90,5 %	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	305 000,00	298 089,88	97,7 %	
Titres annulés	199 676,00	82 751,93	41,4 %	
Dépenses imprévues	410 424,00	0,00	0,0 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	635 283,00	627 053,22	98,7 %	
Contrats de service public	1 550 597,00	1 522 641,06	98,2 %	
Energie (chauffage, éclairage)	4 361 000,00	3 912 437,70	89,7 %	
Carburants	544 000,00	541 127,23	99,5 %	
Crédit bail immobilier	852 800,00	852 764,15	100,0 %	
Loyers et charges locatives	1 356 328,00	1 345 176,19	99,2 %	
Eau et assainissement des bâtiments	723 500,00	711 423,37	98,3 %	
Cotisations municipales	319 369,00	302 677,25	94,8 %	
Assurances	817 666,00	786 774,06	96,2 %	
Affranchissements	355 750,00	318 123,30	89,4 %	
Télécommunications	478 080,00	454 707,92	95,1 %	
Indemnités au comptable	9 000,00	8 918,16	99,1 %	
Dépenses à évolution contrainte	15 473 365,00	14 108 304,36	91,2 %	0,00
Crédits courants des services	20 197 246,00	18 636 813,92	92,3 %	
Charges exceptionnelles	295 596,50	289 950,38	98,1 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	139 137 872,00	134 971 730,23	97,0 %	
TOTAL GENERAL	263 025 890,64	235 187 920,31	89,4 %	22 060 594,00

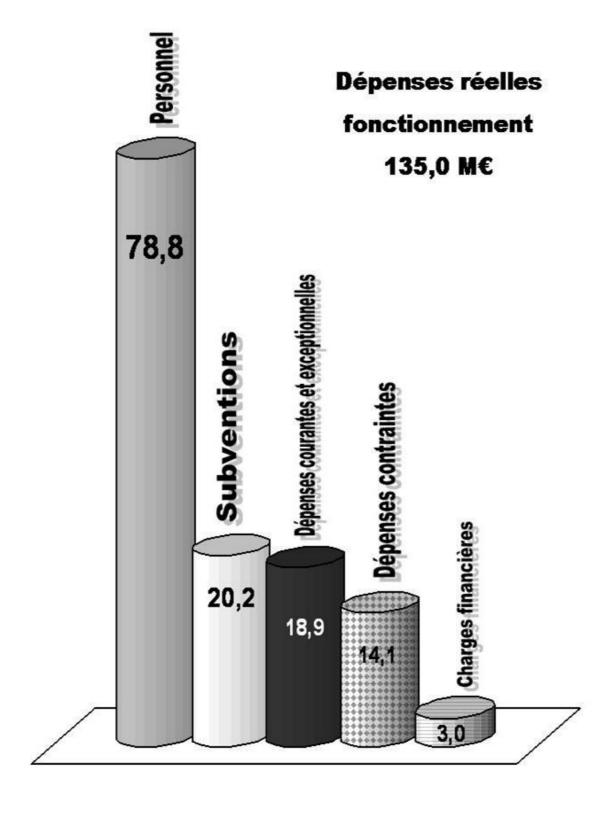


Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 168,6 M€ en 2007, soit une progression de 3,6 % par rapport à 2006 (162,8 M€, hors reversement excédent Déchets).

Ces 5,8 M€ supplémentaires proviennent de trois sources principales :

- * La fiscalité apporte globalement 2,1 M€ mais ses trois composantes affichent des évolutions différentes :
 - en hausse de 3,7 % et 2,2 M€, la fiscalité directe progresse après quelques correctifs des services fiscaux sur les bases de taxe d'habitation qui avaient connu un net ralentissement en 2006 ;
 - la fiscalité reversée par la CAGB est plutôt stable, aucun transfert de compétence n'ayant été opéré en 2007 ;
 - le léger retrait enregistré par la fiscalité indirecte est principalement dû au recul des taxes sur l'électricité et les jeux de casinos, en partie compensé par la progression des droits de stationnement ;
- * 1,1 M€ des dotations de l'Etat, en progression de 2,7 %, dont 0,9 M€ au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale. Au contraire, la dotation forfaitaire (30,2 M€ sur une total de dotations de 43,7) n'augmente que de 1,2 % et la dotation de compensation de la taxe professionnelle continue de décroître rapidement. D'une façon générale, la progression de la DSUCS ne compense pas les non évolutions de DGF consécutives à la réforme des dotations de l'Etat et résultant de la faible progression de l'enveloppe normée ;
- * 2,6 M€ de subventions et participations qui bénéficient notamment d'une régularisation du fonds départemental de taxe professionnelle (1,2 M€) et des subventions allouées au nouveau service des correspondants de nuit (0,65 M€).

L'ensemble des autres recettes est stable tout comme l'excédent 2006.



A hauteur de 135 M€, les dépenses réelles de fonctionnement 2007 enregistrent une hausse de 5 % par rapport à 2006 (128,6 M€, hors reversement excédent Déchets).

Ces 6,4 M€ supplémentaires s'expliquent ainsi :

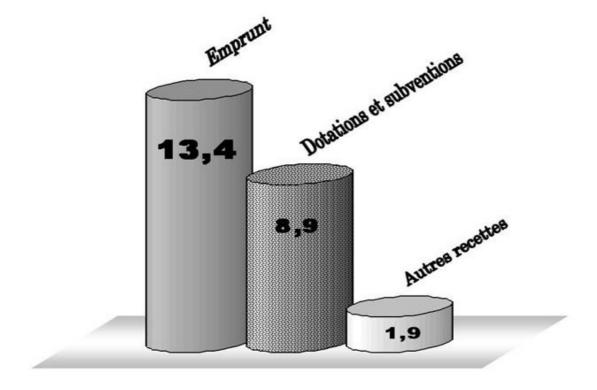
* 4 M€ au titre des frais de personnel, en hausse de 5,4 %

Ce résultat mérite d'être relativisé.

Ce même poste n'avait en effet progressé que de 1,5 % en 2006. Plusieurs revalorisations salariales concernant pour l'essentiel les catégories C, les plus importantes en nombre, n'avaient pas reçu d'application concrète l'an dernier et ont fait l'objet de régularisations rétroactives en 2007.

- * 1,1 M€ pour les correspondants de nuit mis en place en 2007 et, nous l'avons vu plus avant, financés à hauteur de 0,65 M€ par des subventions.
- * 0,9 M€ en direction des subventions dont 0,8 M€ pour celles versées aux associations.
- * 0,4 M€ pour l'ensemble des autres dépenses (34,9 M€) qui enregistrent une hausse limitée à 1,2 %, profitant certes de la fin du contingent d'aide sociale versé au Département mais aussi d'économies importantes réalisées sur le poste « énergies », en baisse de plus de 5 % par rapport à l'an dernier.

Recettes réelles investissement 24,2 M€

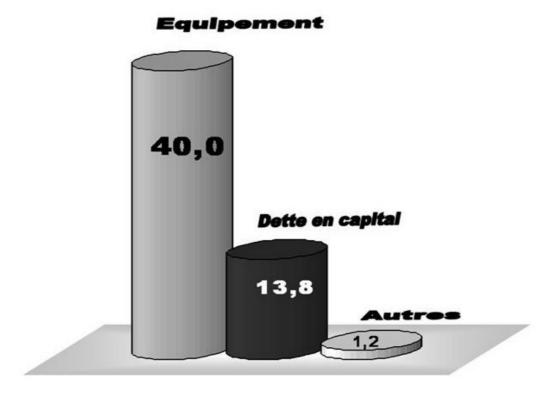


Hors gestion active de la dette et autofinancement des reports et investissements de N-1, les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 24,2 M€.

Ce niveau global, comparable à celui de 2006 (24,5 M€ hors reversement exceptionnel de l'excédent Déchets), masque cependant des évolutions contrastées et notamment :

- * l'absence de versement du Fonds de compensation de la TVA (4,3M€) qui ne sera perçu avec retard qu'en 2008 ;
- * un volume d'emprunt de 13,4 M€, supérieur de 3 M€ à celui de 2006, mais qu'il faut mettre en regard des 10 M€ supplémentaires de dépenses d'équipement réalisés ;
- * la bonne progression des dotations et subventions (8,9 M€) malgré le net recul du produit des amendes de police (- 14,4 %) ;
- * une hausse de 0,9 M€ des autres recettes consécutive notamment à un reversement de TVA par la SEDD fondé sur une jurisprudence récente de la Cour de justice des Communautés européennes.

Dépenses réelles investissement 55 M€



Avec 55 M€, les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 22 % et de 10 M€ par rapport à 2006 (45 M€).

L'intégralité de ces 10 M€ supplémentaires est à mettre à l'actif des dépenses d'équipement, en progression de 40 % d'un exercice à l'autre. Les opérations retardées en 2006 ont connu une réalisation accélérée en 2007 et devraient conserver ce rythme en 2008, en témoigne le volume des reports (19,7 M€).

L'annuité de dette en capital enregistre une nouvelle baisse de près de 5 % : contrairement aux exercices précédents, ce bon résultat tient presque exclusivement aux choix de gestion de dette et de trésorerie, l'évolution des taux d'intérêt 2007 ayant été marquée par un retournement de tendance défavorable.

Les autres dépenses correspondent pour l'essentiel à l'acquisition des premières actions de la nouvelle SAIEMB IE (456 K€) et à une avance remboursable de 450 K€ consentie à la SEDD au titre du PRU Clairs-Soleils.

III - Le budget principal et les budgets annexes 2007

1) Les principaux postes du budget principal

1.1. La fiscalité directe

L'exercice 2007 a connu une progression des bases de taxe d'habitation plus importante que prévue lors du vote des taux de fiscalité en mars.

L'évolution des bases de taxe foncière, proche du niveau constaté sur l'ensemble du mandat, confirme le dynamisme des recettes fiscales, et ce sans augmentation des taux communaux de fiscalité.

* Le produit des contributions directes

Malgré un exercice 2006 plutôt décevant qui a connu une évolution physique négative des bases de taxe d'habitation, **les taux de fiscalité n'ont pas augmenté en 2007**. Le produit des impositions directes évolue donc comme les bases d'imposition.

L'évolution du produit pour l'exercice résulte de la revalorisation forfaitaire des bases de 1,8 %, correspondant à l'inflation anticipée en Loi de finances pour 2007, et de l'évolution physique de la matière imposable, liée aux constructions nouvelles et aux modifications des constructions existantes.

Le tableau ci-après présente l'évolution de 2001 à 2007 des produits de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Pour une plus juste comparaison, la surévaluation des bases de foncier bâti de 2004 a été neutralisée.

Le produit global perçu est de 62,07 M€, en progression de 3,70 % par rapport à 2006. Cette progression est à relativiser, au regard de l'évolution des bases de taxe d'habitation en 2006. En effet, une partie des rôles supplémentaires encaissés correspond à des taxes d'habitation 2006 qui n'avaient pas été mises en recouvrement.

En M€		2001	<ecart></ecart>	2002	<ecart></ecart>	2003	<ecart></ecart>	2004	<ecart></ecart>	2002	<ecart></ecart>	2006	<ecart></ecart>	2007
Taxe d'habitation														
	Bases	123,13	+ 2,30 %	125,97	+ 2,10 %	128,62	+ 3,40 %	133	+ 2,50 %	136,32	% 06'0 +	137,61	+ 3,78 %	142,80
	Taux (%)	20,73	+ 1,50 %	21,04	+ 2,10 %	21,48	+ 2,00 %	21,91	% 00'0	21,91	+ 0,70 %	22,06	% 00'0	22,06
	Produit	25,53	+ 3,80 %	26,5	+ 4,20 %	27,63	+ 5,40 %	29,14	+ 2,50 %	29,87	+ 1,60 %	30,35	+ 3,78 %	31,50
Foncier bâti														
	Bases	106,8	+ 2,90 %	109,28	+ 2,40 %	111,87	+ 4,60 %	117,03	% 09'0 +	117,75	+ 3,60 %	122,02	+ 3,04 %	125,74
ap	après correction						+ 2,20 %	114,39	+ 2,90 %					
	Taux (%)	22,47	+ 1,50 %	22,81	+ 2,10 %	23,29	+ 2,00 %	23,76	% 00'0	23,76	+ 0,70 %	23,93	% 00'0	23,93
	Produit	23,86	+ 4,40 %	24,93	+ 4,50 %	26,06	+ 6,70 %	27,81	% 09'0 +	27,97	+ 4,30 %	29,2	+ 3,04 %	30,09
ар	après correction						+ 4,30 %	27,18	+ 2,90 %					
Foncier non bâti		0,08	ns	0,08	SU	0,10	SU	0,11	SU	60'0	ns	60'0	SU	60'0
Produit des rôles généraux		49,46	+ 4,10 %	51,51	+ 4,40 %	53,78	+ 6,10 %	57,05	+ 1,60 %	52,95	+ 2,90 %	59,64	+ 3,42 %	61,68
Rôles supplémentaires		0,34		0,16		0,23		0,16		0,14		0,20		0,39
PRODUIT GENERAL		49,8	+ 3,70 %	51,67	+ 4,50 %	54,01	+ 5,90 %	57,21	+ 1,50 %	58,09	+ 3,00 %	59,85	+ 3,70	62,07
ap	après correction						+ 4,80 %	56,58	+ 2,70 %					

Indépendamment du foncier non bâti dont le faible produit ne nécessite pas une analyse particulière, on constate :

- que le produit de **la taxe d'habitation (31 501 K€)** connaît cette année une hausse importante, de 3,78 %, en compensation du produit 2006 qui avait pâti de l'augmentation du nombre de logements vacants. Une enquête de la Direction des services fiscaux a rendu possible la taxation d'une partie de ces logements, qui dans les faits étaient occupés,
- que le produit de **foncier bâti (30 089 K€)** progresse de 3,04%. Cette hausse, due elle aussi à la seule variation des bases, est proche de la moyenne enregistrée sur la période 2001-2006. L'évolution physique des bases est de 1,24 % en 2007 contre 0,94 % en moyenne pour le reste du mandat.

* Les allocations compensatrices

Les allocations compensatrices, qui correspondent à la prise en charge par l'Etat de la perte de recettes générée par les différents dégrèvements et exonérations qu'il accorde aux contribuables, se sont élevées globalement à 5 940 K€, répartis comme suit :

- ♦ 2315 K€ au titre de la taxe d'habitation (2306 K€ en 2006): la compensation se fait au taux de 1991, et concerne les exonérations accordées sous conditions de revenus (bénéficiaires du RMI, bénéficiaires d'allocations aux personnes âgées ou handicapées, veufs et veuves, personnes de plus de 60 ans)
- \$\bigsip 1 266 K€ au titre des taxes foncières au lieu de 1 197 K€ en 2006 : le dispositif de compensations concerne à la fois les personnes considérées comme économiquement faibles (adultes handicapés, personnes âgées de plus de 75 ans sous conditions de revenus, principalement), mais également les exonérations accordées dans les zones franches urbaines et l'abattement de 30 % accordé aux organismes HLM dans les zones urbaines sensibles. La ville perçoit également des compensations pour les exonérations de 20 % des terrains non bâtis à vocation agricole.
- ☼ 2 359 K€ de dotation de compensation de la taxe professionnelle qui subit une nouvelle et forte baisse de plus de 11 % du fait de son rôle de variable d'ajustement dans le contrat de stabilité.

* La fiscalité reversée par la CAGB

La Ville perçoit deux types de dotations :

- l'attribution de compensation est égale à la différence entre les recettes transférées par la Ville (le produit de la taxe professionnelle perçu par la Ville en 2000, ainsi que les compensations qui y sont liées, déduction faite du produit des taxes ménages perçu par le District en 2000) et les charges transférées.

Le montant réalisé en 2007 soit 16 631 939,52 € est équivalent à celui de 2006 étant donné qu'aucun transfert de compétence à la CAGB n'est intervenu durant l'exercice écoulé.

- la dotation de solidarité communautaire, composée depuis 2004 de trois volets :
 - □ un volet de solidarité sociale et fiscale basé sur des critères tels que population, logements sociaux et richesse fiscale : 1 113 750 €
 - □ un volet de solidarité économique, calculé par rapport à une valeur de point par mètre carré nouvellement dédié à l'activité économique : 370 644 € (en augmentation de 93 768 € par rapport au produit 2006)
 - □ un volet gens du voyage : 14 400 €

1.2. Les dotations de l'Etat

Le tableau suivant récapitule les principales dotations de l'Etat perçues en 2007 :

	Montant 2007
Dotation forfaitaire	30 171 113,00 €
Dotation solidarité urbaine et de cohésion sociale	4 997 267,00 €
Dotation nationale de péréquation	1 247 683,00 €
Dotation compensation taxe professionnelle	2 359 479,00 €
Dotation spéciale instituteurs	16 026,00 €
Dotation générale de décentralisation	1 150 302,00 €
DGF permanents syndicaux	51 068,10 €

La dotation globale de fonctionnement se compose de :

- * la dotation forfaitaire : elle s'élève en 2007 à 30 171 113 € et se décompose comme suit :
 - une dotation de base variant de 60 € à 120 € par habitant en 2005 en fonction de la taille des communes. En 2007, elle évolue en fonction du taux fixé par le Comité des finances locales (CFL) à 75 % du taux de progression de la DGF (+2,50190 %) soit un taux égal à + 1,8764 % (pour Besançon, produit 2007 : 14 773 834 €)
 - une part proportionnelle à la superficie égale à 3 € par hectare en 2005. Elle augmente en 2007 selon les mêmes modalités que celles prévues pour la dotation de base soit + 1,8764 % (pour Besançon, produit 2007 : 20 288 €)
 - □ une part correspondant à l'ancienne compensation « part salaires » de la taxe professionnelle (recette perçue par la CAGB) et à la compensation des baisses de DCTP, incluses depuis 2004 dans la dotation forfaitaire. Cette part évolue selon un taux fixé par le CFL à 35 % du taux de progression de la DGF nationale soit + 0,875665 % (pour Besançon, produit 2007: 596 241 €)
 - un complément de garantie qui évolue en 2007 selon un taux fixé par le CFL égal à 25 % du taux de progression de la DGF nationale soit une progression de + 0,625475 % (pour Besançon, produit 2007 : 14 780 750 €)

Globalement, la dotation forfaitaire n'évolue en 2007 que de + 1,24 % par rapport à 2006.

- * La dotation d'aménagement comprend :
 - □ la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) : En 2007, le montant perçu par la Ville s'élève à 4 997 267 € (produit 2006 : 4 050 787 €)
 - □ la dotation nationale de péréquation qui se compose de deux parts : une part principale répondant à des critères de potentiel financier et d'effort fiscal (984 051 €) et une part majorée basée notamment sur des critères de potentiel fiscal de taxe professionnelle (263 632 €). Le produit 2007 est en diminution de 11 684 € par rapport à celui de 2006.

Parmi **les autres dotations**, les dotations générales de décentralisation représentent 1 150 302 € dont notamment 1 098 994 € au titre du fonctionnement des services communaux d'hygiène et de santé.

1.3. La gestion de dette

* La gestion active de la dette

Les outils de gestion de la dette ont pour double objectif d'abaisser les frais financiers sans exposer notre encours de dette à un risque de taux trop important.

En 2007, la Ville a sensiblement rehaussé son encours de crédits long terme renouvelables, de 25,0 à 33,3 M€. Ce type d'emprunt permet d'effectuer des tirages et remboursements temporaires afin de résorber les excédents de trésorerie éventuels et de tendre le plus possible vers une « trésorerie zéro ».

Lorsque le capital est remboursé, ce qui est le cas sur la majeure partie de l'année, la Ville ne paie pas d'intérêts, ce qui a permis **une économie de 1 255 K€ pour le budget principal** par rapport à un prêt classique.

Bilan des opérations de gestion active de la dette (en K€)	Dépe	nses	Rece	ettes
ia dette (en ree)	2006	2007	2006	2007
Remboursement capital suite renégociation	2 700	0	0	0
Remboursement des indemnités capitalisées	0	0	0	0
Prêt de refinancement suite à renégociation	0	0	2 700	0
Opération d'ordre - Remboursements anticipés - Retirages	25 010	33 277	25 010	33 277
Total	27 710	33 277	27 710	33 277

^{*} Les mouvements financiers distincts de la gestion active de la dette

□ Les recettes réelles du compte 16

L'autorisation d'emprunt votée au Budget Primitif 2007 s'élevait à 26 966 K€ comprenant 18 250 K€ d'inscriptions nouvelles et un report de 8 716 K€.

L'emprunt réellement mobilisé s'est limité à 13 439 K€ répartis comme suit :

- Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté	2 619 K€
- Caisse des Dépôts et Consignations	1 300 K€
- Dexia Crédit Local	1 700 K€
- Groupe Crédit Agricole / Calyon	7 800 K€
- Caisse d'Allocations Familiales de Besançon	20 K€
	13 439 K€

12 000 K€ font l'objet d'un report sur l'exercice 2008 et 1 527 K€ sont annulés pour tenir compte des dépenses d'investissement non reportées.

□ Les dépenses réelles du compte 16

Elles se sont élevées à 13 783 K€ en 2007 et comprennent le remboursement en capital de la dette, hors mouvements de gestion active de la dette, montant inférieur à celui de l'exercice précédent (14 486 K€).

Fin 2007, l'encours de dette du budget principal s'établit à 103 716 K€ au lieu de 104 060 K€ fin 2006, recul qui s'explique par le différentiel entre la dette en capital remboursée en 2007 (13 783 K€) et l'emprunt nouveau mobilisé la même année 13 439 K€).

En terme de taux, les 13 439 K€ d'emprunts nouveaux mobilisés en 2007 se répartissent comme suit :

- * 7 800 K€ de crédit souplesse (revolving), sur une durée de 15 ans, avec choix entre Tag, Tam, Euribor + 0,07
- * 418 K€, sur une durée de 10 ans au taux fixe de 4,44 %
- * 2 201 K€, sur une durée de 10 ans au taux fixe de 3,88 %
- * 1 700 K€, au titre de l'ORU Clairs-Soleils auprès de Dexia Crédit Local/ BEI, sur une durée de 20 ans et indexé en Euribor 1 an + 0 %
- * 1 300 K€ de prêt renouvellement urbain Planoise auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sur une durée de 15 ans et sur taux indexé sur le livret A
- * 20 K€, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon sur une durée de 10 ans, sans intérêts.

Le principal objectif recherché a été une nouvelle fois d'augmenter l'encours du CLTR pour conserver notre capacité à résorber les éventuels excédents de trésorerie au cours des prochaines années.

La durée résiduelle moyenne des emprunts du budget principal reste stable à 10 ans 2 mois au 31 décembre 2007, et le taux moyen pondéré 2007 est en baisse à 3,65 % au lieu de 3,86 % en 2006. Le volume d'intérêts payé par la Ville en 2007 (hors compte 66112 ICNE) est également en baisse par rapport à 2006 (2 810 K€ en 2007 contre 3 200 K€ en 2006).

* Les autres charges financières

Il s'agit des frais d'utilisation de la ligne de trésorerie (10 K€).

1.4. La gestion des ressources humaines

A. Les effectifs

Les effectifs du personnel permanent à temps complet et à temps non complet de la Ville (donc y compris les budgets annexes) sont passés de 2 154 agents (2 050 ETC) au 31 décembre 2006 à 2 193 agents (2 092 ETC) au 31 décembre 2007.

Cette augmentation résulte essentiellement :

- ➤ de reports de recrutement de l'année 2006 en 2007,
- ➢ des besoins de tuilage pour certains emplois, entre agents recrutés et agents sortants afin d'assurer la continuité des services,

- > du maintien de la rémunération des agents partant en retraite afin de rétribuer les périodes de congés accumulées dans les CET.
- > de créations de postes, notamment :
 - * pour l'ouverture de la Maison de Quartier de Planoise et pour Battant,
 - * des postes «partagés» avec la CAGB (documentation, TIC, financements européens, ...),
 - * mission intégration,
 - * vétérinaire au parc zoologique.

Il importe néanmoins de relativiser cet écart car au 30 avril 2008 l'effectif s'établissait à 2 163 agents (2 058 ETC), conforme à une politique d'effectifs constants.

B. La Masse salariale

Dépenses

Les prévisions budgétaires 2007 s'établissaient à :

- dépenses globales : 76 843 174 €
- pour les seuls salaires et charges : 75 482 505 €, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2006.

Il est rappelé que le budget 2006 avait dégagé un excédent de 1,6 M€ dû notamment au report en 2007, avec effet rétroactif en 2006, de deux dispositifs importants et coûteux, à savoir :

- ➤ une réforme complète de la NBI (coût supporté par le budget 2007 : 166 000 €)
- > une réforme complète de la catégorie C (coût supporté par le budget 2007 : 234 000 €).

Le budget 2007 a dû, en outre, prendre notamment en charge en dehors des charges habituelles (GVT, \dots) :

- une augmentation des traitements de 0,8 % au 1er février 2007,
- l'attribution d'un point d'indice au 1er novembre 2006,
- la suppression de l'effet en cloche des primes,
- le relèvement de la cotisation FNAL de 0,2 %,
- pour partie l'indemnité pour congés non pris (25 000 €).

L'ensemble de ces mesures a nécessité des crédits supplémentaires d'environ 276 000 €, portant ainsi le budget Ressources Humaines 2007 à 77 119 000 €.

Recettes

L'objectif des recettes était de 530 200 €. Il a été très largement atteint. Les recettes s'élèvent en effet à 990 835 €, montant proche des recettes 2006 (988 000 €).

Le remboursement des rémunérations d'agents mis à disposition, de personnes en contrat aidé par l'Etat a été plus important que prévu en raison d'une meilleure régularité de versement de ces participations.

Heures supplémentaires

Le coût des heures supplémentaires (payées) est passé de 531,7 K€ en 2006 à 552,9 K€ en 2007, soit une augmentation de 4 %.

Personnel temporaire

Les crédits de personnel temporaire gérés par la Direction des Ressources Humaines, hors charges, sont passés de 2 962 K€ en 2006 à 3 091 K€ en 2007, soit une augmentation de 4,3 %.

2) Les budgets annexes

L'analyse des budgets annexes reprend les concepts définis dans le Guide des Finances des Communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) : les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutés aux dépenses d'investissement.

Les opérations des budgets Eau, Assainissement, Forêts, Zones d'activités des Champs Montants et rue Thomas Edison sont comptabilisées pour leur montant HT.

2.1. Budget Eau

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 8,7 %, de 9 375 K€ en 2006 à 10 187 K€ en 2007. Cette augmentation provient pour l'essentiel de l'évolution du poste des redevances encaissées et reversées à l'Agence de l'Eau (3175 K€ contre 2 635 K€ en 2006). Le produit des ventes d'eau aux abonnés ordinaires est en augmentation de 126 K€ (5 925 K€ contre 5 799 K€ en 2006).

Pour la cinquième année consécutive, le prix du mètre cube pour la part eau a été maintenu à 0,86 € HT. Celui de la redevance assainissement, inchangé depuis 1997, est resté fixé à 0,91 € HT.

La hausse de 3% du prix TTC du m3 facturé à l'usager, de 2,32 à 2,39 €, est entièrement imputable aux taxes qui ont augmenté de 13 %, de 0,55 à 0,62 €.

Les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 10 803 K€ dont 4 379 K€ en investissement et 6 424 K€ en fonctionnement.

Les principales opérations d'investissement ont mobilisé 3 024 K€ contre 3 924 K€ en 2006 et ont porté essentiellement sur :

- ➤ la poursuite des tranches annuelles pour 1 882 K€ qui ont permis la pose de 5 840 mètres de canalisations neuves, dont 2 971 mètres d'extension de réseau et 2 869 mètres de canalisations renouvelées, la rénovation de 475 branchements avec suppression du plomb et la création de 173 branchements nouveaux ;
- ➤ les travaux de construction d'une deuxième cuve au réservoir de Griffon ont nécessité 680 K€;
- ➤ le rachat des réseaux réalisés dans le cadre de l'aménagement des ZAC Val des Grands Bas et Hauts du Chazal a mobilisé 232 K€;
- ➤ la suppression de l'aqueduc de la Malate a demandé 76 K€;
- ► l'adduction d'eau dans le secteur de Novillars a mobilisé 71 K€.

Le montant de l'annuité d'emprunt poursuit sa baisse, de 477 K€ à 445 K€.

En excluant les redevances reversées à l'Agence de l'Eau, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie affichent une augmentation de 722 K€, soit + 23,5 %, de 3 072 K€ à 3 794 K€.

Sans retraitement du montant des travaux en régie, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est nettement moins marquée (+ 209 K€) et se retrouve pour l'essentiel sur les dépenses de personnel (2 595 K€ contre 2 432 K€ en 2006). La contribution aux charges supportées par le budget principal représente 680 K€.

Les résultats de clôture 2007 sont les suivants :

Section d'investissement

- solde des réalisations 2007	1 218 K€
- ajustement suite modification de l'instruction M4 (comptabilisation des ICNE)	- 12 K€
- résultat d'investissement de l'exercice 2007	1 206 K€
- résultat des restes à réaliser 2007	- 2 304 K€
	- 1 098 K€

Le programme d'équipement de 2007 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 098 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation

 résultat d'exploitation 2006 déduction faite de la part affectée à l'investissement (2 170 K€ - 2 128 K€) 	42 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2007	2 130 K€
excédent de clôture 2007	2 172 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2007 (1 098 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2008 s'élève à 1 074 K€.

2.2. Budget Assainissement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice se sont élevées à 8 273 K€ contre 7 886 K€ en 2006, si l'on exclut la prime d'épuration dont le rythme d'encaissement est très fluctuant.

Le produit de la redevance d'assainissement perçue auprès des usagers ordinaires s'est établi à 5 956 K€ contre 5 816 K€ en 2006, en hausse de 2,4 %.

Les dépenses réelles totales de l'exercice ont atteint 11 782 K€ dont 6 862 K€ en investissement et 4 920 K€ en fonctionnement.

183 K€ ont été consacrés aux acquisitions de matériel, mobilier et véhicules.

Les dépenses d'équipement sur les réseaux et à la station d'épuration se sont élevées à 4 591 K€ et ont notamment permis les réalisations suivantes :

- > l'extension du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement des ZAC des Hauts
 du Chazal, du Val des Grands Bas et du Parc Scientifique et Industriel a nécessité 1 473 K€;
- ➤ le programme de dépollution par temps de pluie a mobilisé 1 904 K€;
- > l'opération de suppression des rejets directs des eaux usées en rivière dans le secteur des Prés de Vaux a nécessité 405 K€.

Les crédits d'investissement reportés sont inscrits à hauteur de 4 818 K€ en dépenses et 438 K€ en recettes.

Le financement des dépenses d'investissement est notamment assuré par une affectation des résultats antérieurs de 5 732 K€, par l'encaissement de 1 362 K€ de subventions et de 107 K€ d'emprunt.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 1 681 K€ (1 978 K€ en 2006).

En excluant le versement exceptionnel du solde de la redevance pollution à l'agence de l'Eau (565 K€), les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie affichent une augmentation de 752 K€, soit + 20,9 %, de 3 603 K€ à 4 355 K€.

Sans retraitement du montant des travaux en régie, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est nettement moins marquée (+ 322 K€) et se retrouve pour l'essentiel sur le poste des dépenses d'exploitation (2 703 K€ contre 2 425 K€ en 2006). Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 852 K€.

Les résultats de clôture 2007 sont les suivants :

Section d'investissement

- solde des réalisations 2007	3 786 K€
- ajustement suite modification de l'instruction M4 (comptabilisation des ICNE)	- 49 K€
- résultat d'investissement de l'exercice 2007	3 737 K€
- résultat des restes à réaliser 2007	- 4 380 K€
	- 643 K€

Le programme d'équipement de 2007 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 643 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2007 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation

- résultat d'exploitation 2006 3 déduction faite de la part affectée à l'investissement		
(4 335 K€ - 827 K€) - résultat d'exploitation de l'exercice 2007	005	V.C

résultat d'exploitation de l'exercice 2007
 995 K€
 excédent de clôture 2007
 4 503 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2007 (643 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2008 s'élève à 3 860 K€.

2.3. Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre ont augmenté de 49 K€ (485 K€ au lieu de 436 K€). Cette augmentation s'explique par une nette progression du poste des frais de personnel (+63 K€), compensée en partie par une baisse du poste sous-traitance à caractère médical (-16 K€).

Le forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie encaissé en 2007 s'élève à 475 K€.

En section d'exploitation, toutes opérations de l'exercice confondues, les dépenses s'élèvent à 503 K€ et les recettes à 476 K€ soit un résultat négatif de 27 K€, couvert par une reprise sur le compte de réserve de compensation dont le montant s'établit à 99 K€.

Les résultats de clôture 2007 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

- résultat des réalisations 2007	125,2 K€
- résultat des restes à réaliser 2007	- 33,6 K€
	91,6 K€

Section d'exploitation

	72 K€
- réserve de compensation	99 K€
- résultat de l'exercice	- 27 K€

2.4. Budget Forêts

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville.

Principale recette propre, le produit de la vente de bois a subi une baisse importante (63 K€ au lieu de 137 K€ en 2006) ce qui constitue le principal motif de l'augmentation sensible de la participation versée par le budget principal, de 331 K€ en 2006 à 412 K€.

185 K€ de dépenses d'équipement ont été réalisés, principalement à Chailluz.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables (304 K€ contre 303 K€ en 2006) grâce notamment à une nouvelle baisse des frais de personnel (224 K€ contre 230 en 2006).

Les résultats de clôture 2007 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

Réalisations 2007

résultat des réalisations 2007
 résultat des restes à réaliser
 70 K€
 55 K€

La section d'équipement fait apparaître un excédent de 55 K€ qui pourra être affecté à de nouvelles dépenses d'investissement sur l'exercice 2008.

Section de fonctionnement

- résultat d'exploitation 2006 0 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2007 0 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2007 0 K€

2.5. Budget Zone d'Activités des Champs Montants

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

Aucune dépense ni aucune vente de terrain n'a été réalisée en 2007.

Les résultats de clôture 2007 sont les suivants :

Section d'investissement

résultat d'investissement du budget 2006
 résultat des réalisations 2007
 0 K€
 résultat des restes à réaliser
 + 18 K€
 - 24 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses d'aménagement de la zone et celle des recettes de ventes de terrains.

Ainsi le programme d'équipement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 24 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement

résultat de fonctionnement du budget 2006
 résultat des réalisations 2007
 0 K€
 résultat des restes à réaliser
 24 K€

2.6. Budget Zone d'Activités Thomas Edison

Cet autre lotissement, également géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2007, aucune dépense ni aucune recette n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2007 sont donc identiques à ceux de 2006 :

Section d'investissement

- résultat des réalisations 2007

- 225 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains).

Le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 225 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement

- résultat des réalisations 2007	4 K€
- résultat des restes à réaliser	225 K€
	 229 K€

2.7. Budget Chauffage Urbain

Créé le 1^{er} janvier 2005 et soumis à l'instruction budgétaire et comptable M 4 relative aux services publics industriels et commerciaux, ce budget annexe concerne la gestion du réseau de chaleur, confiée à un délégataire de service dans le cadre d'un contrat d'affermage.

La gestion du réseau étant confiée à un délégataire, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La très grande majorité des réalisations est donc consacrée aux dépenses réelles d'équipement qui se sont élevées à 2 118 K€ en 2007, avec notamment :

➤ 1 585 K€ pour la poursuite de la construction de la chaufferie bois, son adaptation et sa mise en conformité ;

> 517 K€ pour l'extension du réseau de chaleur de la ZAC des Hauts du Chazal et l'alimentation du CHU.

Les recettes réelles d'investissement ont atteint 3 170 K€ dont 1 545 K€ d'emprunt, 1 272 K€ de subventions et 346 K€ de récupération de TVA immobilière.

Les dépenses de fonctionnement se sont limitées à 265 K€ et sont financées par une partie de la redevance versée par le fermier (728 K€).

Les résultats de clôture 2007 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

- solde des réalisations 2007	439 K€
 ajustement suite modification de l'instruction M4 (comptabilisation des ICNE) 	- 45 K€
- résultat d'investissement de l'exercice 2007	394 K€
- résultat des restes à réaliser 2007	- 622 K€
	- 228 K€

Le programme d'équipement 2007 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 228 K€ qui sera couvert par une partie de l'excédent d'exploitation 2007, conformément à l'instruction comptable M 4.

Section d'exploitation

 résultat d'exploitation 2006 déduction faite de la part affectée à l'investissement (996 K€ - 691 K€) 	305 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2007	272 K€
- excédent de clôture 2007	577 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'équipement 2007 (228 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2008 s'élève à 349 K€.

Les balances du compte administratif

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- * les prévisions,
- * les réalisations,
- * les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- * les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation pour le budget principal et pour les budgets annexes apparaît dans le tableau suivant :

		Réalis	ations	
	Prévisions	Totales	Dont rattachements	Restes à réaliser
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement				
Dépenses	126 831 877,64	106 822 488,88	0,00	22 060 594,00
Recettes	129 029 099,64	88 689 460,26	0,00	19 737 554,00
Fonctionnement				
Dépenses	166 622 444,00	146 222 416,83	2 696 714,64	0,00
Recettes	168 819 836,92	175 182 235,77	887 632,84	0,00
BUDGETS ANNEXES				
Investissement				
Dépenses	28 482 030,85	16 133 462,42	0,00	9 445 757,00
Recettes	28 446 594,36	21 560 868,91	0,00	2 053 005,35
Fonctionnement				
Dépenses	22 624 613,53	19 181 050,09	904 941,41	44 339,00
Recettes	26 366 623,87	26 535 201,20	7 000,00	266 733,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

^{*} les mouvements budgétaires,

^{*} les mouvements réels,

^{*} les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	-18 133 028,62	28 959 818,94	10 826 790,32
EAU	1 217 976,65	2 171 834,20	3 389 810,85
ASSAINISSEMENT	3 786 278,99	4 503 058,17	8 289 337,16
SSADPA	125 232,79	72 539,96	197 772,75
FORETS	125 379,15	0,00	125 379,15
ZA CHAMPS MONTANTS	-41 749,80	26 093,95	-15 655,85
ZA THOMAS EDISON	-224 754,98	3 957,80	-220 797,18
CHAUFFAGE URBAIN	439 043,69	576 667,03	1 015 710,72
TOTAUX	- 12 705 622,13	36 313 970,05	23 608 347,92

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors réaménagement de la dette (33 277 129,67 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (25 391 262,52 €).

Résultats tous budgets confondus

	2006	2007	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	75 511 389,79	81 376 978,35	+ 5 865 588,56	+ 7,8
Dépenses de fonctionnement	143 599 414,55	148 314 047,68	+ 4 714 633,13	+ 3,3
Totaux dépenses	219 110 804,34	229 691 026,03	+ 10 580 221,69	+ 4,8
Recettes d'investissement	59 595 814,48	59 465 645,82	- 130 168,66	- 0,2
Recettes de fonctionnement	188 695 152,74	193 833 728,13	+ 5 138 575,39	+ 2,7
Totaux recettes	248 290 967,22	253 299 373,95	+ 5 008 406,73	+ 2,0

Pour conclure, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2007 et de prendre acte de la reprise au budget 2008 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
16 01 165 10042	Dépôts et cautionnements reçus		101,00 16	3 01 165 10042
20 824 202 3604 30100	Frais études élaboration modifications documents urbanisme	PLU (Plan Local d'Urbanisme)	37 209,00 20	20 824 202 3604 30100
20 020 2031 501 30900	Frais d'études	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	1 822,00 20	1 822,00 20 020 2031 501 30900
20 23 2031 6008 34000	Frais d'études	Jardin Botanique	50 000,00 20	50 000,00 20 23 2031 6008 34000
20 313 2031 6039 33000	Frais d'études	Opéra-Théâtre - Réhabilitation plateau technique	32 000,00 20	313 2031 6039 33000
20 314 2031 4815 33000	Frais d'études	Salles des musiques actuelles et contemporaines	55 336,00 20	55 336,00 20 314 2031 4815 33000
20 422 2031 6030 33000	Frais d'études	Restructuration MJC et Point Public Palente	3 053,00 20	3 053,00 20 422 2031 6030 33000
20 822 2031 6031 35000	Frais d'études	Lutte contre les inondations	1 792,00 20	20 822 2031 6031 35000
20 822 2031 98806 35000	Frais d'études	Plan de déplacement urbain	48 749,00 20	20 822 2031 98806 35000
20 824 2031 3603 30100	Frais d'études	Gare Viotte	22 863,00 20	22 863,00 20 824 2031 3603 30100
20 824 2031 3605 30100	Frais d'études	PRU Planoise	8 038,00 20	8 038,00 20 824 2031 3605 30100
20 824 2031 4805 30100	Frais d'études	Site Saint-Jacques	75 000,000 20	75 000,00 20 824 2031 4805 30100
20 824 2031 4806 30100	Frais d'études	Site Vauban	46 232,00 20	46 232,00 20 824 2031 4806 30100
20 824 2031 4821 30100	Frais d'études	6 rue de la Madeleine	44 234,00 20	44 234,00 20 824 2031 4821 30100
20 824 2031 5009 30100	Frais d'études	Aménagement urbain en centre ancien	40 413,00 20	20 824 2031 5009 30100
20 824 2031 501130100	Frais d'études	Secteur des Planches	23 063,00 20	20 824 2031 5011 30100
20 824 2031 6016 30100	Frais d'études	Port Fluvial	87 599,00 20	87 599,00 20 824 2031 6016 30100
20 824 2031 612 30100	Frais d'études	Aménagement quartier des Vaîtes	215 942,00 20	215 942,00 20 824 2031 612 30100
20 824 2031 95010 30100	Frais d'études	Aménagement secteur Prés de Vaux et Port Fluvial	108 896,00 20 824 2031	824 2031 95010 30100
20 824 2031 95023 30100	Frais d'études	Secteur sauvegardé - Centre ancien	38 312,00 20	38 312,00 20 824 2031 95023 30100

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
204 23 20411 4807 00400	Subvention équipement Etat	Cité Universitaire Canot	1 000 000,00	204 23 20411 4807 00400
204 824 20417 3606 30100	Subvention équip.t autres établis. publics locaus	PRU Clairs-Soleils	279 500,00	279 500,00 204 824 20417 3606 30100
204 422 2042 509 47041	Subvention équipement personnes droit privé	Domaine de la culture	1 000,000	204 422 2042 509 47041
204 422 2042 7008 47041	Subvention équipement personnes droit privé	Contrat Enfance Jeunesse	24 950,00	24 950,00 204 422 2042 7008 47041
204 422 2042 7022 47030	Subvention équipement personnes droit privé	ASEP Studio et pôle musique	26 000,000	26 000,00 204 422 2042 7022 47030
204 422 2042 7032 47030	Subvention équipement personnes droit privé	Association «Centre de Loisirs Les Barboux»	16 000,00	16 000,00 204 422 2042 7032 47030
204 72 2042 5030 30100	Subvention équipement personnes droit privé	Aide foncière aux opérateurs	23 418,00	23 418,00 204 72 2042 5030 30100
204 811 2042 3619 36100	Subvention équipement personnes droit privé	Agenda 21	5 374,00	374,00 204 811 2042 3619 36100
204 824 2042 3603 30100	Subvention équipement personnes droit privé	Gare Viotte	121 536,00	121 536,00 204 824 2042 3603 30100
204 824 2042 3606 30100	Subvention équipement personnes droit privé	PRU Clairs-Soleils	2 305,00	305,00 204 824 2042 3606 30100
204 824 2042 78005 30300	Subvention équipement personnes droit privé	ZAC de Planoise	4 990,00	4 990,00 204 824 2042 78005 30300
204 824 2042 82017 30100	Subvention équipement personnes droit privé	Ravalement de façades	36 403,00	36 403,00 204 824 2042 82017 30100
204 824 2042 88016 30100	Subvention équipement personnes droit privé	Aménagement zone d'activités La Fayette	35 016,00	35 016,00 204 824 2042 88016 30100
204 824 2042 95024 30100	Subvention équipement personnes droit privé	Réaménagement du secteur Marché (PPU Chorus)	8 563,00	563,00 204 824 2042 95024 30100
204 824 2042 99007 30100	Subvention équipement personnes droit privé	ZAC llot Pasteur	70 780,00	70 780,00 204 824 2042 99007 30100
204 90 2042 92039 30100	Subvention équipement personnes droit privé	ZAC Louise Michel	15 262,00	15 262,00 204 90 2042 92036 30100
204 93 2042 3613 30900	Subvention équipement personnes droit privé	Energies renouvelables	70 000,00 204 93	204 93 2042 3613 30900
20 020 205 3601 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Centre d'appel citoyen	35 000,000	20 020 205 3601 10100
20 020 205 5015 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Gestion de projets	9 129,00	9 129,00 20 020 205 5015 10100
20 020 205 5016 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Refonte Intranet	210 000,00	210 000,00 20 020 205 505 10100
20 020 205 505 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Domaine de l'informatique	261 900,00	261 900,00 20 020 205 505 10100
20 020 205 6011 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Refonte des applicatifs Education/crèches	207 046,00	207 046,00 20 020 205 6011 10100

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
20 020 205 6013 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Numérisation collect. des bibliothèques et musées	52 000,000 2	20 020 205 6013 10100
20 020 205 89019 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Bureautique	22 775,00 2	22 775,00 20 020 205 89019 10100
10 212 205 2618 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Cartable numérique	18 000,000 2	18 000,00 20 212 205 2618 10100
20 212 205 98016 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits sim.	Informatisation des écoles	10 000,000 2	10 000,00 20 212 205 98016 10100
21 824 2111 4814 30100	Terrains nus	Politique foncière	50 000,000 2	21 824 2111 4814 30100
21 824 2111 501 30100	Terrains nus	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	38 478,00 2	21 824 2111 501 30100
21 824 2111 78005 30100	Terrains nus	ZAC de Planoise	158 000,000 2	158 000,00 21 824 2111 78005 30100
21 824 2111 88016 30100	Terrains nus	Aménagement zone d'activités La Fayette	150 732,00 2	150 732,00 21 824 2111 8816 30100
21 824 2112 501 30100	Terrains de voirie	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	21 213,00 2	21 824 2112 501 30100
21 824 2115 4814 30100	Terrains bâtis	Politique foncière	307 826,00 21 824	1 824 2115 4814 30100
21 824 2115 501 30100	Terrains bâtis	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	12 984,00 2	21 824 2115 501 30100
21 824 2115 612 30100	Terrains bâtis	Aménagement quartier des Vaîtes	40 000,00 21 824	1 824 2115 612 30100
21 312 2138 6032-C 30100	Autres constructions	Réaménag. Hôtel de Ville-Salle arts contemp. 8 rue Pasteur	143 304,00	21 312 2138 6032-C 30100
21 824 2138 4814 30100	Autres constructions	Politique foncière	94 000,000 2	94 000,00 21 824 2138 481430100
21 020 21538 5042 10100	Autres réseaux	Citadelle - Travaux administration et salles	8 000,000 2	8 000,00 21 020 21538 5042 10100
21 020 21538 89019 10100	Autres réseaux	Bureautique	30 900,000 2	21 020 21538 89019 10100
21 813 21578 508 35000	Autre matériel et outillage de voirie	Domaine de la voirie	1 546,00 2	1 546,00 21 813 27578 508 35000
21 822 21578 508 35000	Autre matériel et outillage de voirie	Domaine de la voieir	111 020,00 2	21 822 21578 508 35000
21 020 2158 2612 30900	Autres installations, matériel, outillage techniques	Maîtrise de l'énergie	193,00	193,00 21 020 2158 2612 30900
21 020 2158 511 32000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine du Parc Automobile et matériels divers	33 944,00 2	33 944,00 21 020 2158 511 32000
21 020 2158 511 33000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine du Parc Automobile et matériels divers	10 307,00	10 307,00 21 020 2158 511 33000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Po	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
21 211 2158 502 34000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine de l'enseignement	405,00 21 3	211 2158 502 34000
21 823 2158 507 34000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine de l'environnement et des espaces verts	3 854,00 21	21 823 2158 507 34000
21 312 2161 2610 41090	Oeuvres et objets d'art	Fonds d'embellissement urbain	223 497,00 21 3	223 497,00 21 312 2161 2610 41090
21 322 2161 509 52000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	30 210,00 21 3	30 210,00 21 322 2161 509 53000
21 322 2161 509 53000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	2 519,00 21 3	21 322 2161 509 53000
21 322 2161 509 54000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	5 296,00 21	21 322 2161 509 54000
21 020 2182 511 32000	Autres immob. corporelles - Matériel transport	Domaine du parc automobile et matériels divers	927 461,00 21 (927 461,00 21 020 2182 511 32000
21 020 2183 2603 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	Démocratisation TIC EPN	6 393,00 21 (21 020 2183 2603 10100
21 020 2183 2605 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	PRU Planoise	21 482,00 21 (21 482,00 21 020 2183 2605 10100
21 020 2183 2019 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	Radio-téléphones	100 000,00 21 (100 000,00 21 020 2183 2019 10100
21 020 2183 6011 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	Refonte des applicatifs Education/crèches	77 000,00 21 (77 000,00 21 020 2183 6011 10100
21 020 2183 7035 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	Carte de vie quotidienne	80 000,000 21 (80 000,00 21 020 2183 7035 10100
21 020 2183 89019 10100	Autres immob.corpor Mat. bureau et matériel inform.	Bureautique	96 422,00 21 (96 422,00 21 020 2183 89019 10100
21 020 2184 510 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'administration	16 808,00 21 (16 808,00 21 020 2184 510 33000
21 211 2184 502 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'enseignement	12 191,00 21	211 2184 502 33000
21 212 2184 502 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'enseignement	669,00 21 3	212 2184 502 33000
21 321 2184 2605 45000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	PRU Planoise	7 106,00 21 3	321 2184 2605 45000
21 321 2184 509 45000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	5 029,00 21 3	5 029,00 21 321 2184 509 45000
21 321 2184 89032 45000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Ouvrages	8 000,000 21 3	21 321 2184 89032 45000
21 322 2184 509 52000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	3 867,00 21 3	867,00 21 322 2184 509 52000
21 322 2184 509 53000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	4 771,00 21 3	4 771,00 21 322 2184 509 53000
21 322 2184 509 54000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	1 240,00 21 3	1 240,00 21 322 2184 5098 54000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
21 322 2184 509 54020	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	1 997,00	21 322 2184 509 54020
21 322 2184 509 54030	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	2 000,000	2 000,00 21 322 2184 509 54030
21 322 2184 99016 54000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Citadelle - Redevance SEM	4 642,00	4 642,00 21 322 2184 99016 54000
21 64 2184 504 44000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'action sociale	719,00	719,00 21 64 2184 504 44000
21 020 2188 3613 30900	Autres immobilisations corporelles	Energies renouvelables	270,00	270,00 21 020 2188 3613 30900
21 020 2188 511 32000	Autres immobilisations corporelles	Domaine du parc automobile et matériels divers	194 304,00	194 304,00 21 020 2188 511 32000
21 023 2188 515 00300	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la communication	1 882,00	882,00 21 023 2188 515 00300
21 025 2188 509 47047	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	7 089,00	21 025 2188 509 47047
21 026 2188 507 34000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'environnement et des espaces verts	675,00	21 026 2188 507 34000
21 211 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	504,00	504,00 21 211 2188 502 21100
21 211 2188 502 34000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	4 650,00	4 650,00 21 211 2188 502 34000
21 212 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	2 756,00	2 756,00 21 212 2188 502 21100
21 212 2188 502 34000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	736,00	736,00 21 212 2188 502 34000
21 213 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	2 630,00	630,00 21 213 2188 502 21100
21 23 2188 509 49000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	3 624,00	21 23 2188 509 49000
21 251 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	33 000,000	21 251 2188 502 21100
21 314 2188 509 47048	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	21 002,00	21 314 2188 509 47048
21 40 2188 509 20300	Autres immobilisations corporelles	Domaine des sports	201,00	201,00 21 40 2188 506 20300
21 411 2188 2618 20300	Autres immobilisations corporelles	Palais des Sports - Poursuite restructuration	498,00	21 411 2188 3618 20300
21 422 2188 2605 47030	Autres immobilisations corporelles	PRU Planoise	4 887,00	4 887,00 21 422 2188 3605 47030
21 422 2188 5006 47047	Autres immobilisations corporelles	Salle de quartier Montboucons	12 000,000	12 000,00 21 422 2188 5006 47047
21 422 2188 5008 47047	Autres immobilisations corporelles	Salle de quartier Montrapon	3 620,00	620,00 21 422 2188 5008 47047

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2007)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Po	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
21 422 2188 509 47030	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	34 841,00 21 4	422 2188 509 47030
21 510 2188 518 50000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la santé	68 520,00 21 8	510 2188 518 50000
21 64 2188 504 44000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'action sociale	29 167,00 21 6	64 2188 504 44000
21 822 2188 4831 35000	Autres immobilisations corporelles	Parkings Beaux-Arts/Cusenier	2 322,00 21 8	21 822 2188 4831 35000
21 823 2188 507 34000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'environnement et des espaces verts	19 568,00 21 8	21 824 2188 507 34000
21 824 2188 3605 33000	Autres immobilisations corporelles	PRU Planoise	34 395,00 21 8	21 834 2188 3605 33000
21 832 2188 507 50000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'environnement et des espaces verts	137,00 21 8	21 832 2188 507 50000
23 026 2312 507 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'environnement et des espaces verts	2 989,00 23 (989,00 23 026 2312 507 34000
23 211 2312 502 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'enseignement	51 480,00 23 2	211 2312 502 34000
23 211 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	48 647,00 23 2	211 2312 96013 34000
23 212 2312 502 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'enseignement	19 997,00 23 2	23 212 2312 502 34000
23 412 2312 506 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine des sports	143 342,00 23 4	412 2312 506 34000
23 63 2312 504 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'action sociale	3 427,00 23 63 3	53 2312 504 34000
23 64 2312 504 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'action sociale	6 000,000 23 64	54 2312 504 34000
23 64 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	17 173,00 23 64	54 2312 96013 34000
23 823 2312 3614 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parcs et jardins centre-ville	223 920,00 23 8	223 920,00 23 823 2312 3614 34000
23 823 2312 3615 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parcs et jardins centre-ville	282 551,00 23 8	23 823 2312 3615 34000
23 823 2312 3616 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Aménagement versant collines	86 041,00 23 823	823 2312 3616 34000
23 823 2312 5038 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parc Urbain ORU Planoise	765 367,00 23 8	823 2312 5038 34000
23 823 2312 507 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'environnement et des espaces verts	593 096,00 23 8	23 823 2312 507 34000
23 823 2312 6002 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Commémoration Vauban 2007	24 818,00 23 8	23 823 2312 6002 34000
23 823 2312 87024 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Aménagement de jardins familiaux	199 823,00 23 8	199 823,00 23 823 2312 87024 34000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 823 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	184 004,00	23 823 2312 96013 34000
23 824 2312 89038 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Actions à caractère sociale sur autres quartiers	291,00	291,00 23 824 2312 89038 34000
23 020 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maîtrise de l'énergie	56 374,00	56 374,00 23 020 2313 2612 30900
23 020 2313 501 10042	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	296 501,00	296 501,00 23 020 2313 501 10042
23 020 2313 501 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	139 911,00	139 911,00 23 020 2313 501 33000
23 020 2313 5040 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Aménagement locaux municipaux	4 182,00	4 182,00 23 020 2313 5040 30900
23 020 2313 5040 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Aménagement locaux municipaux	8 566,00	566,00 23 020 2313 5040 33000
23 020 2313 5041 30000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Mise en sécurité accès au CAM	11 420,00	11 420,00 23 020 2313 5041 30000
23 020 2313 5055 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Ol Salles Minjoz, Courbet - Resctructuration	34 257,00	257,00 23 020 2313 5055 33000
23 020 2313 510 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'administration	2 328,00	23 020 2313 510 30900
23 020 2313 6041 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Etanchéité garages lle de France	800,00	23 020 2313 6041 33000
23 020 2313 7007 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Renouvellement des moyens de production	24 377,00	24 377,00 23 020 2313 7007 30900
23 020 2313 7013 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Transferts service Voirie - Propreté	30 000,00	30 000,00 23 020 2313 7013 33000
23 020 2313 7016 32000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réorganisation CTM	70 000,00	70 000,00 23 020 2313 7016 32000
23 020 2313 76128 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Ateliers municipaux	9 044,00	9 044,00 23 020 2313 76128 30300
23 020 2313 76128 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Ateliers municipaux	38 403,00	38 403,00 23 020 2313 76128 33000
23 020 2313 89134 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Soes administratifs - Grosses réparat. et restaurat.	122 743,00	122 743,00 23 020 2313 89134 33000
23 020 2313 97025 10100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Installations téléphoniques	2 724,00	2 724,00 23 020 2313 97025 10100
23 025 2313 5039 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bains-Douches Madeleine et salles quartiers	201 456,00	23 025 2313 5039 33000
23 025 2313 6009 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maison des Syndicats Planoise	74 703,00	74 703,00 23 025 2313 6009 33000
23 025 2313 6045 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maison du Peuple	46 965,00	23 025 2313 6045 33000
23 211 2313 502 333000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	53 049,00	53 049,00 23 211 2313 502 33000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Pou	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 212 2313 502 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	234 532,00 23 2	212 2313 502 33000
23 213 2313 1762 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Groupe scolaire Jean Macé - Travaux sécurité	2 536,00 23 2	536,00 23 213 2313 1762 33000
23 213 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maîtrise de l'énergie	130 304,00 23 2	130 304,00 23 213 2313 2612 30900
23 213 2313 502 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	27 365,00 23 2	27 365,00 23 213 2313 502 30900
23 213 2313 502 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	145 903,00 23 2	145 903,00 23 213 2313 502 33000
23 213 2313 7007 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Renouvellement des moyens de production	155 246,00 23 2	213 2313 7007 30900
23 23 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	92 141,00 23 2:	92 141,00 23 23 2313 509 33000
23 251 2313 5046 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Création cuisine centrale	538 513,00 23 2	251 2313 5046 33000
23 313 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	8 538,00 23 3	538,00 23 313 2313 509 33000
23 314 2313 4815 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle des musiques actuelles et contemporaines	27 310,00 23 3	310,00 23 314 2313 4815 33000
23 321 2313 3606 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	187 998,00 23 3.	187 998,00 23 321 2313 3606 33000
23 321 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	191 032,00 23 321	321 2313 509 33000
23 321 2313 7007 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Renouvellement des moyens de production	2 315,00 23 321	321 2313 7007 30900
23 322 2313 4835 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réaménagement Musée Beaux-Arts - Façades	216 465,00 23 3.	216 465,00 23 322 2313 4835 33000
23 322 2313 4836 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Aménagement des combles Marché Beaux-Arts	10 899,00 23 33	322 2313 4836 33000
23 322 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	71 077,00 23 322	322 2313 509 33000
23 322 2313 509 54000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	22 904,00 23 33	322 2313 509 54000
23 322 2313 6033 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle expositions temporaires Musée du Temps	13 777,00 23 3.	13 777,00 23 322 2313 6033 33000
23 322 2313 7018 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Citadelle - Réhabilitat, du hangar aux manoeuvres	300 000,00 23 3.	300 000,00 23 322 2313 7018 33000
23 323 2313 4819 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réserves Musée du Temps	24 351,00 23 33	351,00 23 323 2313 7018 33000
23 323 2313 5068 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réserves communes des musées	337 366,00 23 3;	337 366,00 23 323 2313 5068 33000
23 324 2313 5042 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Citadelle - Travaux administration et salles	618 874 23 3.	618 874 23 324 2313 5042 33000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 324 2313 5047 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Tour de la Pelote	1 827,00 23 324 2313 5047 33000
23 324 2313 5056 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Citadelle - Entretien monuments historiques	317 756,00 23 324 2313 5056 33000
23 324 2313 6044 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Mise en valeur et conservation patrimoine Vauban	282 776,00 23 324 2313 6044 33000
23 324 2313 6044-B 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Vauban - Citadelle Front St-Etienne Redan 159	32 300,00 23 324 2313 6044-B 33000
23 324 2313 6044-C 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Vauban - Citadelle Front St-Etienne Demi Lune 59	51 700,00 23 324 2313 6044-C 33000
23 324 2313 80202 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Travaux Eglise Sainte-Madeleine	29 741,00 23 324 2313 82020 33000
23 324 2313 82020-A 33000	23 324 2313 82020-A 33000 Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Tx Eglise Ste-Madeleine - Restaurat. façades latér.	13 983,00 23 324 2313 82020-A 33000
23 324 2313 89133 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Travaux dans les édifices cultuels	93 707,00 23 324 2313 89133 33000
23 324 2313 96025 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments classés historiques	99 698,00 23 324 2313 96025 33000
23 324 2313 96025 54000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments classés historiques	12 400,00 23 324 2313 96025 54000
23 411 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Maîtrise de l'énergie	1 961,00 23 411 2313 2612 30900
23 411 2313 3618 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Palais des Sports - Poursuite restructuration	21 370,00 23 411 2313 3618 33000
23 411 2313 509 20300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Domaine des sports	2 784,00 23 411 2313 506 20300
23 411 2313 506 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	10 100,00 23 411 2313 506 30900
23 411 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	77 305,00 23 411 2313 506 33000
23 412 2313 506 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Constructions Domaine des sports	1 351,00 23 412 2313 506 33000
23 412 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	32 141,00 23 412 2313 506 33000
23 412 2313 5064 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Reconst. et aménag, abords	4 827,00 23 412 2313 5064 30300
23 412 2313 5064 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Reconst. et aménag, abords	21 868,00 23 412 2313 5064 33000
23 412 2313 5064-A 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Tribune Honneur Ouest	116 033,00 23 412 2313 5064-A 33000
23 413 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Maîtrise de l'énergie	69 988,00 23 413 2313 2612 30900
23 413 2313 506 20300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	- Constructions Domaine des sports	5 072,00 23 413 2313 506 20300

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 413 2313 506 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	7 780,00 23 413 2313 506 30900
23 413 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	13 295,00 23 413 2313 506 33000
23 414 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	2 937,00 23 414 2313 506 33000
23 422 2313 3606 30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	20 176,00 23 422 2313 3606 30100
23 422 2313 3606 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	279 681,00 23 422 2313 3606 33000
23 422 2313 5006 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle de quartier Montboucons	43 161,00 23 422 2313 5006 33000
23 422 2313 5008 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle de quartier Montrapon	17 866,00 23 422 2313 5008 33000
23 422 2313 5043 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Local rue Violet - Remise aux normes de sécurité	53 394,00 23 422 2313 5043 33000
23 422 2313 5044 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Centre International de Séjour	138 281,00 23 422 2313 5044 33000
23 422 2313 509 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	1 960,00 23 422 2313 509 30900
23 422 2313 6030 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Restructuration MJC et Point Public Palente	78 063,00 23 422 2313 6030 33000
23 422 2313 623 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maison de Quartier de Velotte	37 769,00 23 422 2313 623 33000
23 422 2313 90006 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments vie associative et quartiers	323 551,00 23 422 2313 90006 33000
23 422 2313 90007 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments animation socio-culturelle	149 137,00 23 422 2313 90007 33000
23 510 2313 518 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la santé	25 717,00 23 510 2313 518 33000
23 523 2313 3622 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Abri nuit - Accueil jour	4 308,00 23 523 2313 3622 33000
23 523 2313 504 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	13 053,00 23 423 2313 504 33000
23 64 2313 5021 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Crèche Bersot -Ascenseur- Aménagement locaux	40 755,00 23 64 2313 5021 33000
23 64 2313 504 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	14 213,00 23 64 2313 504 30900
23 64 2313 504 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	150 796,00 23 64 2313 504 33000
23 813 2313 508 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la voirie	56 000,00 23 813 2313 508 35000
23 821 2313 7017 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réparation pont de Gaulle	59 237,00 23 821 2313 7017 35000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 822 2313 6029 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Sécurité parking Cassin	349 250,00 23	23 822 2313 6029 35000
23 822 2313 6031 10900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Lutte contre les inondations	80 000,00 23 822	23 822 2313 6031 10900
23 824 2313 3605 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise	477 646,00 23 824	23 824 2313 3605 30300
23 824 2313 3605 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise	361 647,00 23 824	23 824 2313 3605 33000
23 824 2313 3605-A 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Axe Ile de France/Cassin	6 837,00 2	837,00 23 824 2313 3605-A 30300
23 824 2313 3606 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	136 334,00 23	23 824 2313 3606 30300
23 824 2313 3606-B 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils - Aménagement site PSR	276 428,00 2	276 428,00 23 824 2313 3606-B 30300
23 824 2313 4814 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Politique foncière	4 832,00 23 824	23 824 2313 4814 33000
23 824 2313 5011 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Secteur des Planches	19 465,00 23 824	23 824 2313 5011 33000
23 824 2313 6006 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Accompagn. au renouvellem. urbain - Prog. SAFC	168 814,00 23 824	23 824 2313 6006 30300
23 824 2313 7020 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Local à vélos	196 358,00 23 824	23 824 2313 7020 33000
23 824 2313 7723 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Tilleroyes - Terrain multisports	224 150,00 2	224 150,00 23 824 2313 7723 30300
23 93 2313 3613 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Energies renouvelables	325 015,00	325 015,00 23 93 2313 3613 30900
23 020 2315 5055 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	OI Salles Minjoz, Courbet - Restructuration	34 500,00 2	500,00 23 020 2315 5055 35000
23 814 2315 89040 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Extens, et modernisat, du réseau éclairage public	233 033,00 23	23 814 2315 89040 35000
23 814 2315 95002 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Plan Lumière	31 553,00 23 821	23 821 2315 508 35000
23 821 2315 508 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	et outil. techniques Domaine de la voirie	8 830,00 23 821	23 821 2315 508 35000
23 821 2315 6036 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	et outil. techniques Renouvellement des horodateurs	6 759,00 2	6 759,00 23 821 2315 6036 35000
23 822 2315 4831 35000	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Parkings Beaux-Arts / Cusenier	4 540,00 23 822	23 822 2315 4831 35000
23 822 2315 5037 30300	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques Illumination façades Place de la Révolution	Illumination façades Place de la Révolution	2 114,00	23 822 2315 5037 30300

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 822 2315 5045 35000 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Contrat Local Sécurité	56 470,00	23 822 2315 5045 35000
23 822 2315 508 35000 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Domaine de la voirie	99 937,00	937,00 23 822 2315 508 35000
23 822 2315 6031 35000 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Lutte contre les inondations	20 698,00	20 698,00 32 822 2315 6031 35000
23 822 2315 6034 35000 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Dallage Grande Rue	2 518,00	518,00 23 822 2315 6034 35000
23 822 2315 86020 35000 Immo. corpo. en cours	imo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Parking de la Mairie	2 984,00	2 984,00 23 822 2315 86020 35000
23 822 2315 92027 35000 Immo. corpo. en cours	imo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Parking Allende	6 453,00	6 453,00 23 822 2315 92027 35000
23 822 2315 95024 30300 Immo. corpo. en cours	imo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil, techniques	Réaménag. du secteur Marché (PPU Chorus)	160 942,00	160 942,00 23 822 2315 95024 30300
23 822 2315 96051 35000 Im	35000 Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Parking Saint-Paul	2 500,00	500,00 23 822 2315 96051 35000
23 822 2315 98007 30300 Immo. corpo. en cours	imo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Parking du Marché	257 321,00	257 321,00 23 822 2315 98007 30300
23 822 2315 98806 30300 Im	822 2315 98806 30300 mmo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Plan de déplacement urbain	79 569,00	569,00 23 822 2315 98806 30300
23 822 2315 98806 35000 In	23 822 2315 98806 35000 mmo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Plan de déplacement urbain	9 039,00	9 039,00 23 822 2315 98806 35000
23 824 2315 4813 30300 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Opérations d'accompagnement d'urbanisme	248 074,00	248 074,00 23 824 2315 4813 30300
23 824 2315 4816 35000 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Mise en sécurité des falaises Rivotte	5 730,00	5 730,00 23 824 2315 4816 35000
23 824 2315 5010 30300 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Espaces publics Saint-Claude	131 296,00	31 296,00 23 824 2315 5010 30300
23 824 2315 5014 30300 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Accompagnement grands équipements	10 292,00	10 292,00 23 824 2315 5014 30300
23 824 2315 6005 30300 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	SMAC - Aménagements extérieurs	6 841,00	6 841,00 23 824 2315 6005 30300
23 824 2315 7009 30300 Im	Immo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	Gare Viotte - Infrastructures desserte Nord	38 993,00	23 824 2315 7009 30300
23 824 2315 97017 30300 Immo. corpo. en cours	imo. corpo. en cours - Instal. mat. et outil. techniques	ZAC La Mouillère	96 298,00	96 298,00 23 824 2315 97017 30300
23 321 2316 89032 45000 Immo. corpo. en cours	nmo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Ouvrages	4 135,00	4 135,00 23 321 2316 89032 45000
23 322 2316 509 52000 Im	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	132 787,00	132 787,00 23 322 2316 509 52000
23 322 2316 509 53000 Im	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	66 355,00	66 355,00 23 322 2316 509 53000
23 322 2316 509 54000 Im	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	6 010,00	6 010,00 23 322 2316 509 54000

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 324 2316 509 41042	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art Domaine de la culture	Domaine de la culture	20 187,00 23 324 2316 509 53000
23 212 2318 502 35000	Autres immobilisations corporelles en cours	Domaine de l'enseignement	3 352,00 23 212 2318 502 35000
23 822 2318 508 35000	Autres immobilisations corporelles en cours	Domaine de la voirie	83 639,00 23 822 2318 508 35000
23 814 2318 89040 35000	23 814 2318 89040 35000 Avances versées sur cdes immobilisations corporelles Extens. et modernisat. du réseau éclairage public	Extens, et modernisat, du réseau éclairage public	20 665,00 23 814 238 89040 35000
26 01 261 7012 20200	Titre de participation	Opérations SAIEMB	621 467,00 26 01 261 7012 20200
			22 060 594,00

Répartition par chapitre :

101€	1 766 403 €	1 741 097 €	3 339 303 €	14 592 223 €	621 467 €	22 060 594 €
chapitre 16	chapitre 20	chapitre 204	chapitre 21	chapitre 23	chapitre 26	TOTAL

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
20 2031 3628 36100	Frais d'études	Evolution stations de Thise et Chailluz	10 701,00	10 701,00 20 2031 3628 36100
20 2031 5001 36100	Frais d'études	Schéma directeur d'AEP et modélisat. du réseau	92 434,00	92 434,00 20 2031 5001 36100
20 2031 65701 36100	Frais d'études	Gestion centralisée des installations	14 687,00 2	14 687,00 20 2031 85701 36100
20 205 512 36100	Conces., brevets, licences, marques et droits similaires	Domaine de l'eau	3 673,00	3 673,00 20 205 512 36100
21 2111 95017 36100	Terrains nus	Périmètre de protection Arcier et Chenecey	7 600,000	7 600,00 21 2111 95017 36100
21 21311 512 36100	Bâtiments d'exploitation - Génie civil	Domaine de l'eau	73 659,00	73 659,00 21 21311 512 36100
21 21351 512 36100	Bâtiments d'exploitation - Installations Générales	Domaine de l'eau	20 421,00	20 421,00 21 21351 512 36100
21 23531 5002 36100	Installations à caractère spécifique - Réseau adduction	Rénovation des branchements plomb	182 896,00 21	1 21531 5002 36100
21 21531 512 36100	Installations à caractère spécifique - Réseau adduction	Domaine de l'eau	14 451,00 21	1 21531 512 36100
21 21531 6004 36100	Installations à caractère spécifique - Réseau adduction	Exécution des branchements neufs	34 708,00	34 708,00 21 21531 6004 36100
21 2154 512 36100	Matériel industriel	Domaine de l'eau	2 827,00	827,00 21 2154 512 36100
21 21561 512 36100	Matériel spécifique exploitation - Service Eau	Domaine de l'eau	3 920,00	920,00 21 21561 512 36100
21 2182 512 36100	Matériel de transport	Domaine de l'eau	11 434,00	11 434,00 21 2182 512 36100
21 2183 512 36100	Matériel de bureau et matériel informatique	Domaine de l'eau	3 325,00	325,00 21 2183 512 36100
21 2184 512 36100	Mobilier	Domaine de l'eau	611,00	611,00 21 2184 512 36100
23 2313 96002 30900	Constructions	Bâtiment administratif au CTM	200,000	200,00 23 2313 96002 30900
23 2315 3600 36100	Installations matériel, outillage techniques	Réservoir Griffon - 2 ^{ème} cuve	341 722,00	341 722,00 23 2315 3600 36100
23 2315 3606 36100	Installations matériel, outillage techniques	PRU Clairs-Soleils	43 941,00	43 941,00 23 2315 3606 36100
23 2315 4804 36100	Installations matériel, outillage techniques	Mise en conformité station Chenecey	108 066,00	108 066,00 23 2315 4804 36100
23 2315 5004 36100	Installations matériel, outillage techniques	Adduction d'eau de Novillars	37 448,00	37 448,00 23 2315 5004 36100
23 2315 5054 36100	Installations matériel, outillage techniques	Réservoir de Bregille et réseau	42 816,00	42 816,00 23 2315 5054 36100
23 2315 7002 36100	Installations matériel, outillage techniques	Domaine de l'eau	542 886,00	542 886,00 23 2315 512 36100

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
23 2315 7002 36100	Installations matériel, outillage techniques	Suppression acqueduc de la Malate	123 776,00	123 776,00 23 2315 7002 36100
23 2315 78005 36100	Installations matériel, outillage techniques	ZAC de Planoise	10 000,000	10 000,00 23 2315 78005 36100
23 2315 88016 36100	Installations matériel, outillage techniques	Aménagement zone d'activités La Fayette	20 000,000 2	20 000,00 23 2315 88016 36100
23 2315 94034 36100	Installations matériel, outillage techniques	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (sect. Minjoz)	193 401,00	193 401,00 23 2315 94034 36100
23 2315 95017 36100	Installations matériel, outillage techniques	Périmètre de protection Arcier et Chenecey	55 371,00	55 371,00 23 2315 95017 36100
23 2315 96047 36100	Installations matériel, outillage techniques	Syndicat Mixte Parc Scientif. et Indust. Besançon Témis	483 955,00	483 955,00 23 2315 96047 36100
23 2315 99006 36100	Installations matériel, outillage techniques	ZAC Val des Grands Bas	133 908,00 2	133 908,00 23 2315 99006 36100
			2 614 807,00	

Répartition par chapitre :

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
20 2031 6018 36200 F	Frais d'études	Milieu naturel rejets	166 189,00	166 189,00 20 2031 6018 36200
20 2031 6022 36200 F	Frais d'études	Collecteur rive gauche	40 000,00	40 000,00 20 2031 6022 36200
20 2031 6024 30300 F	Frais d'études	Dimensionnement de bassins	108 618,00	108 618,00 20 2031 6024 36200
21 21531 6004 36200	nstallations à caractère spécifique - Réseau adduct.	Exécution des branchements neufs	35 614,00	35 614,00 21 21531 6004 36200
21 21532 513 36200 F	Réseaux d'assainissement	Domaine de l'assainissement	1 928,00	1 928,00 21 21532 513 36200
21 21562 512 36200 N	Matériel spécifique exploitation service Assainissement	Domaine de l'assainissement	12 016,00	12 016,00 21 21562 513 36200
21 2183 513 36200 N	Matériel de bureau et matériel informatique	Domaine de l'assainissement	3 325,00	3 325,00 21 2183 513 36200
21 2184 513 36200 N	Mobilier	Domaine de l'assainissement	4 983,00	4 983,00 21 2184 513 36200
23 2315 513 30300	nstallations matériel et outillage techniques	Domaine de l'assainissement	474 046,00	474 046,00 <mark>23 2315 513 30300</mark>
23 2315 5765 30300	Installations matériel et outillage techniques	Ouvrage de dépollution Léo Lagrange	544 911,00	544 911,00 23 2315 5765 30300
23 2315 6025 30300	Installations matériel et outillage techniques	Suppression rejets directs Prés de Vaux	17 926,00	17 926,00 23 2315 6025 30300
23 2315 80800 36200	Installations matériel et outillage techniques	Télécommande station d'épuration	35 314,00	35 314,00 23 2315 80800 36200
23 2315 86800 36200	Installations matériel et outillage techniques	Travaux neufs - Grosses réparations à la station	16 303,00	16 303,00 23 2315 86800 36200
23 2315 89117 36200	Installations matériel et outillage techniques	Travaux neufs, réhabilitation réseau	988 606,00	988 606,00 23 2315 89117 36200
23 2315 94034 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (sect. Minjoz)	299 222,00	299 222,00 23 2315 94034 30300
23 2315 96003 36200	Installations matériel et outillage techniques	Equipements des déversoirs d'orages	229 935,00	229 935,00 23 2315 96003 36200
23 2315 96047 30300	Installations matériel et outillage techniques	Synd. Mixte Parc Scient. et Indust. Besançon Témis	945 067,00	945 067,00 23 2315 96047 30300
23 2315 98005 30300	Installations matériel et outillage techniques	Dépollution par temps de pluie	831 445,00	831 445,00 23 2315 98005 30300
23 2315 99006 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZAC Val des Grands Bas	18 265,00	18 265,00 23 2315 99006 30300
23 2315 99014 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZA Champs Montants (Kastler/Einstein)	44 020,00	44 020,00 23 2315 99014 30300
			4 817 733,00	

Répartition par chapitre :

TOTAL

26 juin 2008

BUDGET DU SERVICE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
21 2182 519 50000	Matériel de transport	SSADPA	37 746,00	37 746,00 21 2182 519 50000
			37 746,00	

Répartition par chapitre

chapitre 21 37 746 €

TOTAL 37 746 €

ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007 BUDGET DU SERVICE FORETS - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
21 2128 514 34000	Autres agencements et aménagements de terrains	Domaine des forêts communales	38 178,00	38 178,00 21 2128 514 34000
21 2182 514 34000	Immobilisations corporelles - Matériel de transport	Domaine des forêts communales	18 100,00	18 100,00 21 2182 514 34000
23 2313 514 34000	Immobilisations en cours - Constructions	Domaine des forêts communales	14 653,00	14 653,00 21 2313 514 34000
			70 931,00	

Répartition par chapitre

 chapitre 21
 56 278 €

 chapitre 23
 14 653 €

TOTAL

70 931 €

BUDGET CHAUFFAGE URBAIN - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
20 2031 7030 30900	Frais d'études	Chauffage urbain - Co-combustion bois charbon	30 292,00	30 292,00 20 2031 7030 30900
20 2031 7031 30900	Frais d'études	Chauffage urbain - Desserte énergét. sect. Planoise/ZA	69 517,00	69 517,00 20 2031 7031 30900
21 2188 500 30900	Autres immobilisations corporelles	Domaine du chauffage urbain	1 030	1 030 21 2188 500 30900
23 2313 2605 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Chaufferie bois chauffage urbain	5 110,00	5 110,00 23 2313 2605 30900
23 2313 7004 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Chaufferie - Création vestiaire sanitaire	3 666,00	3 666,00 23 2313 7004 30900
23 2315 3605 30900	Immo. corpo. en cours - Installat. matériel et outillage	PRU Planoise	28 408,00	28 408,00 23 2315 3605 30900
23 2315 5067 30900	Immo. corpo. en cours - Installat. matériel et outillage	Adaptation conformité (30 ans)	1 209 142,00	1 209 142,00 23 2315 5057 30900
23 2315 6794 30900	Immo. corpo. en cours - Installat. matériel et outillage	Adaptation conformité (15 ans)	88 637,00	88 637,00 23 2315 6794 30900
23 2315 94034 30900	Immo. corpo. en cours - Installat. matériel et outillage	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (sect. Minjoz)	468 738,00	468 738,00 23 2315 94034 30900
			1 904 540,00	

Répartition par chapitre :

chapitre 20 99 809 €

chapitre 21

1 030 €

TOTAL 1 904 540 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS MONTANTS - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
011 605 30300	Achat matériel, équipements et travaux		36 689,00	36 689,00 011 605 30300
			36 689,00	

Répartition par chapitre

chapitre 011 36 689 €

36 689 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
011 605 30300	Matériels équipements et travaux		5 770,00	5 770,00 011 605 30300
011 608 30300	Frais accessoires		1 880,00	1880,00 011 608 30300
			7 650,00	

Répartition par chapitre

chapitre 011 7 650 €

7 650 €

TOTAL

RECAPITULATIF DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Intitulé		Montant
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	22 060 594,00
BUDGET EAU	INVESTISSEMENT	2 614 807,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	4 817 733,00
BUDGET SERVICES DE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	INVESTISSEMENT	37 746,00
BUDGET FORETS	INVESTISSEMENT	70 931,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	INVESTISSEMENT	1 904 540,00
	SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	31 506 351,00

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

INTITULE		MONTANT
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	FONCTIONNEMENT	36 689,00
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	FONCTIONNEMENT	7 650,00
	Sous-total FONCTIONNEMENT	44 339,00
	TOTAL GENERAL	31 550 690,00
M. le Maire, fourmet four four four four four four four four	Monsieur le Chef de Service Comptable,	Comptable,

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

10 01 10222 20200	(exercice Zuuß)			budgétaire en 2007
	FCTVA		3 910 000,00 10	10 01 10222 20200
13 020 1318 2603 10100	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	Démocratisation TIC EPN	46 781,00 1	46 781,00 13 020 1318 2603 10100
13 025 1323 5039 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Bains-Douches Madeleine et salles quartiers	150 502,00 13 025	13 025 1323 5039 33000
13 322 1318 509 54020	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	Domaine de la culture	11 760,00 13 322	13 322 1318 509 54020
13 322 2313 6033 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Salle expositions temporaires Musée du Temps	31 606,00 13	13 322 1323 6033 33000
13 323 1321 5068 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Réserves communes des musées	4 000,000	000,00 13 323 1321 5068 33000
13 324 1321 1621 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Porte Taillée	11 324,00 1	11 324,00 13 324 1321 1621 33000
13 324 1321 3807 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Parc zoologique 3 ^{ème} tranche	51 237,00 13 324	13 324 1321 3807 33000
13 324 1321 82020 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Travaux Eglise Sainte-Madeleine	51 011 13	13 324 1321 82020 33000
13 324 1323 82020 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Travaux Eglise Sainte-Madeleine	47 671,00 1	13 324 1323 82020 33000
13 324 1328 5042 33000	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	Citadelle - Travaux administration et salles	84 024,00 1	13 324 1328 5042 33000
13 411 1321 3618 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Palais des Sports - Poursuite restructuration	223 298,00 13 411 1321	13 411 1321 3618 33000
13 422 1323 5043 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Local rue Violet - Remise aux normes sécurité	49 677,00 13 422	13 422 1323 5043 33000
13 64 1323 5021 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Crèche Bersot - Ascenseur - Aménag. locaux	90 300,00	90 300,00 13 64 1323 5021 33000
13 814 2313 95002 35000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Plan Lumière	21 600,000 1	21 600,00 13 814 1323 95002 35000
13 822 1321 98806 35000	13 822 1321 98806 35000 Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Plan de déplacement urbain	10 294,00 13 822	13 822 1321 98806 35000
13 822 1323 6007 30300	Subventions d'équipement transférables - Départements	Campus Bouloie - Parking	33 444,00 13 822	13 822 1323 6007 30300
13 822 1323 6029 35000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Sécurité parking Cassin	160 560,00 13 822	13 822 1323 6029 35000
13 822 1323 98806 35000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Plan de déplacement urbain	32 043,00 13 822	13 822 1323 98806 35000
13 823 1323 3614 34000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Parcs et jardins centre-ville	25 200,000 1	25 200,00 13 823 1323 3614 34000
13 823 1323 507 34000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Domaine de l'environnement et des espaces verts	8 027,00	027,00 13 823 1323 507 34000
13 824 1321 3605 33000	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	PRU PLanoise	70 400,00	70 400,00 13 824 1321 3604 33000

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 824 1321 612 30100	Subvent. d'équipement transférables - Etat et établ. nation.	Aménagement quartier des Vaîtes	8 500,00	500,00 13 824 1321 612 30100
13 824 1322 3605 33000	Subventions d'équipement transférables - Régions	PRU Planoise	940 279,00	940 279,00 13 824 1322 3605 33000
13 824 1322 3605 30100	Subventions d'équipement transférables - Régions	PRU Clairs-Soleils	138 927,00	138 927,00 13 824 1322 3606 30100
13 824 1323 3605 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	PRU Planoise	129 375,00	129 375,00 13 824 1323 3605 33000
13 824 1323 3606 30100	Subventions d'équipement transférables - Départements	PRU Clairs-Soleils	154 080,00	154 080,00 13 824 1323 3606 30100
13 824 1323 4812 33000	Subventions d'équipement transférables - Départements	Médiathèque de Planoise	58 125,00	58 125,00 13 824 1323 4812 33000
13 824 1323 6006 30300	Subventions d'équipement transférables - Départements	Accompag. au renouvel. urbain - Prog. SAFC	42 737,00	42 737,00 13 824 1323 6006 30300
13 824 1323 88016 30300	Subventions d'équipement transférables - Départements	Aménagement zone d'activités La Fayette	28 400,00	28 400,00 13 824 1323 88016 30300
13 824 1323 97017 30300	Subventions d'équipement transférables - Départements	ZAC La Mouillère	56 677,00	56 677,00 13 824 1323 97017 30300
13 824 1323 99007 30100	Subventions d'équipement transférables - Départements	ZAC llot Pasteur	81 000,00	81 000,00 13 824 133 99007 30100
13 824 1328 3605 30100	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	PRU Planoise	26 064,00	26 064,00 13 824 1328 3605 30100
13 824 1328 3605 33000	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	PRU Planoise	256 482,00	256 482,00 13 824 1328 3605 33000
13 824 1328 3606 30100	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes	PRU Clairs-Soleils	480 419,00	480 419,00 13 824 1328 3606 30100
16 01 1641 20200	Emprunts en euros		12 000 000,00	12 000 000,00 16 01 1641 20200
204 824 2042 3606 30100	Subventions équipement personnes droit privé	PRU Clairs-Soleils	3 614,00	614,00 204 824 2042 3606 30100
204 824 2042 78005 30300	Subventions équipement personnes droit privé	ZAC de Planoise	7 823,00	7 823,00 204 824 2042 78005 30300
204 824 2042 88016 30100	Subventions équipement personnes droit privé	Aménagement zone d'activités La Fayette	6 610,00	6 610,00 204 824 2042 88016 30100
204 824 2042 95024 30100	Subventions équipement personnes droit privé	Réaménag. du secteur Marché (PPU Chorus)	13 424,00	3 424,00 204 824 2042 95024 30100
208 824 2042 99007 30100	Subventions équipement personnes droit privé	ZAC llot Pasteur	110 975,00	110 975,00 204 824 2042 99007 30100
204 90 2042 92039 30100	Subventions équipement personnes droit privé	ZAC Louise Michel	23 927,00	23 927,00 204 90 2042 92039 30100
27 324 2762 5042 33000	Créances sur transfert de droit à déduction de TVA	Citadelle - Travaux administration et salles	45 357,00	45 357,00 27 324 2762 5042 33000
			19 737 554,00	

Répartition par chapitre :

chapitre 10 chapitre 13 chapitre 16 chapitre 204 chapitre 27 TOTAL

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 13111 36000 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Réservoir Griffon 2 ^{eme} cuve	11 017,00	11 017,00 13 13111 3600 36100
13 13111 3628 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Evolution stations de Thise et Chailluz	2 404,00	2 404,00 13 13111 3628 36100
13 13111 5001 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Schéma directeur d'AEP et modélisation du réseau	65 000,000	65 000,00 13 13111 5001 36100
13 13111 5002 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Rénovation des branchements plomb	158 108,00	158 108,00 13 13111 5002 36100
13 13111 95017 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Périmètre de protection Arcier et Chenecey	74 639,00	74 639,00 13 13111 95017 36100
			311 168,00	

Répartition par chapitre

chapitre 13 TOTAL

311 168 €

311 168 €

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant Po	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 13111 6018 36200	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Milieu naturel rejets	119 000,00 13	119 000,00 13 13111 6018 36200
13 13111 6024 30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Dimensionnement de bassins	64 189,00 13	64 189,00 13 13111 6024 30300
13 13111 89117 36200	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Travaux neufs, réhabilitation réseau	84 000,000 13	84 000,00 13 13111 89117 36200
13 13111 97005 30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Equipement de la rocade Nord Ouest	6 493,00 13	6 493,00 13 13111 97005 30300
13 13111 98005 30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Dépollution par temps de pluie	112 937,00 13	112 937,00 13 13111 98005 30300
16 1681 98005 30300	Autres emprunts	Dépollution par temps de pluie	50 908,00 16	50 908,00 16 1681 98005 30300
			437 527,00	

pitre
· chapitr
par (
partition
Répar

	386 619 €	20 908 €	437 527 €
ס שומשון שנו סומשון ס	chapitre 13	chapitre 16	TOTAL

BUDGET DU SERVICE DE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
10 10222 50000	Fonds de compensation pour la TVA		4 096,00	4 096,00 10 10222 50000
			4 096,00	

Répartition par chapitre

chapitre 10 4 096 €

TOTAL

4 096 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITE CHAMPS MONTANTS - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
27 2764 30100	Créances sur des particuliers		18 084,35	18 084,35 27 2764 30100
			18 084,35	

Répartition par chapitre

chapitre 27 18 084,35 €

18 084,35 €

TOTAL

BUDGET CHAUFFAGE URBAIN - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 13111 2605 30900	Subventions d'équipement - Etat	Chaufferie bois Chauffage urbain	45 750,00 1	45 750,00 13 13111 2605 30900
13 13115 94034 30900	Subventions d'équipement - Groupements de collectivités ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	77 700,000 1	77 700,00 13 13115 94034 30900
13 13118 3605 30900	Subventions d'équipement - Autres	PRU Planoise	68 915,00 1	68 915,00 13 13118 3605 30900
13 13118 94034 30900	Subventions d'équipement - Autres	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	410 000,000 1	410 000,00 13 13118 94034 30900
16 1641 5057 30900	Emprunts en euros	Adaptation conformité (30 ans)	55 000,000 1	55 000,00 16 1641 5057 30900
16 1641 6794 30900	Emprunts en euros	Adaptation conformité (15 ans)	288 219,00	288 219,00 16 1641 6794 30900
27 2762 5059 30900	Créance sur transfert de droits à déduction de TVA	Chauffage urbain	336 546,00	336 546,00 27 2762 5059 30900
			1 282 130,00	

Répartition par chapitre

602 365 €	343 219 €	336 546 €	1 282 130 €
chapitre 13	chapitre 16	chapitre 27	TOTAL

BUDGET CHAUFFAGE URBAIN - RECETTES D'INVESTISSEMENT ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 13111 2605 30900	Subventions d'équipement - Etat	Chaufferie bois Chauffage urbain	45 750,00	45 750,00 13 13111 2605 30900
13 13115 94034 30900	Subventions d'équipement - Groupements de collectivités ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	77 700,00	77 700,00 13 13115 94034 30900
13 13118 3605 30900	Subventions d'équipement - Autres	PRU Planoise	68 915,00	68 915,00 13 13118 3605 30900
13 13118 94034 30900	Subventions d'équipement - Autres	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur J. Minjoz)	410 000,00	410 000,00 13 13118 94034 30900
16 1641 5057 30900	Emprunts en euros	Adaptation conformité (30 ans)	55 000,00	55 000,00 16 1641 5057 30900
16 1641 6794 30900	Emprunts en euros	Adaptation conformité (15 ans)	288 219,00	288 219,00 16 1641 6794 30900
27 2762 5059 30900	Créance sur transfert de droits à déduction de TVA	Chauffage urbain	336 546,00	336 546,00 27 2762 5059 30900
			1 282 130,00	

Répartition par chapitre

602 365 €	343 219 €	336 546 €	1 282 130 €
chapitre 13	chapitre 16	chapitre 27	TOTAL

Ville de Besançon

RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

INTITULE		MONTANT
BUDGET PRINCIPAL		
BUDGET EAU	INVESTISSEMENT	19 737 554,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	311 168,00
BUDGET SFRVICE SOINS A DOMICHE ALLY BEDSONNER ACCESS	INVESTISSEMENT	437 527,00
BUDGET CHAMPS MONTANTS	INVESTISSEMENT	4 096,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	INVESTISSEMENT	18 084,35
	INVESTISSEMENT	1 282 130,00
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	Sous-total INVESTISSEMENT	21 790 559,35
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	FONCTIONNEMENT	34 262,54
	FONCTIONNEMENT	232 471,00
	Sous-total FONCTIONNEMENT	266 733,54
	TOTAL GENERAL	22 057 292,89

Monsieur le Chet de Service Comptable,

Jean-Louis Fousseret Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

26 juin 2008

«M. LE MAIRE: Le compte administratif arrive un peu tardivement en raison des élections. Le CA est une obligation, c'est donc le compte rendu de la gestion de la ville par l'équipe. Nous venons d'adopter le compte de gestion, on va replacer les grandes organisations de la ville dans leur contexte mais aussi rappeler la situation financière de la collectivité.

L'année 2008 est un peu exceptionnelle, je le disais, puisque le budget a été voté en avril, je vous promets donc de ne pas faire trop long puisque ces données, vous en avez déjà débattu il y a un peu plus de deux mois et comme pour le budget primitif, je partagerai la présentation avec Nicolas BODIN qui insistera davantage sur les résultats de 2007.

Les résultats du compte administratif ressortent à 240,7 M€ de recettes dont 200,8 M€ pour le budget principal et 216 M€ de dépenses, dont 190 sur le budget principal. Sur le budget principal, le résultat disponible est de 8,7 M€, c'est-à-dire sensiblement équivalent à l'année précédente, je n'y reviens pas. C'est ce montant d'ailleurs qui a été repris par anticipation au BP 2008.

Le taux de réalisation du budget c'est 92 % pour les recettes et 89 % pour les dépenses. Je crois que ce sont de bons résultats. Concernant les résultats financiers du compte administratif, vous le voyez, on a réalisé plus d'investissement, 42,4 M€, l'endettement ne s'est pas accru puisqu'il y a - 0,3 M€ au 31 décembre sur le budget principal et une épargne brute de 27,3 M€, tout cela malgré la pression subie avec les dépenses de personnel puisqu'il y a eu, vous le savez, en 2007, des revalorisations de la fonction publique qui ont pesé lourdement, et tout cela aussi en tenant compte du fait que nous n'avons pas voulu augmenter la fiscalité communale comme nous nous y étions engagés. Les recettes n'ont pas augmenté, les dépenses, elles, ont augmenté mais la ville continue, même si ça peut déplaire à quelques-uns d'entre vous, à être bien gérée ; le taux d'épargne est stable et la capacité de désendettement reste faible puisqu'elle est inférieure à 5 ans au 31 décembre 2007.

Les grandes réalisations de 2007 concernent le développement de la ville, la ville et ses potentiels, la ville harmonieuse et la qualité de la ville. Je vais rentrer un peu plus dans le détail mais rapidement. Le développement de la ville c'est d'abord l'économie et l'emploi. Il y a eu en 2007 une collaboration très efficace avec la CAGB pour le déploiement sur nos zones d'activité, entre autres TEMIS et les Hauts du Chazal. Le programme des Passages Pasteur se poursuit avec le déblocage des questions de contentieux et de PPRI. Vous savez qu'il y avait à Pasteur trois difficultés : le PPRI, c'est réglé, le contentieux WAJSBROT, c'est réglé, et les fouilles archéologiques pour lesquelles nous avons relancé un appel d'offres, c'est en train d'être réglé. Beaucoup de choses ont été faites pour le développement de la ville. Je passe sur l'UNESCO, je rappelle aussi l'excellent travail qui est fait au niveau du CUCS, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale avec un effort renouvelé en faveur de l'insertion et de l'emploi des jeunes. D'autre part on a des projets que je vous rappelle, c'est l'ouverture de la brasserie solidaire à Planoise qui fonctionne très bien, le projet de réhabilitation du Centre Commercial des Epoisses et la réflexion menée par la SAIEM sur Battant où dernièrement 8 commerces se sont implantés. Quelques grands équipement ont été livrés en 2007 parmi lesquels le Centre d'Animation Nelson Mandela, des travaux qui démarrent au stade Léo Lagrange et le Centre International de Séjour qui est en pleine rénovation et aussi les travaux qui vont démarrer et au montage desquels nous avons travaillé à savoir la nouvelle cuisine centrale et la SMAC, la Salle des Musiques Actuelles et Contemporaines. D'autre part nous avons beaucoup travaillé, en 2007, sur des projets d'avenir forts comme la réhabilitation des fortifications Vauban, la Citadelle. A cet instant je voudrais vous informer qu'un jeune homme d'une entreprise du Haut Doubs qui débroussaillait ce matin les remparts de la Citadelle de Besançon a glissé dans ce qu'on appelle un puits de feuilles, dans une zone peu dangereuse et a chuté très lourdement avec des conséquences graves puisqu'on pense qu'il sera tétraplégique, donc c'est un véritable drame qui s'est déroulé à la Citadelle ce matin. Bien sûr les services de la Ville se sont rendus immédiatement sur place, les adjoints, Joëlle SCHIRRER m'a tenu informé, Jean-François GIRARD aussi, Thierry MORTON. On doit avoir une pensée pour ce jeune qui va se retrouver handicapé -des collègues ici savent ce que c'est que les accidents de la vie-.

Je citerai également la programmation des travaux sur la ligne Auxon - Viotte, le démarrage en 2008, nous avons continué à monter le dossier en 2007, sur la caserne Vauban, le 6 rue de la Madeleine, le port fluvial et les Prés de Vaux et avec Michel LOYAT et un jury, nous choisirons très prochainement un projet pour lequel nous lancerons fin 2008 une déclaration d'utilité publique.

Deuxième priorité marquée de 2008, la Ville et ses potentiels, tout d'abord l'éducation et la jeunesse. Vous savez que c'était une priorité du mandat précédent. On a beaucoup fait dans les écoles, au niveau du PRE, du matériel pédagogique, je ne reviens pas là-dessus. On a poursuivi les programmes de travaux dans les écoles et il y a deux dossiers majeurs : la cuisine centrale qui démarre et la modernisation de la crèche Bersot dont les travaux ont été achevés en 2007. Par ailleurs Besançon 2010 avait mis aussi en évidence les enjeux pour Besançon et la recherche sur l'enseignement supérieur. Je vous rappelle qu'on est très engagé auprès de l'Université dans le cadre du CPER avec la Maison des Sciences de l'Homme, le campus de la Bouloie, le resto U de Châteaufarine, l'étude de préfiguration de la BUBM, bibliothèque universitaire, bibliothèque municipale. En 2007 nous avons aussi travaillé à l'accueil des étudiants. Un travail important a été fait aussi, et je remercie l'Adjointe Joëlle SCHIRRER et le service d'Enseignement Supérieur, avec le Président de l'Université et avec la CAGB, dans le cadre du plan Campus, on en a parlé hier soir à l'Agglomération et je dois revoir prochainement le Président CONDÉ pour voir comment nous pouvons aller au-delà, maintenant que nous avons reçu la première réponse qui n'était, vous le savez, pas positive.

Enfin en matière de développement culturel je rappelle les grands dossiers comme Mandela, Martin Luther King, la préparation de la SMAC mais cela je l'ai déjà dit, et bien sûr je cite pour mémoire les travaux de l'Eglise de la Madeleine ; comme dirait Christophe LIME, maintenant on tourne autour. Après avoir refait le toit, remonté Jacquemard, refait la façade, le parvis, les lampadaires, la chapelle de semaine, maintenant on travaille sur le tour de l'Eglise de la Madeleine, qui, je le disais hier, vous le savez certainement, n'est pas une cathédrale ni une basilique, c'est une église du XVIIIème siècle, l'une des plus belles églises de France. Je pense que Jean ROSSELOT sera, au moins là-dessus, d'accord avec moi.

M. Jean ROSSELOT: Tout à fait.

M. LE MAIRE: Tu vois, on va arriver à trouver des points de convergence.

Quant aux événements culturels, en 2007, festival de musiques de rues, on note une aide accrue en faveur des musiques émergentes et une nouvelle impulsion pour l'opéra théâtre qui désormais s'appelle le théâtre musical de Besançon avec un nouveau directeur.

Troisième priorité 2007, la ville harmonieuse. On a augmenté les moyens et l'offre de services dans les maisons de quartiers, on a ouvert le pôle d'animation des Bains-Douches et de la salle de quartier de Montrapon, ce qui fait que la totalité des engagements que nous avions pris, mis à part une salle aux Tilleroyes où il y a encore une difficulté que nous sommes en train de gérer entre autres si possible avec le Centre Pierre Croppet, ont été tenus. 2007 c'est aussi le démarrage du service des correspondants de nuit qui va donc fonctionner en année pleine en 2008 avec de bons résultats.

Autre domaine prioritaire pour la ville, la solidarité et la lutte contre les discriminations. Vous savez qu'on a un partenariat avec la HALDE, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations, qui est venue à Besançon dernièrement pour analyser, et je crois qu'elle est repartie assez satisfaite, les politiques que nous avons mises en place, entre autres avec Mireille TOITOT au niveau des services des Ressources Humaines. Vous vous souvenez que j'avais dit qu'il était évident, lorsque nous avions signé la charte de la diversité et de l'égalité des chances, qu'il fallait que nous balayons aussi devant notre porte et que nous soyons vigilants au sein même de notre maison pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

Le CCAS a pour sa part poursuivi son intervention avec un soutien renouvelé de la Ville avec toujours autant d'efficacité et toujours autant de besoins pour la population car vous le savez comme moi, des situations difficiles il y en a de plus en plus. La demande sociale augmente, il y a de plus en plus de gens qui sont isolés et la solidarité est plus que jamais nécessaire.

Quelques mots aussi sur l'habitat et le développement urbain qui est une priorité qu'on partage bien sûr avec la CAGB et le CCAS. On met beaucoup l'accent sur les PRU et en 2007 nous avons lancé la réflexion sur deux projets pour lesquels un soutien a été demandé au FEDER, c'est la réhabilitation de Fontaine Ecu, ce qu'on appelle la barre de Fontaine Ecu et des réhabilitations sur le quartier des Orchamps - Palente puisqu'il est clair que sur ce quartier il est nécessaire d'accélérer les programmes de réhabilitation.

Concernant la qualité de la ville et c'est le dernier volet que j'évoquerai, il y a toujours notre grand programme de petits travaux. Beaucoup ont été réalisés ; la réhabilitation de la place Pasteur, que n'ai-je entendu au mois de février et mars sur cette place! J'avais dit, rappelez-vous, d'attendre que l'arbre ait poussé, qu'il fasse beau, qu'il y ait des terrasses et que les gens soient assis sur les bancs. L'arbre a un peu poussé, il fait beau, il n'y a pas encore de terrasses mais cela va venir bientôt puisque deux restaurants devraient ouvrir là mais il y a beaucoup de monde sur les bancs, on peut en juger par leur côté poli. Effectivement cette place, qui n'a pas encore son caractère définitif, sera une vraie place et un vrai centre d'animation pour la ville quand les deux restaurants seront ouverts avec leurs terrasses et leurs parasols j'allais dire multicolores mais peut-être pas trop multicolores, des parasols qui seront bien en adéquation avec le site et le patrimoine. Des gros travaux aussi au niveau de la Mouillère puisque là aussi nous avons commencé les travaux d'aménagement des espaces verts près du parc Micaud. On parle beaucoup de la place Pasteur, on a beaucoup parlé de l'arbre qui avait coûté 3 850 € mais on ne parle pas du tout du projet de réaménagement de la Mouillère où là il y en a pour 1 000 fois plus cher, soit 3,8 M€. Mais ça intéresse beaucoup moins que les 3 850 € de l'arbre. Heureusement d'ailleurs qu'il a repris. Je l'ai regardé avec inquiétude, j'ai vu les bourgeons, et maintenant il est vert, pourvu que la sécheresse n'en vienne pas à bout, n'oubliez pas de l'arroser, les espaces verts, car s'il fallait en plus le changer, là on serait mal! En matière de proximité, une grande priorité a été donnée à la maîtrise de l'énergie, avec des moyens renforcés mais certainement pas suffisamment me dira-t-on. La Ville poursuit le déploiement de son Agenda 21. On est, vous le savez, classé Cité Energie de France, première ville de France de plus de 100 000 habitants à l'être et nous avons en 2007 initié un programme ambitieux et important de modernisation de nos chaufferies dans les écoles entre autres, avec du chauffage par condensation au gaz et du chauffage au bois. La première école où l'on a installé ce système c'est Fontaine Ecu et cela se passe très bien. Je ne vous parlerai pas de la Bisontine puisque tout le monde le fait, même si je vois qu'il y a une petite polémique par rapport au prix de l'eau. Je rappelle que nous la vendons 45 centimes d'euro la bouteille. Dans les grandes surfaces c'est 60 centimes, après les commerçants appliquent le prix qu'ils veulent mais je les incite à de la modération. Ce matin j'étais justement chez RIEME puisqu'Antenne 2 était là pour faire un sujet sur la Bisontine et jai appris ce soir que 25 000 bouteilles de Bisontine ont déjà été produites, qu'il y a même une demande dans le Haut Doubs maintenant mais on ne va pas aller trop loin parce que ça ne sera plus développement durable, c'est essentiellement Besançon, autour de Besançon, si quelques bouteilles vont dans le Haut Doubs de façon marginale on ne s'y opposera pas mais la cible c'est quand même Besançon. Au passage, en terme d'image de la Ville, il y a eu des centaines d'articles sur la Bisontine pétillante ou plate et certainement des heures de télévision par rapport à ça et je crois que c'est très bon pour l'image de la ville. Je ne dis pas encore à l'Adjoint LIME que l'eau est bonne parce qu'il va dire que j'en fais trop mais... Tout cela pour dire et j'en terminerai par là, ce n'est pas un hasard que le service public ici à Besançon, que ce soit l'eau, l'assainissement ou les cantines, ça fonctionne bien ici et que s'il y a cette qualité de vie, cette qualité de ville, on le doit peut-être à l'équipe municipale et à l'ensemble du conseil municipal bien sûr, mais aussi et surtout aux services qui ont bien travaillé encore cette année et je tenais à cet instant précis à les en remercier à nouveau. Voici la fin de ce panorama et je vais passer la parole à Nicolas BODIN qui va être aussi court que le Maire. J'ai fait

très court cette année pour laisser la parole à l'opposition qu'elle puisse s'exprimer un maximum, ce dont elle va profiter j'imagine.

M. Nicolas BODIN: Merci Monsieur le Maire. Les commentaires contenus dans le document de 44 pages que vous avez étant je pense suffisamment détaillés, je vous propose de m'attarder sur les points qui me paraissent les plus significatifs et les plus caractéristiques pour qualifier la situation financière de la Ville de Besançon. Fin 2007 on peut constater qu'elle est plutôt bonne d'une part si on la compare aux autres villes de 100 000 à 300 000 habitants, ce qui représente 31 communes sur la France, et d'autre part si on regarde l'évolution entre 2002 et 2007 pour la seule ville de Besançon. Donc la situation actuelle financière est plutôt bonne, avec un haut niveau d'épargne brute, un haut volume de dépenses d'équipement et un faible endettement. Cependant nous ne devons pas faire preuve d'un optimisme intempestif car cela demande, pour avoir de tels résultats, une vigilance quasi quotidienne et la situation future risque de se compliquer de plus en plus.

En ce qui concerne le budget général, les dépenses se sont élevées à 216,1 M \in au lieu de 201,6 M \in en 2006, c'est une progression assez forte puisqu'elle est de 7 % soit 14 M \in qui profitent essentiellement au budget principal et à l'investissement. Le budget principal, à hauteur de 190 M \in , est en hausse de 7,5 % soit plus de 13 M \in dont 10 M \in sont consacrés aux dépenses d'équipement. Les budgets annexes représentent un volume de 26,1 M \in avec une hausse plus modérée de 4 % soit 1 M \in . On peut souligner à ce point la part particulièrement élevée des dépenses d'investissement : 55 M \in et 12,8 M \in , ce qui fait un total de 67,8 M \in consacrés à l'investissement.

Pour le fonctionnement nous en sommes à 148,3 M€, ce qui représente 69 % du budget général. L'objectif de la diapositive est de mieux comprendre le mécanisme de financement de l'investissement ; donc d'une part on voit que le fonctionnement dégage un excédent brut de 33,6 M€ qui est en légère diminution par rapport à 2006 puisqu'en 2006 nous étions à 34,2 M€. Globalement il ne faut pas s'inquiéter parce que c'est le lot de toutes les grandes communes, comme en témoigne la très récente étude publiée en 2007 par Bercy sur l'évolution des finances des communes. Sur ces 33,6 M€, 22,8 financent l'investissement 2007 et 10,8 ont été repris au budget primitif 2008 que nous avons voté au début du mois d'avril. Plus de la moitié des dépenses et subventions d'équipement 2007 soit 41,2 M€ est financée par autofinancement, ce qui représente une valeur de 22,8 M€ alors que l'emprunt n'y participe que pour un tiers, soit 13,4 M€. En résumé, nous avons un bon niveau d'épargne de fonctionnement qui permet d'investir plus sans trop emprunter. Il va sans dire que le raisonnement inverse est vrai, c'est-à-dire qu'une dégradation du fonctionnement aboutirait à moins d'investissements ou à plus d'emprunts.

Le rapport que vous avez détaillé suffisamment les évolutions des principaux postes de dépenses et de recettes, sur la section de fonctionnement et la section d'investissement. Aussi j'ai plutôt insisté sur la structure de ce budget en soulignant un seul point qu'il est nécessaire de connaître pour la construction des budgets à venir. Sur le graphique de droite, on peut observer que 80 % des recettes sont constituées de la fiscalité soit 92,7 M€ et des dotations de l'Etat pour 43,7 M€. Ce sont donc les deux seules ressources qui financent l'intégralité des dépenses et une partie même de l'épargne. Les contraintes à venir sont celles-ci : la fiscalité qui ne pourra guère augmenter dans les années à venir et les dotations de l'Etat qui malheureusement risquent de diminuer. C'est là tout l'enjeu en fait du débat futur que l'on devra avoir sur le financement de toutes les opérations sur le mandat 2008-2014. Il nous reste les 19 % qui correspondent à l'excédent 2006, l'exploitation et charges diverses et les autres subventions pour un montant total de 30 M€. Cela représente simplement 19 % des recettes sur lesquels on pourra difficilement jouer. Donc, outre le niveau de la dépense d'équipement, les choix seront donc à faire sur les charges de fonctionnement dont on voit qu'elles se concentrent à plus de 58 % sur le personnel pour un montant total, sur l'année 2007, de 78,8 M€. Sur ces frais de personnel il y a une hausse de 3 % au cours des deux exercices, 2006 et 2007. Là aussi l'étude de Bercy montre que cette tendance est générale dans

les grandes communes et lorsque je parle des grandes communes, je parle non pas des communes de plus de 100 000 habitants mais des communes cette fois-ci de plus de + 10 000 habitants tout simplement parce qu'on ,'a pas les résultats pour les communes de 100 000 habitants. Donc globalement en France, pour les communes de plus de 10 000 habitants la moyenne au niveau des frais de personnel est en augmentation de + 4,8 % pour l'année 2006.

Sur les diapositives suivantes, un paramètre intéressant, le paramètre relatif à l'équipement, qui est l'un des principaux points forts de Besançon qui investit beaucoup et plus que la moyenne. Alors attention à l'interprétation, si vous regardez bien, les différentes colonnes ne correspondent pas aux différentes années. En fait, c'est un bilan cumulé, ça veut dire que sur la colonne qui est le plus à droite, vous avez la somme cumulée sur les années 2002-2007. Donc il est normal que les colonnes aillent toutes en augmentant. Ça veut dire globalement que chaque Bisontin a investi sur les années 2002-2007 : 1 901 € pour l'équipement. En revanche, si on regarde sur la période 2002-2006, si on regarde la Ville de Besançon et les strates, c'est-à-dire les 31 communes de 100 000 à 300 000 habitants, on voit pour la Ville de Besançon, au niveau des investissements, 1 554 € alors que pour la strate, on a un chiffre de 1 255 €. Ça veut dire qu'à Besançon par rapport aux habitants des communes de 100 000 à 300 000 habitants, en moyenne les Bisontins ont investi plus de 24 %...

M. LE MAIRE: Pourquoi tu as 5 colonnes d'un côté et 6 de l'autre?

M. Nicolas BODIN : Parce que pour la strate on n'a pas encore les chiffres car on n'a pas encore eu les résultats du compte administratif 2007 des 31 communes. Donc c'est pour cela qu'en fait il faut comparer le chiffre de 1 255 et le chiffre de 1 554...

M. LE MAIRE: Pas 1 901.

M. Nicolas BODIN : Le chiffre de 1 901 c'est pour la période 2002-2007. Mais dès qu'on aura le chiffre des comptes administratifs des autres communes on pourra vous le donner...

M. LE MAIRE: Tu mettras le diagramme à jour.

M. Nicolas BODIN: Autre paramètre intéressant pour la Ville de Besançon, c'est son faible endettement. En abscisse vous avez les différents comptes administratifs pour les années 2002 à 2007. Là aussi pour 2007 nous n'avons pas les chiffres de la strate puisqu'on ne les connaît pas encore et vous avez une évolution du taux d'endettement par habitant entre la Ville de Besançon et la strate. La tendance générale est à peu près la même c'est-à-dire qu'il y a désendettement des villes de 100 000 à 300 000 habitants et Besançon a continué à se désendetter. En revanche Besançon continue toujours à être moins endettée que les autres communes puisque l'endettement par habitant actuellement est de 848 € pour le compte administratif 2007. En revanche si on compare à date égale, c'est-à-dire au 31 décembre 2006, on a 851 € pour la Ville de Besançon et 958 € en moyenne pour les 31 communes de 100 000 à 300 000 habitants. La capacité de désendettement de 2006, par rapport à ce qui a été dit précédemment n'est pas de 5 années, on est bien en dessous puisqu'on est à 3,7 années alors que pour la strate on est globalement à 4,8 années.

Un dernier commentaire rapide concernant les budgets annexes. Ils sont beaucoup plus faibles en volume puisqu'ils représentent 26,1 M€. Ces budgets annexes oeuvrent notamment dans les domaines très proches des Bisontines et des Bisontins et notamment en faveur du développement durable avec des politiques relatives à l'eau, à l'assainissement, aux forêts, au chauffage urbain. Je rappellerai d'ailleurs à cet effet la stabilité du prix du mètre cube de l'eau qui est inchangé pour la 5ème année consécutive et qui a même baissé, pour cette année 2008, de 5 %. Voilà pour cette rapide présentation du compte administratif. J'en profite quand même pour remercier les services financiers qui vous ont fourni tous ces graphiques, services financiers qui d'ailleurs dans quelques jours commenceront à travailler sur le budget 2009.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur BODIN. Maintenant je vais passer la parole à Joëlle, c'est elle qui fera procéder au vote.

Mme Joëlle SCHIRRER: Mesdames, Messieurs, nous passons aux questions.

M. Jean ROSSELOT : Madame la Présidente, Madame le Maire-Adjoint, Monsieur le Maire, mes chers collègues, en tout cas très rapidement le Compte Administratif c'est une sorte de photographie de l'année 2007. Jean-Louis FOUSSERET a dit que la ville était bien gérée et que ça déplaisait à certains. Je ne suis pas du tout sûr que ça déplaise à quiconque qu'elle soit bien gérée, mais l'est-elle vraiment ? C'est la question. Alors sans vouloir reprendre des débats que nous avons eus dans le passé sur le document d'une soixantaine de pages que nous avons je voudrais simplement, au nom du groupe, faire quelques observations.

Trois parties dans ce document, une sur les réalisations, une deuxième sur les comptes, une troisième où il y a un peu de tout mais bornons-nous aux deux premières parties de ce rapport.

S'agissant de la première partie, sur les réalisations de l'année 2007, qu'est-ce qu'on peut dire, à la lecture du document que vous nous présentez ? Toutes les réalisations y sont présentées comme des exploits, des faits d'armes, disons que ça pêche un peu par modestie. C'est quand même la moindre des choses, je le dis au gestionnaire de cette ville, qu'avec 220 M€ en main, c'est ce qu'a la majorité, l'opposition a 0 € en main, je le rappelle et en plus elle n'a pas toujours le temps parce qu'elle a des occupations professionnelles mais c'est quand même la moindre des choses qu'avec 220 M€ vous sortiez une cuisine centrale par exemple. J'ai deux choses à dire pour l'avenir, la première c'est qu'en fait les grandes réalisations dont on peut s'enorgueillir dans cette ville sont des réalisations qui ont consisté à accompagner des actions d'Etat. Ça va du CUCS dont on ne dira jamais assez, après l'ANRU, l'importance, l'impact bénéfique qu'il a eu pour les grandes villes. C'est une grande politique lancée par le gouvernement qui n'a pas son précédent. Ça va donc de la politique des contrats de ville jusqu'à la réussite éducative. On se greffe sur les actions d'Etat et nous nous en félicitons et nous ne pouvons qu'encourager à la poursuite de ces partenariats, mais encore faut-il reconnaître à César ce qui est à César. Il n'est pas d'ailleurs jusqu'à la fameuse baisse du prix de l'eau qui ne doive quelque chose au gouvernement puisque c'est la conséquence de la loi sur l'eau et la maîtrise aquatique qui est entrée en vigueur au début de l'année 2007 qu'on a pu, par le jeu du calcul et du versement des redevances, abaisser ce prix de l'eau. Moi ce qui m'inquiète un peu, pour terminer sur ce premier aspect, c'est je le disais autrefois, on me l'a beaucoup reproché, je ne peux que le répéter, le manque de souffle (réactions). Je vous dis que votre gestion manque de souffle et je vais vous donner deux exemples : la LGV, on accueille, enfin on n'est plus au projet, il faudrait quand même rédiger un peu mieux que ça, il est là le TGV quasiment mais c'est inquiétant qu'on n'ait pas plus de force dans l'enjeu qui est de cristalliser un pôle de développement robuste. Il ne faut pas que le TGV arrive comme un coup de poing. Or on a l'impression que c'est ce qui se passe, on ne voit rien bouger. Il y a une autre gare un peu plus au Nord où tout est déjà défini, la réflexion a été organisée : quel type d'entreprises, thématiques, généralistes, endogènes ou exogènes, de telle nature, non, on n'entend rien. Il n'y a pas de souffle sur ces stratégies d'accueil du TGV.

Deuxièmement, sur l'Université, il y a incompréhension aussi et je le regrette vivement. Certes notre dossier n'a pas été retenu, on peut se dire que nous sommes une petite université, mais si les grandes villes, par la densité de leurs structures universitaires, ont pu passer le premier examen de passage, on pouvait nous, être éligibles aussi aux 5 milliards d'euros du plan PECRESSE si on avait été innovants, non pas dans la densité des structures mais dans le spatial puisque la Ville de Besançon a actuellement la présidence de l'association des villes Rhin - Rhône. Ce n'était pas un campus bisontin qu'il fallait présenter au Ministère, c'était une fédération avec en toile de fond les 30 ou 35 mn pour relier toutes ces villes dans 3 ans, une fédération des universités Rhin - Rhône. Bref, il fallait déposer un projet d'université Rhin - Rhône, d'autant que nous avons la présidence de l'association, que nous n'aurons bientôt plus, des villes Rhin - Rhône, voilà ce que j'appelle du souffle et je trouve que ça en manque, ça

transparaît, j'en profite de le dire ici puisque l'examen d'un compte administratif permet d'avoir une vision globale des choses lors du vote du budget pour les réalisations. Sur le plan comptable et financier, on ne peut tous que se réjouir, j'ai bientôt terminé Madame la Présidente, de la progression des bases qui démontreraient en creux finalement la bonne santé, la bonne conjoncture économique parce que c'est un bon indicateur les bases des impôts locaux, de la fiscalité locale. Nous sommes servis aussi par un marché financier qui se prête bien à une bonne gestion et là il faut en féliciter Baudouin RUYSSEN, une bonne, une très bonne gestion parce qu'il faut être très habile -ce n'est pas un métier de trader mais pas loin quand même, j'exagère- il faut l'en féliciter parce qu'il y a une bonne gestion de la dette qui fait qu'en effet nous n'avons pas une mauvaise situation d'endettement. Les dotations évoluent bien mais la présentation qui en est faite est un peu quand même partiale. Vous nous présentez le taux de non augmentation si je puis dire de la DGF mais pas celui de la DSU. Non, le plus important est dans l'avenir, en effet, avec la situation globale des finances publiques françaises, je serais le premier à le déplorer mais il y aura certainement des contraintes et sans doute faudra-t-il adapter la gestion, on aura l'occasion d'y revenir, la moderniser pour arriver à faire toujours aussi bien avec -j'espère me tromper mais enfin ça ne serait pas impossible- des ressources qui seraient moindres. Voilà ce que j'avais à dire sur ce compte administratif. Nous ne le voterons pas parce qu'encore une fois sur des thèmes aussi stratégiques, la cuisine centrale c'est très bien, mais des thèmes aussi stratégiques, c'est-à-dire engageant, impliquant, portant l'avenir des Bisontins et de leurs enfants, etc. une vraie stratégie d'accueil du TGV ou bien une université Rhin - Rhône, c'est insuffisant. Cette gestion n'est pas assez volontariste, n'est pas assez performante.

Mme Joëlle SCHIRRER: Monsieur ROSSELOT, cher Jean, je pense juste répondre par rapport au plan Campus, qu'il était nommé dans le texte qu'il fallait développer un site. On s'interroge quand même sur le développement Rhin - Rhône comme site mais n'oubliez pas qu'on s'est quand même posé la question et que ça ne nous a pas échappé. Nos partenaires des autres universités n'étaient d'ailleurs pas forcément d'accord pour être sur cette ligne. C'est une des réponses qu'on peut donner mais quand vous parlez de la taille des universités, permettez-moi de renvoyer quand même la balle dans votre camp parce que les universités parisiennes qui sont quand même de très grosses universités n'ont pas été plus gâtées que l'université de Besançon.

M. Philippe GONON : Le MODEM s'abstiendra sur ce compte administratif 2007, s'abstiendra de voter sur les points 9 et 10 car il retrace des opérations antérieures à notre arrivée dans cette noble assemblée et il nous semble logique de ne pas nous prononcer sur un budget que nous n'avons pas ni voté ni approuvé ni contesté d'ailleurs.

Toutefois l'analyse d'un compte administratif est un exercice intellectuel passionnant, matière à de nombreuses réflexions et j'aimerais vous faire partager deux idées que nous inspirent la lecture des documents et des slides qui nous ont été présentés. Je parlerai de deux points qui s'appellent la modération fiscale -¡'ai utilisé un mot peut-être maladroit- et l'ouverture du mille feuilles Ville - CAGB. En matière de modération fiscale, deux raisons essentielles nous poussent à vous proposer que l'évolution dans l'avenir des taux et des bases des trois vieilles soit limitée à l'augmentation du coût de la vie constatée par l'INSEE, quel que soit l'indice retenu d'ailleurs. Première raison à cette modération fiscale, c'est la préservation du pouvoir d'achat des Bisontins parce que si l'on s'est félicité de l'augmentation souvent proche de 0 de l'augmentation des taux, certes, les bases, elles, ont augmenté et souvent très fortement et je me suis livré à un tout petit calcul sur une période longue, 2002, 2003, 2007, 2008, à peu près et le volume collecté des deux principales taxes, c'est-à-dire la taxe d'habitation et la taxe foncière, en 2002 était de 51 430 millions et quelque euros. En 2008, la somme collectée s'élèvera à 63 361 millions et quelque euros. Autrement dit, le volume, la valeur absolue collectée est supérieure à 23 % alors que l'inflation, elle, dans le même temps, sur cette même période, est de l'ordre de 11,35 %. La vraie augmentation est là, elle n'est pas dans les taux, elle est dans les volumes collectés qui ressortent dans les documents 2007-2008 qu'on nous a remis. Si vous adoptiez ce principe que nous vous proposons

aujourd'hui, quelle serait la conséquence physique de cette limitation, de cette modération fiscale ? Elle est simple, elle est de 6 millions pour la mandature précédente, elle est d'environ 7 millions pour la mandature suivante, autrement dit, sur ces deux périodes-là, l'économie d'impôt pour les Bisontins serait de 13 M€ sans pénaliser toutefois l'évolution des finances de la vie communale, mais ce serait simplement une limitation dans le temps. Et je voudrais aborder une deuxième raison qui est un petit peu plus prospective mais qui risque d'être terrible dans les conséquences qu'elle aura à partir des années 2009 et suivantes, c'est la relance, par le gouvernement, au mois de juin 2008, de la réforme des finances locales. J'ai entendu parler, je crois aux alentours du 13 juin dans Les Echos de ce projet relancé par le Ministère qui consisterait à la révision complète des valeurs locatives. Je rappelle que les valeurs locatives datent de 1970 pour les taxes d'habitation, voire même avant pour d'autres taxes. Si les hypothèses sont retenues, on irait entre un coefficient d'évolution des valeurs locatives laissé soit à la liberté des élus locaux, soit on prendrait comme référence la valeur de marché 2008 ou 2009 des habitations de la ville. Je ne vous dis pas l'explosion fiscale que ça représentera parce que l'évolution des bases des valeurs locatives annuellement réalisée, grosso modo c'est l'inflation ; si on prend la valeur de marchés des habitations sur cette même période, c'est une explosion fiscale. Donc pour ces deux raisons, à la fois parce que le pouvoir d'achat doit être préservé et parce que nous avons un risque d'explosion fiscale, nous vous demandons, Monsieur le Maire, que le principe de modération fiscale soit inscrit au fronton de la Ville de Besançon.

Deuxième sujet que je voudrais aborder un tout petit peu rapidement, je l'ai intitulé «la découpe du mille feuilles Ville - CAGB». Alors peut-être ai-je mal compris certains chiffres notamment les chiffres charges et salaires de personnels. J'ai noté qu'entre 2006 et 2007, cette ligne passe, en volume, de 74 800 000 à 78 800 000 soit une augmentation, en une année, de 5,3 %. En rapport à ce fameux mille feuilles qu'on est en train de constituer depuis quelques années et qui aurait pour conséquence de multiplier les fonctions, de multiplier les tâches, de multiplier les postes est-ce qu'il est possible de demander à M. le Maire de constituer une commission spéciale en charge d'une étude sur les transferts qui sont faits depuis quelques années entre la Ville et la CAGB avec les conséquences budgétaires qu'impliquent ces transferts. Est-ce que l'on a vraiment optimisé les transferts, ce n'est pas uniquement en terme de frais de personnel, ça peut être aussi sur des tas d'autres fonctions, donc je demande, conformément à l'article je crois 22 du nouveau règlement intérieur que nous avons voté aujourd'hui, la constitution d'une commission spéciale en charge de cette analyse. Je vous remercie.

M. LE MAIRE: Juste pour répondre à ces points très précis et je ré-interviendrai après. Je ne reviendrai pas sur le fait que M. ROSSELOT travaille beaucoup car je crois que c'est le cas de beaucoup ici, il me semble qu'il n'est pas le seul à être élu et à travailler. Je ne reviendrai pas aussi sur le fait que bien sûr les seules choses qui sont bonnes sont celles qui sont proposées par le gouvernement et que le reste bien sûr est insignifiant. Nous referons encore prochainement le point des désengagements de l'Etat et vous pourrez en toute objectivité juger combien nous sommes aidés.

Simplement deux remarques concernant le manque de souffle sur la LGV. Je ne peux pas accepter que l'on dise que nous n'anticipons pas concernant l'arrivée de la LGV. Dans cette ville, il n'y a pas que M. ROSSELOT et ses amis qui sont persuadés de l'importance de l'arrivée de la LGV ici en 2013. Bien sûr que nous y travaillons! Je suis d'autant plus surpris que M. ROSSELOT qui me semble-t-il est conseiller communautaire n'ait pas en tête les projets que nous avons déjà évoqués avec entre autres les 100 000 m² de SHON consacrés au développement économique autour de la nouvelle gare d'Auxon. Je suis surpris qu'il ne soit pas au courant des développements envisagés autour de la gare Viotte. Nous sommes en train de lancer une procédure de ZAC, nous avançons et nous en sommes exactement au même point que le Nord Franche-Comté. M. ROSSELOT regrette toujours d'avoir quitté le Nord Franche-Comté. Mais pourquoi n'y est-il donc pas resté? Je pose la question... Monsieur ROSSELOT, vous avez demandé tout à l'heure qu'on respecte les orateurs, vous-même, dans un article du règlement intérieur et le premier qui transgresse cela c'est vous qui, alors que je parle, m'interrompez, c'est-à-dire

que vous avez deux discours, je vous demande donc de me laisser parler. Concernant la LGV, je ne reviens pas sur le manque de souffle, nous avons bien entendu compris l'intérêt de cette LGV, c'est pour cela que nous sommes en train de développer des haltes ferroviaires, que nous envisageons aussi de développer la halte des Portes de Vesoul et que des travaux importants sont déjà engagés. J'ai déjà eu l'occasion de vous dire que par exemple pour la zone d'Auxon, nous étions en rapport avec les développeurs de la zone de Sofia Antipolis qui vont venir d'une certaine façon nous coacher pour nous mettre en perspective et avoir un développement qui soit un peu basé sur ce qui s'est fait sur cette zone. Donc bien sûr que nous avançons.

Concernant l'Université, Joëlle SCHIRRER vous a très bien répondu. Il n'était pas possible, dans ce plan Campus, qui au fond n'est pas une mauvaise chose, sauf que pour l'instant il est assorti de tout un tas de réserves concernant le financement car vous savez sur quoi est assis le financement du plan Campus ? Donc il y a déjà des incertitudes à ce niveau-là. Il se pourrait bien encore que ce plan Campus ça soit un peu comme le plan Banlieues, on annonce un plan Banlieues, il n'y a pas de crédits nouveaux, c'est du redéploiement. Concernant le plan Campus, il y a une possibilité, c'est je crois sur la vente de Gaz de France, d'EDF; si les actions montent, si on gagne de l'argent on aura des crédits pour financer le plan Campus. Ce qui n'est pas dit, c'est ce qui se passera si elles ne montent pas et pour l'instant ce n'est pas vraiment à la hausse, mais plutôt à la baisse. Donc déjà premièrement c'est un plan Campus qui n'est pas bâti sur des financements très sains, bien au contraire et ce qui était demandé, c'était de développer des sites. Alors Monsieur ROSSELOT, effectivement je préside le Réseau Rhin - Rhône, vous auriez même pu, pour être complet, dire que c'est moi qui l'avait créé et qui en avait lancé l'idée pour fédérer effectivement les énergies tout au long de ce Réseau Rhin - Rhône mais cela vous avait certainement échappé. Un travail important a été fait avec le Président de l'Université et le concept original qui avait d'ailleurs, m'a dit Claude CONDÉ, beaucoup plu à Mme la Ministre PECRESSE, c'était l'idée de la ville campus, c'était l'originalité de Besançon, une ville campus c'est une ville qui s'appuie sur un triangle universitaire, à savoir la Bouloie, à savoir la Faculté de Médecine - Pharmacie à Jean Minjoz et la Fac de Lettres et Sciences Humaines au centre-ville. Il y a eu, en très peu de temps, un très bon dossier qui a été mis en place par l'Université avec Joëlle SCHIRRER, avec notre service de l'Enseignement Supérieur, avec l'Agglomération, avec Dominique SCHAUSS parce que c'est toujours pareil, avec ce gouvernement, on lance une idée et il faut quasiment préparer, rendre la copie dans les 15 jours qui suivent, et malgré ces délais très courts, nous avons rendu la copie et une bonne copie. Notre collègue et amie Joëlle SCHIRRER a eu raison de vous le dire, les universités parisiennes n'ont pas été prises non plus et je sais que Dijon et Belfort n'étaient pas prêtes pour l'instant à un projet avec Besançon. Je crois que c'est toujours intéressant de pouvoir dire ça en assemblée, afin que ça soit repris par la presse sauf que, vous le savez très bien, ils ne sont pas prêts pour le faire et qu'il y a toujours des problèmes de positionnement de chacun. Vous devriez aussi savoir, Monsieur ROSSELOT, qu'aucune ville comprise entre 100 000 et 300 000 habitants, aucune ville ne fera partie des sites retenus. Ce n'est donc pas le propre de Besançon, c'est le propre de toutes les villes de ce type.

Quant à M. GONON, je suis un peu surpris de ses remarques, quand il dit : vous avez augmenté de 23 %, vous avez augmenté beaucoup plus que l'inflation. Cher Monsieur GONON, je suis surpris que vous qui êtes un homme d'entreprise, vous puissiez faire cette erreur basique qui montre votre méconnaissance de la mécanique budgétaire car à l'intérieur de ces 23 %, qu'est-ce qu'il y a ? Il y a effectivement la loi de finances, certes, il y a les impôts votés ici mais il y a aussi l'augmentation de l'assiette, c'est-à-dire le développement de la ville et vous devriez au contraire vous réjouir que malgré une augmentation de l'impôt modérée et limitée à l'inflation, malgré cela on passe à 23 %. Ça veut dire que la ville se développe, que la ville progresse, qu'il y a du développement et du dynamisme économique. La base n'est plus la même. On pourrait même réduire les impôts, ce qui pourrait peut-être se faire, et on pourrait avoir quand même une augmentation de la masse globale collectée parce que plus de personnes viennent contribuer au gâteau, on peut même à volume égal diminuer les parts et si on ne diminue pas les parts, s'il y a plus de monde qui vient cotiser, globalement le gâteau augmente plus vite donc je ne

comprends pas, excusez-moi de vous le dire, que vous puissiez faire cette erreur fondamentale d'analyse. D'autre part, concernant la réforme que j'ai vue comme vous, parce qu'on en a beaucoup parlé au comité des finances locales, ce n'est qu'un projet. Vous savez, c'est un serpent de mer dont on parle depuis des années et ça n'a pas été mis en place. Alors il faut être responsable, il ne s'agit pas d'affoler tout le monde. Quand j'entends dire qu'on pourrait faire 13 M€ d'économie, je me dis que Philippe GONON est certainement un magicien parce que comment, avec des financements de l'Etat qui diminuent par exemple au niveau des ANRU, avec des dépenses qui augmentent, avec des besoins de la population qui augmentent, on peut encore faire 13 M€ d'économies? Non, ce n'est pas sérieux, alors n'affolons pas les populations, et encore même que les bases seraient modifiées, c'est à nous de calculer la masse globale de l'impôt que nous voulons prélever sur la ville et en fonction de ces nouvelles règles de répartition, de calculer l'impôt. Vous savez, c'est nous qui déterminons le budget de la ville et ce sont les services fiscaux qui le répartissent. Peut-être même d'ailleurs que si on changeait les bases, ça ne serait pas injuste, ça éviterait que des personnes, dans les quartiers populaires paient des impôts supérieurs à d'autres qui vivent dans des logements très très grands dans d'autres quartiers de la ville et qui en paient beaucoup moins que les occupants d'un F3 à Planoise. Mais ça ne veut pas dire que l'impôt augmenterait à due proportion de l'augmentation des bases. Donc je vous dis ça très amicalement, je ne comprends pas votre raisonnement tout simplement parce qu'il est faux et il ne faut pas affoler la population.

M. Eric ALAUZET: Vous l'avez observé notamment avec la présentation qu'a faite Nicolas BODIN, la Ville est bien gérée et notamment les indicateurs principaux sont relativement favorables à cette ville et d'ailleurs Jean ROSSELOT qui, habituellement, tout au long du mandat dernier, nous avait habitué à les critiquer, implicitement les a validés cette année puisqu'il n'a rien dit sur ces ratios que sont l'épargne brute, que sont le taux d'équipement et la dette. Donc on voit qu'effectivement on a réussi enfin, il a fallu quelques années, un mandat, mais enfin il s'en est convaincu, que cette ville était bien gérée. Pour autant, je crois qu'il faut être prudent parce qu'effectivement nous avons aujourd'hui des marges de manœuvre qui sont importantes et heureusement que nous avons ces marges de manœuvre parce que les défis et les enjeux qui sont devant nous, là tout de suite, pas dans 20 ans et Jean ROSSELOT en a évoqué quelques-uns : le TGV et son accueil, l'articulation avec la gare Viotte, les projets autour de l'Université de Franche-Comté, tous les programmes de réhabilitation de logement même si ce n'est pas la compétence principale de la Ville, nous aurons à y contribuer, enfin, bref, il y a un certain nombre d'enjeux importants, en équipement et en investissement, qui font qu'heureusement que nous avons ces marges de manœuvre, et je fais le pari que malheureusement au sortir de ce mandat, nous n'aurons pas des ratios aussi favorables. Donc à la fois je m'en réjouis, heureusement que nous les avons mais ils vont nous servir à répondre à un certain nombre d'enjeux qui probablement vont dégrader nos ratios parce que nous investirons plus dans les années à venir, donc notre capacité d'endettement va se réduire et en même temps que nous investirons plus, et j'insiste là-dessus et j'insiste depuis longtemps, nous augmenterons nos frais de fonctionnement. Les frais de fonctionnement ne sont pas simplement dus au train de vie de la collectivité mais aussi aux conséquences des investissements. Il faut bien l'avoir à l'esprit, notamment on sait que quand on investit, l'investissement en propre ne représente souvent qu'1/5ème de ce que coûtera l'équipement dans les 30 ou 40 ans qui suivront. Donc dans le débat qui oppose souvent l'investissement et le fonctionnement, il faut avoir bien conscience de ces éléments-là. Je tenais à le dire, bon état aujourd'hui mais ce qui nous attend dans les années à venir fera que ça se dégradera. Je passe rapidement parce que le Maire l'a dit sur la rhétorique de Jean ROSSELOT qui consiste à dire que finalement on n'a aucun mérite puisqu'avec 220 M€ la moindre des choses c'est qu'on fasse. Bien sûr, on n'a pas une gloriole particulière à en tirer, Jean ROSSELOT dénonce peut-être notre excès d'orgueil, je ne sais pas, mais il dénonce un excès par un excès inverse, il veut dire que finalement tout ce qu'on fait, c'est l'Etat. C'est tout aussi grossier que si... oh ce n'est pas loin, y compris de dire que si le prix de l'eau baisse, c'est à cause de l'Etat. Jean ROSSELOT, il faudra m'expliquer comment la loi sur l'eau qui vise à améliorer la qualité de l'eau, à préserver les milieux naturels, l'assainissement, peut arriver à la baisse du prix sur les collectivités. Il faudra m'expliquer un petit peu mieux.

Quant à Philippe GONON et sur la modération qu'il prône d'inscrire au fronton de notre collectivité, c'est le cas déjà, puisque au mandat précédent et encore lors de ce mandat, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts plus que l'inflation. Alors c'est vrai qu'il ne faut pas s'arrêter là. Il faut décortiquer un petit peu plus ces affaires-là. Qu'est-ce que ça veut dire plus que l'inflation, puisqu'il y a effectivement trois volets, le Maire l'a dit, mais j'ai cru comprendre, d'après ce que Philippe GONON disait, qu'il s'attaquait non seulement à l'augmentation que nous décidons ici mais aussi à l'indice des bases tel qu'il est prescrit par la loi de finances qui nous échappe complètement et effectivement à l'augmentation de l'assiette. Il y a un débat qui mérite vraiment d'être approfondi et on l'a y compris au sein de la majorité, quand on dit que nous n'augmentons pas les impôts, est-ce qu'on se fixe simplement sur notre part à nous ou est-ce qu'on inclut dedans la loi de finances ? Moi je suis favorable à ce qu'on inclue la loi de finances. Donc de ce côté-là, je vous rejoins sur votre demande que notre décision plus celle de l'Etat fassent que ça ne dépasse pas l'inflation. En revanche dire que l'augmentation des bases de l'assiette finalement on la restitue aux Bisontins, ça veut dire que si on a 10 000 habitants de plus, on a exactement les mêmes services. Si, c'est ça que ça veut dire et ça ne peut pas être autrement que ça, il va falloir quand même que vous vous expliquiez un peu mieux parce que là je ne vois pas comment on peut faire, s'il y a des nouveaux habitants qui arrivent et qui contribuent, ils ont aussi besoin de services, comme les autres. On ne pourra pas faire avec les mêmes écoles, avec les mêmes routes, donc on ne pourra pas économiser à notre profit simplement ce qu'amènent les nouvelles personnes. Ça veut dire que derrière, est-ce que c'est le credo de la baisse des impôts que vous entonnez, il faudra nous expliquer si parallèlement à la baisse des impôts que vous demandez au niveau de la ville, vous êtes favorable aussi aux baisses de l'impôt au niveau de l'Etat. Autrement dit, si vous me disiez dans le même temps : je suis pour qu'on baisse les impôts locaux parce que c'est un impôt injuste mais on va contribuer à la solidarité par un impôt national, là je dirais on peut ouvrir la discussion. Si par contre dans le même temps vous me dites : on baisse les impôts nationaux, là ça me pose vraiment de gros, gros problèmes parce que c'est renvoyer chacun à son destin et à la chance ou à la malchance que la vie va lui accorder et là je trouve que ça ne va pas dans le bon sens.

Dernier point, sur le transfert des compétences. Je pense qu'effectivement, le mille feuilles comme vous l'avez appelé, ça mérite d'être étudié sérieusement. Simplement les transferts qui sont effectués jusque-là, je pense aux deux derniers sur les déchets et le Conservatoire de Musique, se sont faits intégralement avec le transfert de charges correspondant. Ça veut dire que ça n'a pas généré de dépenses supplémentaires et dans le moment où l'Agglomération quand même représente 170 000 habitants avec une population qui augmente à cette échelle et on l'a constaté dans les derniers recensements, il n'est pas anormal que là aussi des services supplémentaires soient nécessaires. Après il faudra bien calculer où est la part légitime par rapport à l'augmentation de la population et celle qu'on peut probablement économiser et là je vous rejoins, on peut sans doute faire des efforts. Mais je crois qu'il ne faut pas aller trop à l'excès, ni sur la question que vous avez évoqué des impôts ni sur celle des frais de personnel, sauf à caricaturer, ce qui n'est pas je pense votre volonté.

M. Philippe GONON: Je pensais avoir été clair en parlant de modération fiscale et en limitant une hausse, ça veut dire que les impôts augmentent, je n'ai jamais parlé de baisse d'impôt, jamais, vous ne m'avez jamais entendu dire que nous allions baisser les impôts, je ne sais pas où vous avez entendu ça Monsieur ALAUZET. J'ai dit: je suis pour une limitation de la hausse, donc hausse certes, mais limitée, pourquoi? J'ai fait comme beaucoup de gens un petit calcul très simple dans les derniers jours qui viennent de se passer, j'ai additionné les augmentations de salaires, je parle du salaire privé et public et j'ai déduit l'inflation. La hausse du pouvoir d'achat des gens salariés français en 2008 va être égale à 0 %, une fois l'inflation déduite, des hausses de salaire et pour les fonctionnaires la baisse va être aux alentours de 0,9 %. Ceci n'est pas une hausse, c'est une baisse du pouvoir d'achat. Donc ce que je dis c'est que d'un côté nous continuons à augmenter les impôts, je n'ai jamais dit...je n'ai jamais dit de les stabiliser, j'ai dit: limiter l'augmentation mais par contre, en face de nous nous avons des citoyens qui ont un pouvoir d'achat qui repose quand même beaucoup sur le salaire, qui est beaucoup basé sur le salaire.

Or ce pouvoir d'achat est égal, cette année, à 0. Alors est-il concevable de dire que nous avons des besoins, que la population a des besoins, simplement qu'il faut faire attention à ce qu'elle puisse continuer à payer. Nous avons passé dans les conseils d'administration de sociétés qui gèrent des logements publics à Besançon, des hausses de 1,36 % si mes souvenirs sont bons cette année. Personne ne s'est opposé à cette hausse de loyer, pas moi en tout cas. Nous avons tout à fait conscience qu'il nous faut des augmentations pour pouvoir gérer les réformes Grenelle, les réformes etc. etc. mais simplement, par pitié, soyons modérés. C'était le seul sens de mon intervention.

M. Jean ROSSELOT : Je voulais juste apporter deux petites précisions, c'est que j'ai trouvé quand même assez limpide l'exposé de Philippe GONON, en gros il nous a expliqué -et je l'ai souligné d'ailleursque la matière imposable qu'il faut bien distinguer des taux de l'impôt, la matière imposable augmente tellement bien si je puis dire, d'elle-même, qu'on peut en effet se poser la question d'une modération dans la pression fiscale, c'est ce qui m'avait amené d'ailleurs il y a six mois à prôner une stagnation de l'impôt pendant 10 ans, je partais de la même observation que lui, voilà. Il se trouve que sans qu'on se concerte vraiment, son idée est à peu près celle que je défends, elle était claire.

Maintenant ce que je voudrais dire à Jean-Louis FOUSSERET et en toute...

M. LE MAIRE: Amitié...

M. Jean ROSSELOT: ...si je puis dire, je ne suis pas aux affaires mais je pense que le caractère innovant -je reviens à Rhin-Rhône- d'un projet vraiment spatial, peut-être un des seuls au cœur de l'Europe aurait pu séduire, par sa spatialité justement, le Ministère. J'ai en effet l'avantage peut-être sur lui, en tout cas sur beaucoup ici de bien connaître la mentalité des élus du Nord Franche-Comté. Et je les ai vus, Cher Monsieur le Maire, je les ai vus comme vous d'ailleurs et je les ai entendus vous dire à Mulhouse au mois de septembre dernier, j'ai entendu Jean-Pierre CHEVENEMENT vous dire : «donnez des impulsions». C'est l'expression qu'il a employée, il s'adressait à vous en tant que président de l'association Rhin-Rhône : «donnez des impulsions». Or à ma connaissance je n'ai rien vu qui ait ressemblé à une impulsion c'est-à-dire quelque chose qui aurait réuni les maires, les présidents d'universités, qui aurait été agité. Je pense que ça a manqué, c'est tout ce que je voulais dire mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

M. LE MAIRE: Je voudrais féliciter Philippe GONON. Il est très habile parce que dire qu'effectivement le pouvoir d'achat baisse, qui peut le contester, certainement pas moi. L'entendre dire qu'effectivement les Françaises et les Français ont du mal à boucler les fins de mois, c'est très habile mais nous sommes tous d'accord sur ce fait. Et c'est pour ça que, vous le savez bien, pour nous 1 € dépensé doit être 1 € bien dépensé. Donc Cher Monsieur GONON, là-dessus sachez que le Maire et sa majorité sont au moins tout autant que vous, je ne dirai pas plus mais au moins tout autant que vous sensibles à ce sujet et que c'est de bonne politique. Vous voudriez qu'on dise que le MODEM est sensible, très très très sensible et se fait l'avocat de la défense du pouvoir d'achat mais nous sommes tous ici d'accord avec vous. Mais si un jour il advenait que vous soyez aux responsabilités, ce qui peut arriver, vous verrez qu'il faut aussi apporter des services à la population. Et vous prêchez la modération fiscale, vous avez raison, mais nous y sommes. Au cours du dernier mandat, globalement la pression des taux sur les 7 années a été de 1 % par année. Est-ce que ce n'est pas là l'expression même de la modération fiscale ? J'aimerais que dans un souci d'honnêteté, parce que je sais que vous êtes un homme honnête, vous puissiez le reconnaître. Et ça ne me gêne pas de dire que là-dessus nous avons la même analyse. Je suis comme vous attentif au pouvoir d'achat des Bisontines et des Bisontins et nous l'avons même, nous, écrit. Nous nous sommes engagés, je crois que nous sommes les seuls à l'avoir fait, dans notre programme. Aussi je trouve un peu dur quand même, un peu démago, disons-le quand même, de dire : oui, pression fiscale... Nous, nous l'avons écrit et rassurez-vous, vous avez encore six ans maintenant pour vous refaire une santé. Nous l'avons écrit et puis simplement encore un autre élément, vous savez très bien que la loi de finances cette année est de 1,8 % et l'inflation sera à plus de 3 %. Donc déjà là il y a un décalage, un décrochage de 1,2 % mais par ailleurs il faut continuer à chauffer nos écoles avec l'augmentation du prix de l'énergie, à nourrir nos enfants dans les écoles avec l'envolée des prix, à continuer à construire avec l'envolée du prix de la ferraille, du prix du béton, de payer les hausses d'assurance, de venir en aide aux personnes les plus démunies de notre ville, et il y en a de plus en plus, et il y a un moment, quand on gouverne, oui effectivement où il faut savoir faire des choix, il faut être vigilant mais il faut aussi répondre aux besoins de la population. Et ce que justement moi je déplore c'est que de plus en plus le gouvernement fait porter sur les collectivités territoriales des charges nouvelles que nous sommes obligés, nous, de financer par des impôts nouveaux. Je vais vous donner un exemple : les nouvelles cartes d'identité biométriques. Vous savez comment cela va se passer Monsieur GONON ? Les cartes d'identité biométriques, auparavant c'était l'Etat qui les faisait. Eh bien nous avons été convoqués le vendredi matin pour le samedi matin au Valdahon, je n'ai pas pu y aller, je crois que c'est d'ailleurs Jacqueline PANIER qui y est allée, où l'on nous a appris que désormais c'était les villes qui allaient devoir acheter du matériel, du matériel photo, former du personnel pour faire des cartes d'identité biométriques. On nous promet vaguement quelques recettes, on sait très bien que ça ne couvrira pas l'essentiel. Lorsque par exemple nous apprenons, au détour d'une intervention télévisée du Président de la République qu'il n'y aura plus que pour les enfants, peut-être est-ce bien d'ailleurs, que 4 jours de classe par semaine, on a deux à trois mois pour se retourner. Comment allons-nous régler les problèmes du samedi matin, que vont faire les enfants le samedi matin, parce qu'il y a aussi des familles qui travaillent le samedi matin, qui est-ce qui va payer nos ATSEM, nos personnels scolaires qui étaient payés sur 4,5 jours ? Comment allons-nous faire ? On ne va pas réduire leurs salaires! Et pourtant ils vont travailler moins. On nous promet de vagues recettes mais nous savons très bien que nous n'aurons pas l'équivalent. Donc il faut arrêter de dire que nous ne sommes pas vigilants mais nous répondons au mieux aux demandes nouvelles de la population, une demande sociale qui augmente de plus en plus, une demande culturelle, une demande sportive, avec des recettes qui diminuent en permanence. Mais je ne peux pas laisser dire, effectivement, que vous seriez le seul à penser qu'il faut mettre en place une politique de modération fiscale. Vous avez raison de le dire, mais vous n'êtes pas le seul à le penser ici, il y a au moins 45 Conseillers Municipaux plus vous 2, 47 qui le disent et je ne suis même pas sûr que vos collègues ne disent pas aussi la même chose. Nous sommes d'accord là-dessus, la différence qu'il y a entre vous et nous, c'est que nous, nous sommes obligés, et nous en sommes très heureux, de gérer la ville.

M. Nicolas BODIN: Deux ou trois éléments de réponse. Monsieur GONON vous nous parlez de la modération fiscale, donc vous avez prêché dans ce sens-là. Sachez que nous sommes à la fois croyants et pratiquants puisque sur les années 2005, 2006, 2007, 2008, les impôts, sur la Ville de Besançon, n'ont pas augmenté. Si vous aviez lu également le programme «Besançon par passion», vous auriez vu que nous avons pris un engagement par rapport aux Bisontins qui également l'ont accepté à 56 % dès le premier tour puisque cette hausse d'impôt ne devrait pas être supérieure globalement à l'inflation, donc sur l'ensemble de la période 2008-2014. Vous parlez de l'augmentation des charges de personnel, sauf qu'il faut tout expliquer. Si vous prenez le rapport page 35, vous voyez par exemple qu'il y a un petit alinéa qui dit : il y a une réforme complète de la catégorie C. Lorsque Jean-Pierre RAFFARIN a fait ces lois de décentralisation, il en a fait deux, et lors de la deuxième loi il a décidé également que les catégories C seraient désormais gérées en très grande partie par les collectivités locales. A la limite on peut discuter de ça sauf qu'après il a décidé d'augmenter les salaires correspondants, ce qui est une bonne chose en soi mais les collectivités locales quelles gu'elles soient, de gauche ou de droite, ont été obligées d'appliquer cette loi-là, et donc il y a des charges financières inhérentes à ce genre de décision qu'on n'avait pas forcément maîtrisées. Quant à M. ROSSELOT, il nous parle d'un Etat fort, jacobin, etc. Je rappellerai quand même, et ça c'est signalé par le président de l'association des maires de France qui est M. PELISSARD, que plus de 70 % des investissements en France sont à l'heure actuelle effectués par les collectivités locales et si vous regardez l'endettement des villes, c'est ce que j'ai présenté précédemment, vous verrez pour autant qu'elles continuent à se désendetter.

M. LE MAIRE: Ce qui n'est pas le cas de l'Etat!

M. Nicolas BODIN : Donc globalement c'est vrai qu'à la limite les villes peuvent peut-être être encore mieux gérées, c'est-à-dire qu'on peut attendre encore mieux de la part de l'Etat.

M. Eric ALAUZET : Ce sera très court : pour le petit échange qu'on a avec M. GONON sur le fait que je n'avais pas très très bien compris, que vous avez dû revenir pour m'expliquer, évidemment quand vous avez dit modération fiscale, je me suis dit c'est par rapport à ce qu'on fait, ça veut dire que s'il nous dit ça c'est qu'on ne fait pas bien, donc je me suis dit que si 1 % par an ce n'est pas bien pour lui, ça veut dire qu'il veut qu'on baisse les impôts. Mais non, visiblement vous êtes au cœur de votre débat, c'est entre 0 et 1 %. C'est ça ? Sinon, à un moment donné ça devient incompréhensible. Si ! vous ne voulez pas les baisser, donc ce n'est pas en dessous de 0 et on est à 1, donc le débat est entre 0 et 1. Il faudra nous dire précisément ce que vous proposez pour les impôts.

Mme Joëlle SCHIRRER: Monsieur le Maire vous voulez conclure?

M. LE MAIRE: Non, j'ai déjà répondu.

M. Philippe GONON: Je souhaiterais juste une réponse à ma demande...

Mme Joëlle SCHIRRER: Non, vous êtes déjà intervenu deux fois et la règle c'est la règle parce que si on commence à déroger on n'en finira pas. Donc conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, je prie M. le Maire de bien vouloir se retirer pour permettre au conseil municipal de délibérer.

Nous allons donc procéder au vote du compte administratif. Qui vote contre ? Personne. Y a-t-il des abstentions ? 10.

* * *

Monsieur le Maire, je vous félicite. Le compte administratif est adopté à l'unanimité moins 10 abstentions, vous n'avez aucune opposition».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, à l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions : groupe UMP et apparentés (8) et groupe MODEM (2)), le Conseil Municipal décide d'approuver le compte administratif de l'exercice 2007 et de prendre acte de la reprise au budget 2008 des reports de crédits détaillés dans les états joints.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.